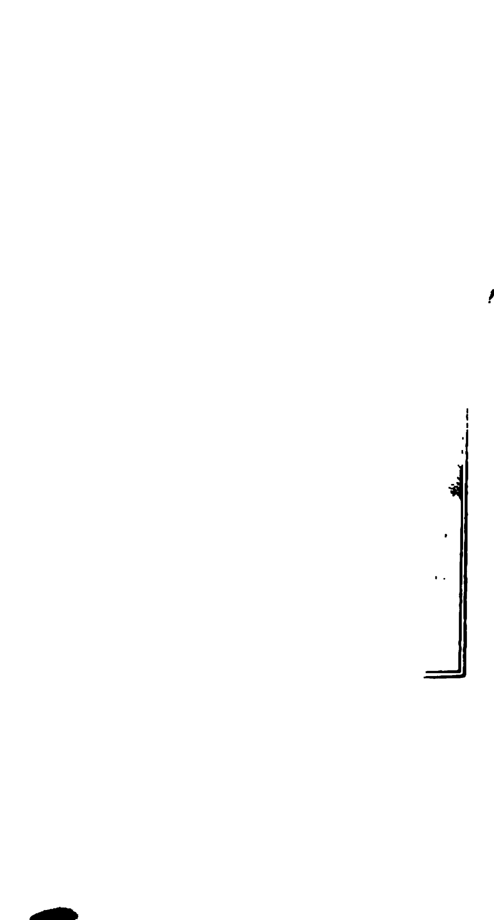
VAN NECK

1830
ILLUSTRÉ




THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817




Léon Van Neck
1830
ILLUSTRÉ
CHASSEURS VOLONTAIRES
BOURGEOIS
DE
BRUXELL
J. Gielens



MADE IN BELGIUM

juillet 1909

1830 ILLUSTRÉ

AVANT, PENDANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION

PAR

Léon VAN NECK

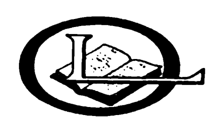
DOCTEUR EN DROIT. — AVOUÉ A BRUXELLES. — DIRECTEUR DU JOURNAL « LE FRANC TIREUR »
SYNDIC DE L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE
DÉCORÉ DE LA CROIX CIVIQUE DE BELGIQUE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (FRANCE) ET DE L'ORDRE COLONIAL
DU NICHAN IFTIKHAR, ETC., ETC.



L'auteur a tiré de ce travail les éléments d'une conférence iconographique qu'il a donnée dans tout le pays, et pour la première fois à Bruxelles, à l'Hôtel de Ville (Salle des Milices), le 11 janvier 1902, à l'assemblée générale de la FÉDÉRATION ROYALE DES OFFICIERS DE LA GARDE CIVIQUE, *dont il est secrétaire.*

Préface du Président fédéral, Colonel OSWALD ALLARD

TROISIÈME ÉDITION



BRUXELLES
OSCAR LAMBERTY, ÉDITEUR
Rue Veydt, 70 (Quartier Louise)

1905

S. M. LÉOPOLD II

ROI DES BELGES

A QUI CE LIVRE A ÉTÉ DÉDIÉ,
A BIEN VOULU PERMETTRE A L'AUTEUR
DE PUBLIER CE PORTRAIT,
ŒUVRE RÉCENTE
DU PEINTRE
BOGAERTS



Léopold

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

BARTELS, Ad. — Documents sur la Révolution belge.
» Les Flandres et la Révolution belge.
BELLIARD, D. — Notice biographique.
BERTRAND, L. — Cinquante années de bonheur et de prospérité.
BOOMS, P.-G. — Le 12 août 1831.
BOSSCHA. — Belgische revolutie.
CAPIAUMONT, A. — Souvenirs.
CHARPINY, A. — Les Combattants volontaires de 1830 devant l'histoire.
CONSCIENCE, H. — Souvenirs de jeunesse.
CRUYPLANTS, B. — Souvenirs d'un volontaire de 1830.
CRUYPLANTS, E. — Les Conserits de 1813.
DAINE. — Les Opérations de l'Armée de la Meuse.
DE BAVAY, C.-V. — Histoire de la Révolution belge.
DE CONSTANT REBEQUE, J.-D. — Le prince d'Orange, le 12 août 1831.
DE FAILLY. — Mémoire explicatif.
DE GERLACHE. — Histoire du Royaume des Pays-Bas.
DE LA MARRE, V. — La Belgique et la Hollande.
DE LEUTRE, Ch. — Histoire de la Révolution belge.
DE POTTER, L. — Souvenirs personnels et post-scriptum.
» Y aura-t-il une Belgique ?
DE PREZ, E. — Betzy, épisode de la Révolution.
DE SAEGHER, E., et BARTHOLEYNS, E. — Histoire populaire de Schaerbeek.
DE WARGNY. — Esquisses historiques.
D'HANE STEENHUYZE. — Examen de l'ouvrage : Les Conspirations militaires.
DIERICX DE TEN HAMME. — Souvenirs du Vieux Bruxelles.
DISCAILLES. — Charles Rogier.
DUBOIS, F. — Les Vingt-Quatre Articles et le Luxembourg.
DUMORTIER, M.-B.-C. — La Belgique et les Vingt-Quatre Articles.
EENENS, H. — Les Conspirations de 1831 et suppléments.
» Notice biographique sur Jean De Neef.
» Réponse au colonel hollandais Schuurman.
» Herinneringen van de negen eerste maanden van 1831.
FROMENT, Ch. — Etudes sur la Révolution belge.
GEMELLI, C. — Histoire de la Révolution belge (traduction de Royer).
GENARD. — Anvers à travers les âges.
GENDEBIEN, Al. — Catastrophe du mois d'août 1831.
GERARD, P.-A.-F. — Notice sur les relations politiques de la Belgique avec la Hollande.
» Les causes immédiates de la Révolution.
GOBLET D'ALVIELLA. — Mémoires historiques.
GUIOTH. -- Histoire numismatique de la Révolution belge.
HARTHAUG, R. — Charles Rogier.
» Frédéric de Mérode.
HYMANS, L. — Histoire politique et parlementaire de la Belgique.
» Bruxelles à travers les âges.
» Lord Palmerston, la France et la Belgique.
» Le Congrès national de 1830.
» Léopold Ier.
» Les Fêtes de juillet 1856.
HUYBRECHT, P.-A. — Histoire politique et militaire de la Belgique, 1830-1831.
» La Révolution belge.
JANSSONE, J. — Révélations sur la Révolution.
JAUCKEN, L. — Dieu, Patrie et Liberté!
JOSSON, M. — Belgische omwenteling.
JUSTE, T. — Léopold Ier et Léopold II.
» La Révolution belge.
» Histoire du Congrès national.
» Paul Devaux.
» Louis De Potter.
» Lettre à M. de Bavay.

KESSELS, H. — Précis des opérations militaires.
LEURS, J. — Le 60e anniversaire des Chasseurs éclaireurs.
MACKINTOSH, C.-J. — Histoire de la Révolution.
MARTINET, A. — Léopold Ier et l'intervention française en 1831.
NIELLON. — Histoire des événements militaires de 1830 à 1833.
NINAUVE, F. — Du rôle des avocats dans la Révolution de 1830.
NOTHOMB. — Essai historique et politique sur la Révolution belge.
OPPELT, G. — Histoire générale et chronologique de la Belgique.
» *Relation historique des solennités nationales.*
PICARD, E. — La Patrie.
PLÉTINCKX, C.-J. — Notice biographique.
POPLIMONT, Ch. — La Belgique depuis 1830.
RODENBACH, A. — Biographie.
RODENBACH, C. — Episodes de la Révolution dans les Flandres.
ROUEN. — L'Armée belge.
SCHUURMAN, G. — Réfutation à propos d'une citation dans les « Conspirations militaires ».
TENCÉ, L. — Mauvais traitements éprouvés par les prisonniers de guerre belges.
TERLINDEN, Ch. — La Révolution belge racontée par les images.
THONISSEN, G. — La Belgique sous le règne de Léopold Ier.
TIELEMANS. — Lettre à M. Van Maanen.
TIMMERMANS, J.-J.-Th. — Les Tirailleurs belges au service du Portugal en 1832 et 1834.
VAN BEMMEL, E. — Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek.
VAN BEVERE, E. — Les Pays-Bas et la Maison d'Orange-Nassau.
VAN BYLANDT, W. — Verhaal van het oproer te Brussel.
VAN COECKELBERGHE. — Campagne du mois d'août 1831.
VAN DER MEERE. — Documents historiques.
VAN DER SYPEN, Ch. — Les Chasseurs Chasteler et la Brabançonne.
VAN DER TAELEN, F. — La Campagne de dix jours.
VAN HALEN, J. — Les Quatre Journées.
VERRAES. — Mémoire historique relatif à quelques combattants de 1830.
VIATOUR, G. — Etude sur l'Armée belge.
VIGNERON, H. — La Belgique militaire.
VOERMANCK, F.-X. — Essai de l'histoire de la Révolution.
VOISIN, A. — Monument de F. de Mérode.
WHITE, Ch. — Révolution belge de 1830 (traduction de Mary Corr).
LE SOIR-JUBILÉ. — La Belgique depuis 1830.
L'ILLUSTRATION NATIONALE. — 50e anniversaire de l'Indépendance. Mertens, éditeur.
Bataille de Bruxelles, par un Bruxellois.
Dix jours de campagne en Hollande en 1831.
Campagne de Belgique, par un officier du génie belge.
Bataille de Louvain, souvenirs d'un vaincu.
Les Véritables causes de la défaite en 1831, par un homme de la Révolution.
Procès de M. De Potter.
De la Confédération des Belges et des Bataves.
Dissertation sur le système financier des Pays-Bas.
Coup d'œil sur la Révolution, par un ancien unioniste.
Fastes militaires des Belges.
La Belgique de Léopold.
Biographie des hommes de la Révolution.
Liste nominative des citoyens décorés de la croix de fer.
La Révolution vengée, par un catholique patriote de Bouillon.
La Révolution belge, par un négociant de Liége.
Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, par un Belge.
Recueil de pièces diplomatiques.
La Ville rebelle (attribué à Libri-Bagnano).
Le Dernier des protocoles, 1830-1838.
Biographie générale des Belges.
Vie de Louise d'Orléans.
Le comte Frédéric de Mérode. Une page des événements de 1830.
1830-1880. Ephémérides nationales.
1830-1905. Extrait d'œuvres patriotiques.
Inauguration de la Colonne du Congrès.
Les fêtes de Septembre illustrées.
Etc., etc.



AU LECTEUR

Notre intention n'est pas de vous apprendre l'histoire de Belgique en 1830 et depuis.

Vous la connaissez sûrement aussi bien, si pas mieux que nous.

Nous nous proposons tout simplement de vous montrer l'iconographie de cette période, iconographie aussi curieuse qu'instructive, aussi abondante que variée, en l'appuyant de citations d'auteurs appropriées.

Nous allons nous permettre de faire défiler sous vos yeux une série de clichés reproduisant, d'après des gravures, des estampes, des tableaux de l'époque, des photographies, les événements de 1830, d'où, grâce aux sanglants efforts de nos pères, est sortie notre indépendance.

L'histoire en images ! comme elle est plus vivante, plus efficace !



La Révolution brabançonne, *qui avait si bien débuté à Turnhout, le 27 octobre 1789, par la victoire remportée sur les Autrichiens, échoua peu après à cause des dissentiments des patriotes.*

La Révolution de 1830 *devait réussir, parce qu'elle était sincèrement voulue par le pays tout entier et parce que, une fois vainqueurs, tous les patriotes sont demeurés fermement unis.*

Avant tout, un mot pour remercier de tout cœur ceux qui ont bien voulu nous aider dans cette tâche patriotique. Tout d'abord, M. Jules De Le Court, premier Président de la Cour d'Appel, qui a mis sa riche collection iconographique à notre disposition avec un aimable empressement. Toute notre gratitude aussi à M. Emile Bruylant, échevin de la ville de Bruxelles, l'éditeur du remarquable ouvrage : Bruxelles a travers les Ages, *par M. Louis Hymans ; — M. Théodore Hippert, Conseiller à la Cour d'Appel ; — l'Administration du Musée royal et M. Hymans, Conservateur du Cabinet des Estampes ; — les Municipalités de Bruxelles et d'Anvers, ainsi que leurs Archivistes, MM. Van Maldeghem et Vandenbranden ; — les Généraux Rouen et Verstraete, les Colonels Delfosse et Van Halen, le Major E. Cruyplants, M. Niellon, fils du général ; — M. Maricq, Secrétaire communal de Grez-Doiceau ; MM. Bock et Gendebien, avocats ; — les Peintres Charlet, Ganz, Madiol, Van Hammée ; — M. Nopère, l'habile amateur photographe, etc.*

PRÉFACE

Avant de représenter les principaux épisodes du grand drame national, il est bon de rappeler succinctement ses origines et les causes qui l'amenèrent.

Depuis 1812, la victoire avait abandonné les aigles de Napoléon. Lutzen, Bautzen, Dresde ne purent, en 1813, conjurer les effets de la coalition.

Les plus belles conceptions du grand homme de guerre échouèrent devant les masses réunies contre lui à Leipzig, — et ce fut l'invasion.

Schwartzemberg et Blücher conduisent 250,000 hommes qui, en décembre, marchent sur Paris.



1814!

D'après Meissonnier.

Napoléon les arrête à Champaubert, Montmirail, Montereau. Ils reculent, mais se reforment, et la vaillance française se dépense inutilement à Fère-Champenoise, qui consacre définitivement la chute du colosse.

L'étoile de Bonaparte, cette étoile en laquelle il avait foi, s'éclipse à tout jamais du firmament des généraux heureux.

Les Alliés entrent à Paris, et le 6 avril 1814, Napoléon abdique à Fontainebleau.

Le 20, il fait ses adieux à sa garde dans la cour du CHEVAL BLANC, *appelée depuis* COUR DES ADIEUX, *et se rend, accompagné de quelques fidèles, à l'île d'Elbe, dont on lui a offert la dérisoire souveraineté.*



LES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU
D'après H. Vernet.

Louis de Bourbon — dix-huitième du nom — est appelé à régner sur la France.

Mais le roi est à peine installé qu'une immense clameur s'élève et répand l'épouvante en Europe.

L'Empereur avait débarqué au golfe Juan, et les troupes l'acclamaient dans sa marche sur Paris.

C'était le 1er mars 1815, et les Alliés étaient encore réunis à Vienne.

Alors commencèrent les CENT JOURS *qui devaient finir à Waterloo.*

*
* *

Après l'abdication, les Alliés avaient pris la résolution d'apporter, pour la sécurité de l'Europe, des changements territoriaux sur le continent.

Les petits Etats allemands furent formés en confédération. La Vénitie et la Lombardie étaient données à l'Autriche. La Belgique fut réunie à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas, sous le sceptre de Guillaume d'Orange.

L'union était malheureuse, faite au nom de principes, sans tenir compte des enseignements de l'histoire et condamnée à disparaître sous le choc des antinomies qu'elle se flattait de concilier.

Le 15 mars 1815, Guillaume prend le titre de Roi des Pays-Bas. Il entre dans la coalition, et les troupes hollando-belges combattent côte à côte à Waterloo, sous les ordres du prince d'Orange.

Les Belges semblent d'abord accepter assez allègrement leur nouvelle position politique. Mais quand ils en connurent mieux les conditions, quand ils eurent conscience d'être non « attachés », mais

« subordonnés » à un peuple qui différait d'eux par les mœurs, les intérêts et les croyances, alors ils revinrent de leur enchantement, et la désaffection suivit rapidement.

Le roi Guillaume ne sut rien faire pour arrêter le malaise naissant.

Les ministres dont il s'est entouré sont tous des Hollandais désireux d'imposer la suprématie du Nord sur le Sud.


WATERLOO. — LE PRINCE D'ORANGE BLESSÉ

Ils composèrent la première Chambre des Etats Généraux de 55 Belges et 55 Hollandais.

Gendebien s'éleva contre cette illégalité : les Belges étaient 3 millions, contre 2 millions de Hollandais.

D'autres questions irritantes surgissaient chaque jour : 1° Les juges n'étaient pas inamovibles; 2° le jury ne fonctionnait pas; 3° la liberté de la presse, garantie par la Constitution, était escamotée, un décret ancien qui la muselait n'ayant pas été rapporté.

La question religieuse mettait chaque jour plus en évidence l'antagonisme qui existait entre les deux peuples.

Telle était la situation après quelques années de règne.

Mais de nouvelles mesures vexatoires, plus graves, vont être prises. En 1819, un décret rend obligatoire la connaissance de la langue néerlandaise pour l'obtention des emplois publics.

Ce n'est qu'en 1829 que le Gouvernement, effrayé du mécontentement des Belges, rapporte cette loi inique, mais il est trop tard. Le régime hollandais est devenu odieux et appelé à disparaitre à brève échéance.

Nothomb a calculé qu'en 1830 il existait dans l'armée 2,000 officiers hollandais, contre 170 officiers belges.

La division politique des Belges rendait seule possible le maintien de la domination étrangère. Il existait un abime entre libéraux et catholiques, entre de Potter et Gendebien, d'une part, de Gerlache et de Sécus, de l'autre.

Le Roi, hâtons-nous de le dire, n'avait su se concilier ni les uns ni les autres, et grâce à l'intervention des modérés, — tels Vande-

weyer, Nothomb, Vilain XIIII et Lebeau, — la trêve se fit dans une pensée d'union patriotique contre l'oppression.

L'opposition aux Chambres disposa dès lors de forces considérables. C'est alors que survinrent les événements de 1828, qui devaient fatalement mettre le feu aux poudres.

Les Etats Provinciaux adressèrent des pétitions au Roi contre l'impôt sur la mouture et l'abatage.

Le Roi eut l'air de dire que cette démarche était illégale.

Le peuple entier se substitue alors aux Etats. 70,000 signatures sont recueillies. Les comtes de Mérode, d'Oultremont, Vilain XIIII, marquis de Radiguez, Ch. Rogier, figurent parmi les signataires.

Dans un voyage qu'il fait à Liége, le Roi déclare que la conduite des pétitionnaires est INFAME.

*La phrase était malheureuse; elle donna lieu à la création de l'*ORDRE DE L'INFAMIE. *Les membres recevaient une médaille représentant un livre ouvert qui rappelait le droit de pétition garanti par la Constitution et portait comme légende ces mots : « Fidèles jusqu'à l'infamie ».*

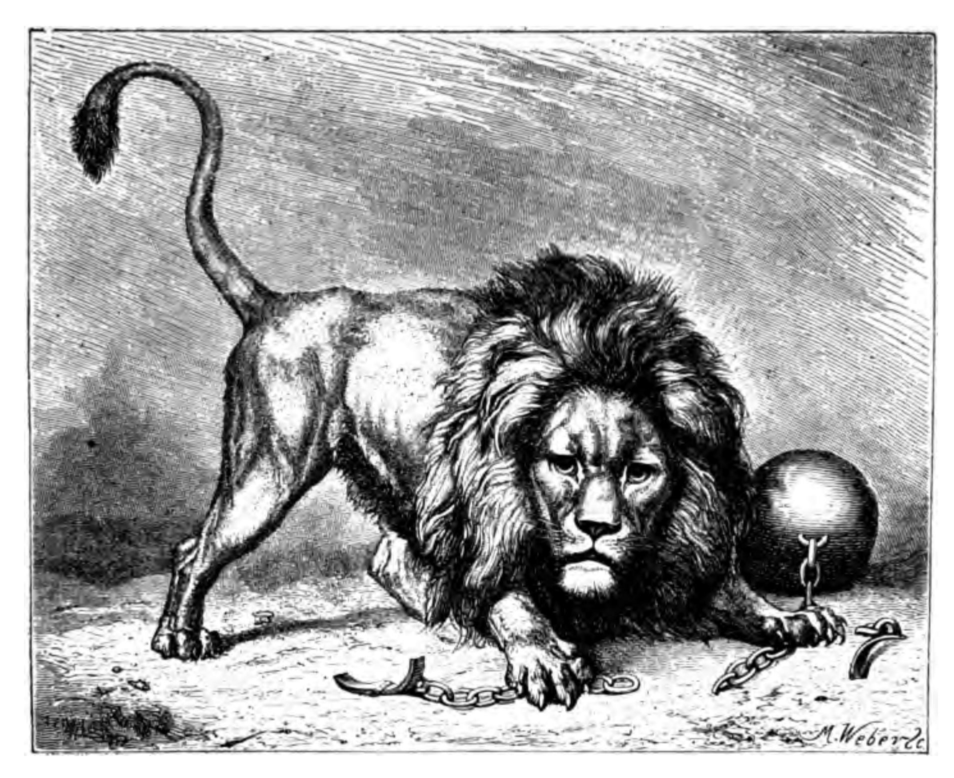
Alors de nouvelles pétitions circulent; elles se couvrent de 350,000 signatures, et en même temps s'organise une intense campagne de presse.

Le Roi rapporte certaines mesures impopulaires, mais les Belges ne désarment pas, et en décembre 1829, ils font rejeter le budget des voies et moyens.

L'échec au Roi est grave. Des fonctionnaires belges sont renvoyés; l'antagonisme à la Chambre est arrivé à l'état suraigu, et les Belges n'attendent plus qu'une occasion favorable pour secouer le joug qui leur pèse, quand éclate à Paris la révolution de Juillet, qui enlève la couronne à Charles X.

Enflammés par l'exemple, poussés par l'ardent désir de conquérir enfin une indépendance absolue, assoiffés de liberté, les Belges se lèvent en masse, et de leur sublime élan sortiront bientôt une patrie aimée, des lois respectées et une dynastie nationale.

Colonel OSWALD ALLARD.



LE LION BELGE BRISANT SES FERS, PAR E. VERBOEKHOVEN

Il sommeillait paisible, on le croyait dompté !
Et fier d'un tel succès, tout un peuple d'esclaves
Écrasait son repos sous d'ignobles entraves...
Mais, soudain, retentit un cri de liberté !
Le lion se réveille, — et, chaînes et Bataves,
Tout disparaît devant son regard irrité !

On lit dans l'*Illustration Nationale* du 7 novembre 1880 :

« Eugène Verboekhoven est l'un des doyens de nos peintres belges... Né » le 8 juin 1799, à Warneton, Eugène Verboekhoven commença très tôt sa » carrière artistique.

» L'artiste traita beaucoup les animaux sauvages, les lions, les tigres... » Il les étudia de près avec conscience, avec enthousiasme ; il alla même » jusqu'à risquer un jour sa vie, avec une belle insouciance, pour pouvoir » tout à son aise dessiner son modèle favori, le lion *Néron* du dompteur » Martin... Il demanda à celui-ci d'entrer avec lui dans la cage, et sous la » protection du dompteur, qui parvenait à grand'peine à maintenir *Néron*, » l'artiste fit son dessin en conscience.

» Le peintre s'inspira de *Néron* lorsqu'en 1830 il publia la lithographie » ci-dessus. La révolution avait éclaté, faisant sortir des héros de terre, » armant le bras de tous les citoyens. Verboekhoven prit une part active aux » glorieuses journées qui affirmèrent notre indépendance nationale. »

Première Partie



NAPOLÉON
Par Paul Delaroche.

Après avoir vaincu toute l'Europe, Napoléon fut vaincu par l'Europe à son tour.

En 1814, il fut relégué à l'île d'Elbe, dont il reçut la dérisoire souveraineté.

Le 1er mars 1815, il revint subrepticement en France. Les troupes envoyées contre lui l'acclamèrent avec frénésie. « La victoire marchait au pas de charge, et l'aigle, avec les couleurs nationales, volait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

Louis XVIII reprit le chemin de l'exil et se réfugia à Gand.

A la nouvelle de l'évasion de *Buonaparte*, l'Europe en colère se coalisa contre lui. On voulut en finir.

Il fut mis au ban des nations et écrasé définitivement à Waterloo.



WATERLOO, 18 JUIN 1815
D'après la lithographie de Raffet.

La campagne des *Cent Heures* clôtura tragiquement la période fameuse des *Cent Jours.*

Le Corse aux cheveux plats laissait la France moins vaste qu'il ne l'avait trouvée au grand soleil de Messidor.

Il croula, dit le poète.

Dieu changea la face de l'Europe.

L'Angleterre prit l'Aigle et l'Autriche l'Aiglon.

Pour faire du tout une barrière contre la France, le Congrès de Vienne donna, sans les consulter, les provinces belges — comme un *accroissement de territoire* — à la Hollande, que les puissances voulaient récompenser pour le zèle qu'elle avait mis à *défendre sa nationalité* et pour sa résistance aux empiétements de l'Empire.



GUILLAUME Ier, ROI DES PAYS-BAS

Et cependant, la population de la Belgique était de 3,337,000 habitants et celle de la Hollande de 2,046,000 (White).

Le roi de Hollande, Guillaume, commit l'erreur de prendre, de très bonne foi, trop à la lettre les mots : *accroissement de territoire.*

Il considéra la Belgique comme une de ses colonies et traita les Belges un peu comme les Indiens de Java.

Au point de vue matériel, la réunion des provinces belges et hollandaises était indiscutablement avantageuse, mais, envisagée sous d'autres aspects, la situation devait devenir intolérable, surtout dans les conditions qui étaient faites à nos concitoyens.

L'Europe avait eu le tort de ne pas mieux préciser les clauses de cet espèce de contrat de mariage. C'est elle qui avait donné aux jeunes époux une détestable belle-mère dans la personne du roi Guillaume. C'est donc plus à elle qu'à Guillaume qu'incombe la responsabilité de ce qui — fatalement — devait arriver.

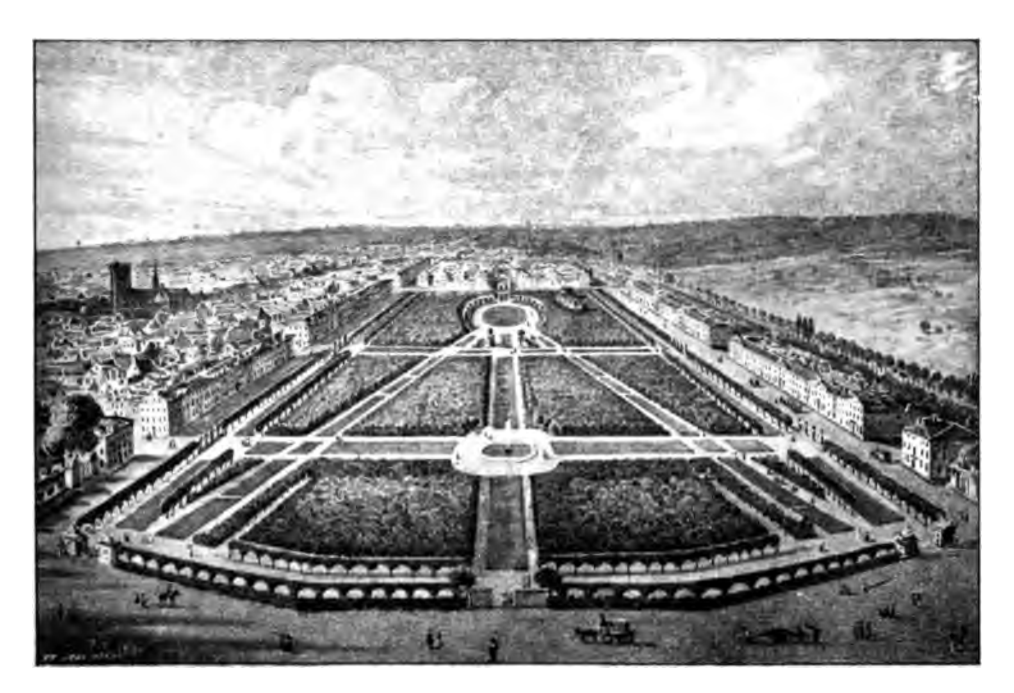
C'est ce que dit l'écrivain hollandais Douchez, dans son *Histoire de la Patrie :*

« La création du royaume des Pays-Bas fut sans doute une des meilleures combinaisons du Congrès de Vienne, prise dans

l'intérêt de l'équilibre et du repos de l'Europe, mais la réunion de la Hollande à la Belgique fut un de ces mariages de convenance qui, pour avoir leur lune de miel, n'aboutissent que trop souvent à un déplorable divorce, par l'absence de toute homogénéité entre les parties conjointes. C'est une vérité qu'on ne contestera pas, si l'on examine bien la situation et l'esprit des deux populations dont on a voulu opérer la fusion. »

Les gouvernants hollandais s'évertuaient, semble-t-il, à froisser les Belges dans leur langue, dans leur religion, dans leurs mœurs, dans leurs intérêts.

Leur partialité dans la collation des emplois publics était véritablement scandaleuse.



PANORAMA DU PARC ET DE LA VILLE DE BRUXELLES

Chez S. Avanzo et Cie, rue de la Madeleine, à Bruxelles. *Lith. de la Cour.*

Entre autres griefs, on reprochait au Monarque d'affecter d'aller rarement à Bruxelles, qui était aussi cependant une capitale de son royaume.

Partout et toujours, systématiquement, les Belges étaient humiliés, exploités, sacrifiés. Et puis, on ne parvenait pas à oublier que, du temps de la *Barrière,* des troupes hollandaises avaient tenu garnison dans les provinces belges, qui avaient eu à

souffrir de cette humiliante occupation et de ses inévitables excès.

Ça devait finir mal.

Toutes les mesures de Guillaume — dit de Gerlache — tendaient à asservir la Belgique à la Hollande.

Un divorce était fatal. Les 2 époux mal assortis se sont séparés et, chose remarquable, depuis lors ils s'entendent à ravir. On voit de même ainsi quelquefois, dans la vie ordinaire, mari et femme, au sortir de l'hôtel de ville, où leur union a été dissoute, aller dîner joyeusement ensemble, bras dessus, bras dessous.

Les événements de 1830 prouvent qu'avec le Royaume des Pays-Bas il y avait de quoi en faire deux *bons*. Félicitons-nous-en.

Ça a été une *désassociation* plutôt qu'une *révolution*.



De Potter
Dessiné d'après nature à la prison des Petits-Carmes, le 2 décembre 1829.

Les journalistes qui protestaient étaient mis en prison ou exilés : tels de Potter, Tielemans, Bartels et consorts.

On réclamait, on pétitionnait, on s'agitait de plus en plus.

Le Roi n'entendait et ne voyait rien.

« Guillaume Ier » — dit Théodore » Juste — paraissait ne pas comprendre encore la gravité de la crise que son » gouvernement avait provoquée en manquant de mesure et de » prévoyance. Trop obstiné d'abord, il ne montra dans la » suite ni assez de décision, ni assez de vigueur. »

de Gerlache l'a fort bien dit : « Guillaume commit la faute » énorme de se mettre en hostilité ouverte avec 3 classes » d'hommes dont il devait tout au moins redouter l'inimitié : les » prêtres, les avocats, les journalistes... »

Guillaume voulut imiter Joseph II. Il allait trouver les mêmes mécomptes.

*
* *

En juin 1830, l'Exposition des produits d'industrie nationale à Bruxelles — place du Musée actuelle — vint opérer une diversion. Ces brillants résultats des progrès que nos fabriques avaient faits depuis 15 ans, — dit Mackintosch, — ces fêtes sans cesse renaissantes, cette affluence d'étrangers, l'aspect de Bruxelles plus animé que jamais, tout semblait devoir conjurer l'orage. On murmurait toutefois en retrouvant à chaque pas, aux salons d'Exposition, l'image du roi Guillaume et des membres de sa famille ; on



PALAIS DE L'EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE NATIONALE

Chez S. Avanzo et Cie, rue de la Madeleine, à Bruxelles. *Lith. de Simonau.*

trouvait ces marques d'adulation trop prodiguées. Les feuilles ministérielles tiraient avantage de la richesse de nos produits pour vanter le bonheur du pays et étourdir la nation sur ses griefs.

Or, en ce temps-là, — dit Joe Dierickx dans ses *Souvenirs du vieux Bruxelles*, — rue de l'Ecuyer, au fond d'une sombre allée, existait — et existe encore — un estaminet portant cette poétique enseigne : *Au Doux*.

Que de souvenirs palpitants pour ceux qui ont connu ce vieux *Doux* de 1830 !

Ce cabaret, comme tous ceux de l'époque, du reste, se trouvait modestement éclairé, de table en table, par de longues chandelles

de vrai suif de mouton, emmanchées sur d'immenses chandeliers de bois, garnis d'une formidable paire de mouchettes...

Dans ce pacifique cabaret du *Doux*, en 1830, le bourgeois bedonnait d'aise, les yeux à moitié clos, en savourant le houblon écumeux dans un demi-jour plein de mystère.

Au fait, point n'était besoin encore, dans ce temps, d'une trop vive lumière pour la lecture des journaux.

Il n'y en avait que 3 dans tout Bruxelles : l'*Oracle*, ainsi nommé parce qu'il ne prédisait rien; le *Petit Courrier des Pays-Bas*, surnommé la *Petite Bête* par de nombreux lecteurs; enfin, le *Lynx*, journal orangiste, portant ce nom sans doute parce qu'il ne voyait pas fort clair, malgré ses yeux de lynx, dans la politique du temps.

De même que tous les estaminets de l'époque, le *Doux* se composait d'une première salle assez basse de plafond et enfumée, puis d'une autre petite salle où se réunissaient les vrais fidèles.

C'est dans ce petit sanctuaire du *Doux* que se retrouvait tous les soirs, au sortir des représentations du théâtre de la Monnaie, un conventicule d'aristocrates patriotes, discutant à l'abri de toute oreille indiscrète les destinées de la patrie.

En réalité, ce club naissant formait une société très particulière, où nul n'était admis sans montrer patte blanche immaculée.

Et savez-vous quels étaient les hôtes habituels de ce cénacle, où l'on buvait un verre de bière de Louvain tout en jouant une modeste partie d'écarté à 50 centimes l'enjeu?

Il y avait là, entre autres patriotes du premier cru : MM. le baron Emmanuel Vander Linden d'Hoogvorst, qui devint commandant en chef de toute la garde civique du Royaume ; le marquis de Chasteler, qui paya de sa personne à la tête d'une poignée de braves chasseurs armés de fusils de chasse à deux coups et qui laissa son nom — trop oublié depuis — au corps qui forme l'élite de nos milices citoyennes; le comte d'Andelot, longtemps l'un de nos plus zélés officiers de l'état-major de la garde civique de Bruxelles; le chevalier Extrix de Terbecq, un de ses collègues de l'état-major; le marquis de Rhodes; le comte de Spangen; parfois quelque comte de Mérode, et nombre d'autres encore, tous membres de la noblesse et soldats modestes, mais dévoués, d'une cause qu'ils estimaient juste. Tous alors étaient jeunes et actifs, ayant tout à perdre s'ils ne réussissaient pas, prêts à sacrifier leur vie et leur fortune au triomphe de leurs idées.

C'est, en réalité, du *Doux* qu'est parti le premier signal révolutionnaire, le 25 août 1830, après la *Muette de Portici.*

Se sentant soutenu par de pareils chefs, il n'est pas étonnant que le peuple de Bruxelles ait fait des prodiges de valeur.

Tout à coup, Paris jette un cri de liberté. Charles X et ses coups d'Etat échouent devant les barricades de Juillet...



CHARBONNIER EST MAITRE CHEZ LUI

D'après H. Bellangé.

Si les ordonnances de Juillet n'avaient pas précipité Charles X de son trône, — dit M. Nothomb dans son *Essai sur la Révolution,* — Guillaume Ier aurait continué à régner sur la Belgique.

Louis XVIII et Charles X, les derniers des Bourbons, — qui n'avaient rien appris et rien oublié, — voulaient faire revivre l'ancien régime. Ils paraissaient ignorer que depuis 1789 il y avait eu en Europe des bouleversements radicaux et qu'à Louis XVI avaient succédé la République et l'Empire! L'un avait donné à l'homme la gloire, l'autre la liberté!

***

Arrive l'époque de l'anniversaire du bon roi Guillaume.

Une illumination générale du Parc avait été préparée; un feu d'artifice devait être tiré le 24 août, jour de la fête.

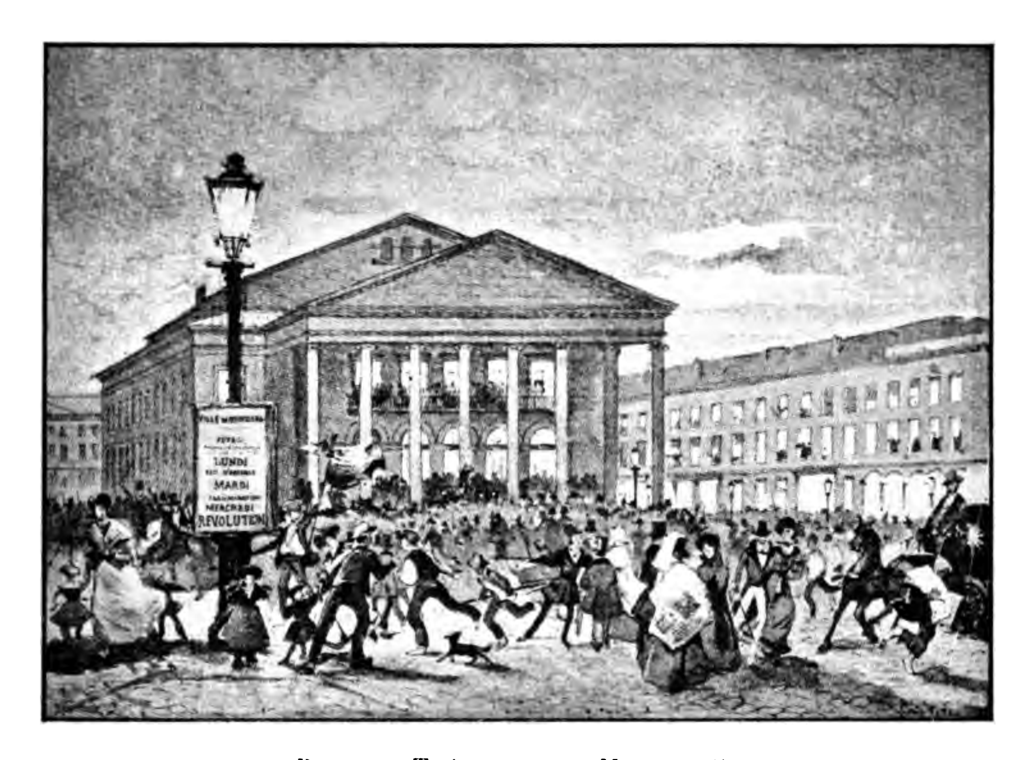
Les préparatifs coûtaient des sommes énormes, et cependant le peuple était écrasé sous l'impôt de la mouture.

Le prix du pain, déjà fort élevé, éprouva une nouvelle augmentation.

Une fermentation sourde régnait dans Bruxelles. On avait,

paraît-il, affiché aux coins des rues des placards en lettres rouges qui portaient :

Lundi, feu d'artifice;
Mardi, illumination;
Mercredi, révolution.



PLACE ET THÉATRE DE LA MONNAIE (1)

Dessin de Louis Titz.

On lit dans *Bruxelles à travers les Ages,* le remarquable ouvrage de M. Hymans, si superbement édité par la maison Bruylant :

« Le lendemain, mercredi 25, l'affiche du spectacle portait la *Muette,* annoncée depuis plusieurs jours, mais que l'autorité avait voulu défendre et ne permettait que par crainte de désordres.

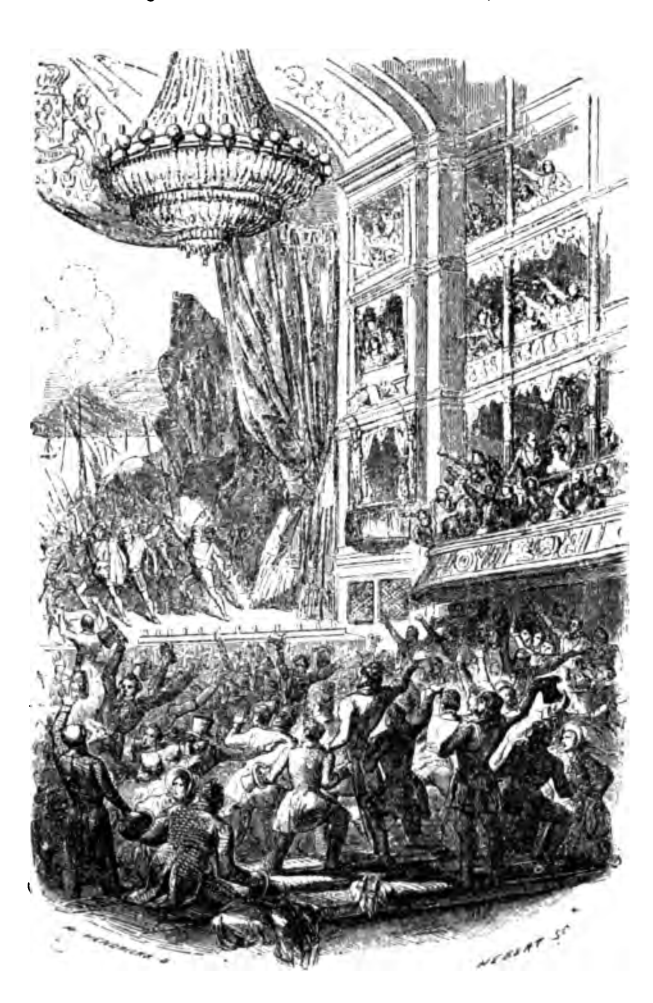
» Tous les jeunes gens se réunissaient, se félicitaient de la représentation de cet opéra comme d'une victoire remportée sur la police, se promettant d'applaudir tous les passages en faveur de la liberté.

(1) Le théâtre de la Monnaie a été détruit par un incendie le 21 janvier 1855.

» Dès l'ouverture des bureaux, la salle fut envahie. Ceux qui n'avaient pas été assez heureux pour obtenir des billets se promenaient dans les environs.

» La pièce est exécutée avec un ensemble admirable.

» Quand l'auteur Lafeuillade, dans Masaniello, entame l'air : « Amour sacré de la patrie! », les spectateurs, électrisés, se lèvent.



» L'enthousiasme est à son comble. »

* * *

Toutes les allusions furent chaudement applaudies, — dit l'historien italien Gemelli, qui résidait chez nous, — et surtout celles qui étaient en rapport avec les idées du moment.

Les corridors du théâtre, le vestibule et le péristyle retentissaient de chants et de cris.

Le bruit était tel qu'on l'entendait jusque sur la place de la Monnaie.

Une partie de l'auditoire sortit en poussant des cris de liberté, dit M. Hymans.

Quelques jeunes gens traversaient le Fossé-aux-Loups.

Là se trouvent les bureaux du *National*, le journal du forçat libéré Libri-Bagnano, l'âme damnée de Guillaume.

Des pavés sont arrachés et lancés contre les fenêtres, qui volent en éclats.

Une voix s'élève : « Mes amis, il faut aller chez Libri lui-même. »

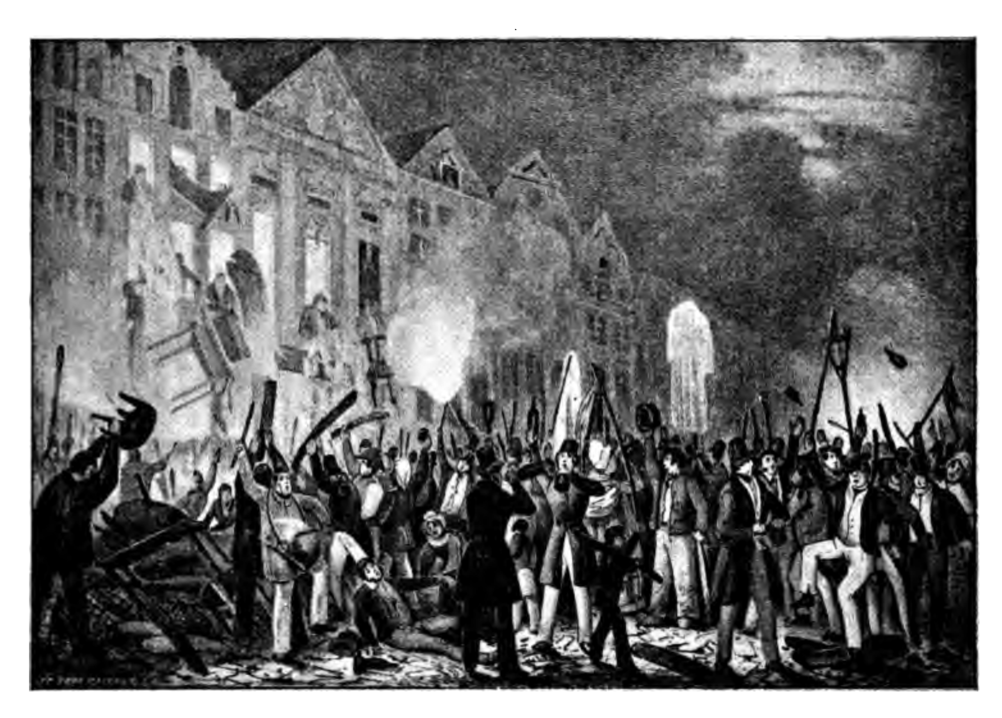
Au milieu de la rue de la Madeleine, Libri avait installé une élégante librairie.

En un clin d'œil, les portes de la maison sont enfoncées, les chambres envahies.

Libri a disparu. Il était temps.

A une fenêtre du second étage, on avait attaché un manche à balai muni d'un nœud coulant.

Les assaillants brisent et déchirent tout ce qu'ils trouvent.



La maison de M. Libri-Bagnano dans la nuit du 25 au 26 aout 1830

Un détachement de grenadiers fut dirigé vers la rue de la Madeleine.

Une lutte s'engagea. 2 malheureux tombèrent morts. Pour la première fois, le sang belge rougit les pavés.

A remarquer qu'aux manifestants — des bourgeois — se sont joints des éléments d'un ordre inférieur. Comme toujours, les êtres oisifs, fainéants, les gens sans aveu, qui pullulent dans toute grande ville, parviennent à se mettre au premier rang. On les voit vider les caves de Libri.

Avant cette rixe, le gros de la foule s'était rendu, par les rues de l'Empereur et de Ruysbroeck, vers l'hôtel du ministre Van Maanen, situé à l'angle de la rue des Petits-Carmes, en face de la Prison.

Van Maanen passait pour être le serviteur trop fidèle du Roi.

La foule brise en chemin les vitres de l'ancien Palais de Justice, où siégeait la Cour d'assises.



PALAIS DE Mgr VAN MAANEN, MINISTRE DE LA JUSTICE A BRUXELLES INCENDIÉ PAR LE PEUPLE LE 26 AOUT 1830

La maison du ministre, livrée aux flammes après avoir été dévastée de la manière la plus effroyable, s'affaissait lentement aux regards avides d'une multitude satisfaite, qui ne permettait aux pompiers d'approcher que pour empêcher le feu d'atteindre les maisons voisines.

Les hôtels du commandant de place, général Wauthier, au Sablon; du procureur du roi, Schuermans, rue du Poinçon; du directeur de la police, De Knyff, rue de Berlaimont, furent également saccagés.

Les boutiques des armuriers sont dévalisées.

Les insignes de la Maison d'Orange tombent partout, brisés sous les coups de crocs de fer dont le peuple s'est armé.

Fait à noter : Des individus de sac et de corde, qui se sont mêlés aux bourgeois, veulent satisfaire leurs bas instincts de vol et de déprédation. Il en est qui s'emparent de bijoux, de vêtements... Le peuple exerce lui-même la police et fait rendre gorge à ces malandrins.

* * *

L'autorité était impuissante.

La garde communale existante, n'étant point réquisitionnée, ne bougeait pas.

D'ailleurs, cette garde — grâce à la loi d'alors, qui admettait le remplacement — ne se composait guère que de mercenaires et n'offrait aucune espèce de garantie.

La bourgeoisie comprit qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour protéger les propriétés et rétablir l'ordre.



Une garde urbaine s'improvisa tout d'un coup, spontanément, et s'interposa entre l'armée et la populace.

On s'occupa immédiatement de donner à cette garde une organisation provisoire; on nomma des capitaines pour chacune des 8 sections, et les marques spéciales de chaque grade furent déterminées.

La garde bourgeoise n'avait pas d'uniforme; elle était armée de fusils de chasse et de fusils de munition.

Comme signe distinctif, elle portait sur le devant du chapeau le numéro de la section et à gauche la cocarde tricolore aux anciennes couleurs brabançonnes : rouge, jaune et noire.

Dès le 26 août, la garde bourgeoise remplaçait la garnison pour l'occupation de tous les postes.

Pour éviter de nouveaux conflits, l'armée se retira dans le haut de la ville.

Le drapeau brabançon fut arboré à l'Hôtel de Ville.

A la garde, il fallait un chef.

Le 27 août, M. Emmanuel Vander Linden d'Hoogvorst fut nommé commandant en chef de la garde bourgeoise.

Il se hâta de nommer les officiers supérieurs, les adjudants et le cadre de la garde à cheval, dont le premier commandant fut le colonel Hotton, ancien officier de l'Empire.



LE BARON E. VANDER LINDEN D'HOOGVORST,
GÉNÉRAL EN CHEF
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES GARDES CIVIQUES DE LA BELGIQUE
ET MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

M. Mercier, dans ses notices historiques sur la cavalerie de la garde civique bruxelloise, rend compte du grand rôle joué par les chasseurs à cheval de 1830 et après (1).

Dans l'état-major d'Emmanuel d'Hoogvorst, il y avait aussi le major Vandermeere, ancien officier, qui a laissé également de curieux mémoires.

Une batterie d'artillerie fut fondée : elle prit le nom d'*artillerie bruxelloise*; elle fut attachée à ce titre, en 1831, à la première brigade de l'armée de la Meuse, commandée par le général Mellinet. Cette batterie avait pour chef M. Dufossé, capitaine, et pour aide major M. Delstanche, médecin, honorablement connu à Bruxelles (2).

(1) L'ouvrage s'arrête à 1884. On prête à M. Georges de Ro, le sympathique commandant actuel de l'escadron de la garde civique de Bruxelles, le dessein de le compléter.

(2) Note de M. A. Stevens, officier à la division d'artillerie de la garde civique de Bruxelles.

Les patrouilles de la garde bourgeoise — dit White — étaient précédées par des bannières sur lesquelles on lisait : « Liberté ! Sécurité ! » ou quelques autres devises patriotiques. Quoique les boutiques demeurassent closes, que toutes les affaires fussent suspendues, les marchés étaient approvisionnés comme à l'ordinaire, et une multitude de curieux parcouraient les rues pour visiter le



CHASSEURS A CHEVAL

théâtre des différentes dévastations. Pendant la nuit, toute la ville était illuminée, les citoyens ayant généralement déféré à l'invitation de l'autorité municipale d'éclairer la façade de leurs maisons pour dissiper l'obscurité profonde dans laquelle l'absence des réverbères détruits par le peuple aurait plongé la ville.

La garde fut organisée par décrets des 26 octobre, 25 novembre, 2 et 3 décembre 1830.

Une loi du 31 décembre 1830, votée par le Congrès, lui donna son organisation définitive.

*
* *



ARTILLERIE

Tout le monde était un peu soldat en ces temps troublés. On sortait à peine de l'épopée frémissante de l'Empire, avec ses fanfares et ses panaches.

La combativité était grande. On avait tant souffert, tant lutté, tant aspiré au bien-être et à l'indépendance, qu'aucun effort ne coûtait...

Il y avait alors une sincère et franche abnégation civique.

Capoue a débilité les vétérans d'Annibal.

Quel bonheur pour les Belges d'aujourd'hui de ne pas avoir à s'acquitter de la lourde et sanglante tâche qu'ont assumée les nationaux de 1830 !

L'enthousiasme est mort. Le snobisme a tué la foi patriotique... Mais la bonne volonté peut la faire revivre.



INFANTERIE DE LIGNE (1)

Grâce à la grande obligeance de M. le lieutenant général Verstraete, nous avons eu la bonne fortune de feuilleter le livre d'ordres du sergent-major de la 2e compagnie du 8e bataillon (8e section) de la garde bourgeoise de Bruxelles. Ce registre renferme les ordres du 28 avril 1830 au 2 juin 1831.

(1) Ces clichés sont tirés du remarquable ouvrage, dédié à S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique, l'*Armée Belge*, par le général Rouen. Cet ouvrage,

Pas un jour ne se passait sans corvées, gardes, revues, services d'ordre... Un poste était même fourni à Tervueren.

Nul ne songeait à récriminer.

Actuellement, on plaint les « pauvres » gardes civiques quand ils doivent, de temps en temps, un dimanche, se rendre pendant 2 heures à l'exercice ! Nous ne parlons pas de l'armée : depuis longtemps les Belges ont pris l'habitude de s'y faire remplacer par des mercenaires, au lieu d'y envoyer leurs « enfants »...

Fasse le ciel qu'un jour ils n'aient pas à s'en repentir !

* * *



D'HOOGVORST,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES GARDES CIVIQUES
DU ROYAUME (1)

d'Hoogvorst fut le premier inspecteur général des gardes civiques du Royaume.

En vertu de l'arrêté du Gouvernement en date du 19 novembre 1830, portant qu'il sera décerné une médaille de récompense avec brevet à tout membre de la garde civique qui rendrait un service signalé dans ses fonctions, il obtint, le premier, la médaille de récompense, « en considération des services éminents rendus par lui à la Patrie », dit son brevet.

Cette médaille était attachée à un ruban de soie, fond rouge,

---

qui contient 150 planches hors texte, en couleur, et un grand nombre d'illustrations, donne l'exposé historique de l'organisation de l'armée belge, de ses costumes et uniformes, de son armement et de sa tactique depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours.

Il s'occupe aussi de la garde civique.

En vente chez M. Goetgebuer, libraire, 44, rue de Lausanne, Bruxelles.

(1) Ce portrait, propriété de Mme Christiaens, veuve du colonel, qui, de 1868 à 1884, commanda la 1re légion de Bruxelles, représente M. d'Hoogvorst dans sa dernière tenue d'inspecteur général.

liséré noir et blanc, et le ruban ne pouvait jamais être porté sans la médaille.

d'Hoogvorst mourut, rue Fossé-aux-Loups, en avril 1866.

Toute la garde lui rendit les honneurs.

Une statue lui fut élevée à Meysse, où il était bourgmestre.

Elle fut inaugurée le 24 septembre 1893, et le discours prononcé à cette occasion par M. de Burlet, alors ministre de l'intérieur, fut un exposé complet de la vie de ce grand citoyen.



Dessin de Gaillard (du PATRIOTE ILLUSTRÉ).

On a exécuté ensuite une cantate de M. de Boeck, organiste de Merchtem, et du poète flamand De Smet.

La statue, œuvre du sculpteur Laumans, a été fondue par la Compagnie des Bronzes.

Le bronze est fort beau : le général est en grande tenue de commandant des gardes civiques avec la blouse de 1830; dans la main droite, il tient l'énorme chapeau des gardes de l'époque. Devant, sur le socle, les armoiries avec la devise : « Espoir et Courage », ainsi que ces simples mots : Baron Emmanuel Vander Linden d'Hoogvorst, 1781-1866.

A d'Hoogvorst succéda comme inspecteur général le lieutenant général Renard, qui fut lui-même remplacé en 1879 par le lieutenant général Maréchal, lequel avait combattu, avec ses frères, en 1830, pour l'Indépendance.

Depuis 1893, l'inspection générale est exercée par le lieutenant général Pontus, ancien ministre de la guerre.

*
* *

M. Plétinckx fut nommé commandant en second de la garde bourgeoise.

Maréchal des logis, il s'était vaillamment comporté à Waterloo. Officier dans l'armée des Pays-Bas, il demanda à servir aux Indes, comprenant que pour un officier belge l'avancement était difficile dans le pays.

On peut lire dans sa *Notice biographique :*

« Voici un détail caractéristique sur la manière dont il fut accueilli à Java par son colonel : « J'avais bien » besoin d'un Brabançon » de plus dans mon régi» ment ! »

» Boutade assaisonnée d'un juron hollandais ne lui donnant que trop de signification. »



LE GÉNÉRAL PLÉTINCKX

Dessin du journal LA RÉFORME.

Il avait fini par donner sa démission et était venu habiter Bruxelles.

Pendant les hostilités engagées par le prince Frédéric, Plétinckx se présenta comme parlementaire, fut saisi et envoyé à Anvers.

Dans la suite, devint lieutenant général dans l'armée ; plus tard, commanda la milice citoyenne de Bruxelles, en remplacement du lieutenant général Petithan, décédé le 10 août 1857, qui lui-même avait succédé à Nypels.

Plétinckx avait comme chef d'état-major le colonel Stoefs, qui le remplaça en 1878 et démissionna en 1893.

M. Stoefs fut remplacé par le comte Adrien d'Oultremont, qui, après avoir servi dans l'armée, avait commandé l'escadron de la garde à cheval bruxelloise.

M. d'Oultremont donna sa démission en 1898. Il est président d'honneur de la Fédération royale des officiers de la garde civique.

La garde de Bruxelles est actuellement sous les ordres du lieutenant général Verstraete.

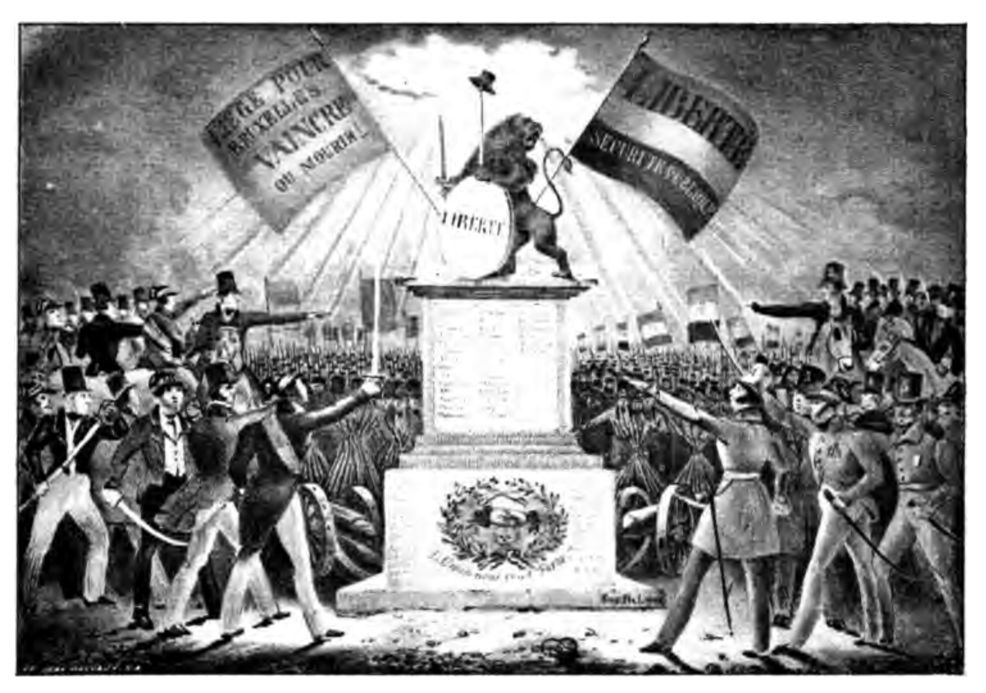
* * *

Un renfort considérable de troupes était en marche sur la capitale. On voulait, avec leur aide, reprendre le service ordinaire des postes de la ville et décharger de ce soin la garde bourgeoise.

L'annonce de l'approche des troupes, répandue dans Bruxelles, exaspéra non seulement le peuple, mais encore tous les gardes bourgeois, qui virent dans cette mesure une réaction imminente.

Partout on criait : « Aux armes ! »

La province envoyait des contingents.



L'Union des Patriotes. — Dédié a tout vrai Belge

Elle fut enfin conclue, cette fameuse *Union des Patriotes*, qui devait rendre les Belges invincibles. Catholiques et libéraux réalisèrent cet accord qui manqua aux patriotes de 1789. La révolution, cette fois, devait réussir.

On parlait de former des barricades à l'instar de Paris, dont les journées de Juillet étaient si présentes à la mémoire des Belges.

On résolut de s'opposer de vive force à l'entrée des troupes. On voulait même prendre l'initiative en attaquant celles qui se trouvaient encore devant les palais.

Le 31 août, les troupes campaient à Laeken avec les princes d'Orange et Frédéric, fils du roi Guillaume.

M. d'Hoogvorst obtint que le prince d'Orange pénétrerait seul le lendemain en ville, sous la protection de la milice bourgeoise.

La garde de Bruxelles, renforcée de celles de Molenbeek, Saint-Josse et Saint-Gilles, — en tout 8,000 hommes, portant



ENTRÉE DU PRINCE D'ORANGE PAR LA PORTE DE LAEKEN
LE MERCREDI 1er SEPTEMBRE 1830

Chez Fietta frères, rue de la Colline, à Bruxelles.

des drapeaux brabançons, — marcha au-devant du Prince, qu'elle attendit près du pont de Laeken.

La garde de la capitale comptait environ 5,000 hommes, armés de fusils de munition, sauf ceux de la première section, qui n'avaient que de longs couteaux, des faux, des piques et quelques grossiers fusils, ce qui donnait à cette section un aspect quelque peu sinistre.

Le Roi, dit M. de Leutre, commit une faute en ne venant pas lui-même à Bruxelles.

Il compta sur l'influence du prince d'Orange, à qui les Bruxellois portaient un vif attachement.

Dans sa famille, on l'appelait même *le Belge*.

A Waterloo, il commandait le centre des Alliés. Il s'y conduisit fort bravement. Lors de l'assaut final de la garde impériale, il fut

blessé à l'épaule en ralliant ses troupes, à l'endroit où a été élevée plus tard la butte du Lion.

*
* *

Le Prince était accoutumé à bien vivre, se souciant peu de politique, aimant la Belgique, où il trouvait des compagnons de plaisir, préférant la vie élégamment raffinée qu'il menait dans le palais de Bruxelles ou dans sa charmante résidence de Tervueren à l'existence monotone de la Cour bourgeoise de La Haye.



ENTRÉE DU PRINCE A CHEVAL

Dessin de Hendrickx.

Lorsqu'il pénétra dans la ville et qu'il aperçut tous ces préparatifs d'une énergique résistance, les rues dépavées, ces bataillons nombreux de citoyens transformés en soldats pour la défense de la patrie et de la liberté, ces corps d'ouvriers armés de haches et de scies avec lesquelles ils venaient de construire les barricades, il comprit que ce n'était pas là une émeute ordinaire et facile à comprimer.

Il jeta les yeux autour de lui, cherchant un regard ami, cherchant un drapeau, une cocarde orange; mais partout flottaient au vent les couleurs brabançonnes.

Immédiatement derrière lui marchait un groupe de 25 fau-

bouriens, armés de piques, vêtus de blouses bleues et dont l'aspect farouche rassurait peu ses aides de camp.

La haie silencieuse du peuple s'ouvrait devant ses pas et se refermait derrière lui comme pour opposer à sa retraite une infranchissable barrière.

Il voulut crier : « Vive le Roi! » mais sa voix ne trouva aucun écho.

Alors son émotion fut si grande qu'il pencha sa tête sur sa poitrine et que des larmes coulèrent de ses yeux.

Arrivé Grand'Place, lui, qui n'avait jamais tremblé, fut pris d'une peur panique, incompréhensible. Il piqua des deux, et par la rue de Ruysbroeck, où il dut sauter une barricade, il rentra au Palais.

* * *

La députation envoyée au Roi, à La Haye, revint à Bruxelles sans avoir rien obtenu.

Le 3 septembre, une commission se rendit chez le prince d'Orange pour lui soumettre un projet de séparation de la Belgique et de la Hollande, mais sans toucher à la Dynastie.

Le Prince s'offrit pour aller porter à son père l'expression de ce vœu.

Il partit en promettant de revenir; mais, en s'éloignant, il jeta un regard plein de tristesse sur son palais, sur cette ville qu'il aimait tant.

Un secret pressentiment l'avertissait qu'il ne devait plus les revoir.

Le même soir, les troupes qui bivouaquaient depuis 8 jours sur la place des Palais quittèrent Bruxelles et se joignirent au corps d'armée cantonné à Vilvorde, commandé par Frédéric.

* * *

Les événements de la capitale avaient causé une grande émotion dans toutes les provinces.

Toutes les villes, Mons, Namur, Verviers, Louvain, Ath, Bruges, etc., etc., s'associaient franchement au mouvement de la cité brabançonne.

Liége surtout.

Des envois de fusils et de cartouches, payés par les patriotes, étaient sans cesse expédiés vers Bruxelles, et plus tard c'est de



CHARLES ROGIER PARTANT POUR BRUXELLES LE 4 SEPTEMBRE 1830
AVEC LES VOLONTAIRES LIÉGEOIS

Tableau de Soubre.

Liége qu'arriva cette brave compagnie de volontaires qui, sous le commandement de Charles Rogier, rendit de si éclatants services à la cause de la Révolution.

En route, Rogier faillit être tué.

A la tête d'une troupe de combattants liégeois, il passait près du château de Grez, habité par le prince de Looz-Corswarem, qui professait des idés orangistes très avancées.

Le fils du prince, le jeune Edmond de Looz, chassait dans les prés voisins, quand il aperçut la petite troupe qui suivait le chemin conduisant vers Grez.

Il mit en joue Charles Rogier, qui était à cheval, et voulut tirer.

Son garde, Toussaint Maricq, abattit l'arme.

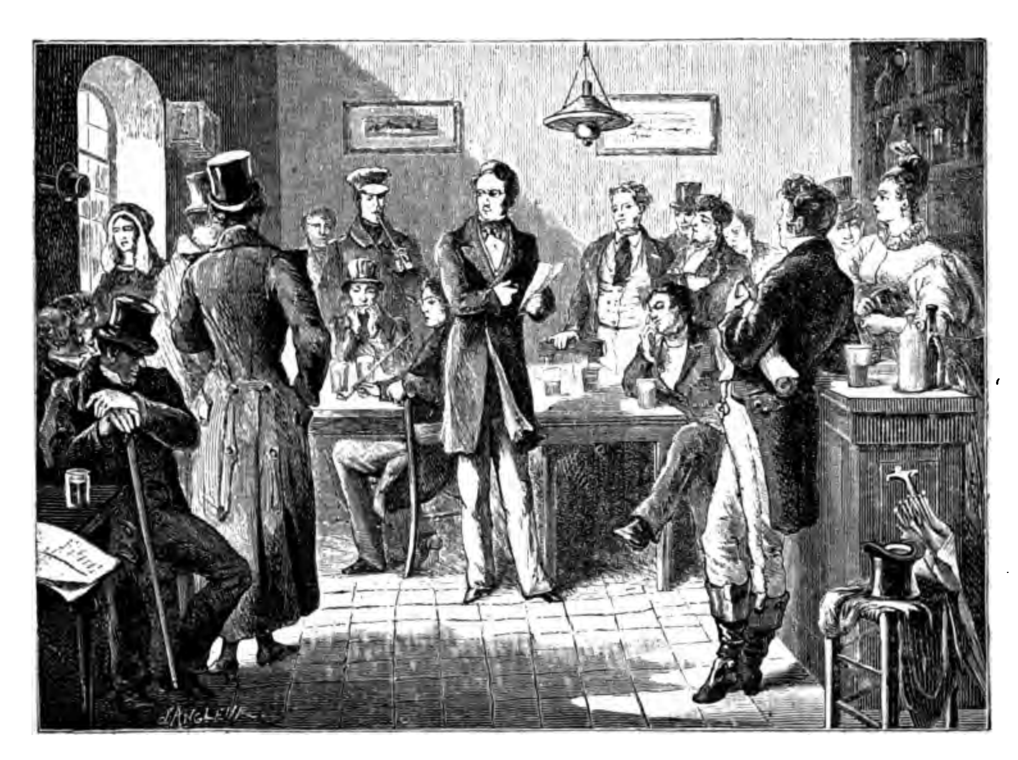
Quand le groupe fut à une certaine distance, le garde alla déposer sa casquette sur un buisson, près de l'endroit où Rogier avait passé, et invita le prince à tirer. La casquette fut criblée.

Avant d'entrer à Bruxelles, les volontaires, harassés, s'arrê-

tèrent devant l'estaminet de l'*Etoile*, existant encore chaussée de Louvain. La plupart s'assirent sur les trottoirs, le fusil entre les jambes. Le « baes » fit servir à la troupe des chopes de bière par ses servantes, à qui il avait défendu de recevoir le prix des consommations.

En ce temps-là, les Belges n'avaient guère d'autre chant patriotique que la *Parisienne* (de Casimir Delavigne), dont voici le refrain :

En avant, marchons — Contre les canons; — A travers le fer, le feu des bataillons, — Courons à la victoire! (*bis*).



JENNEVAL DÉCLAMANT LA « BRABANÇONNE »

*Dessin de l'*ILLUSTRATION NATIONALE.

Un acteur du théâtre de la Monnaie, Jenneval, composa une *Brabançonne,* dont Campenhout fit la musique.

C'est leur œuvre commune que le ténor Lafeuillade fit entendre, le 12 septembre 1830, sur la scène de la Monnaie, où les deux chanteurs reçurent les premières acclamations du public bruxellois.

Le succès fut énorme.

A partir de ce moment, l'on entendit partout retentir le nouveau refrain brabançon, dont voici les paroles :

1

Dignes enfants de la Belgique,
Qu'un beau délire a soulevés,
A votre élan patriotique
De grands succès sont réservés.
Restons armés, que rien ne change!
Gardons la même volonté,
Et nous verrons fleurir l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

2

Aux cris de mort et de pillage,
Des méchants s'étaient rassemblés;
Mais votre énergique courage
Loin de vous les a refoulés.
Maintenant purs de cette fange
Qui flétrissait votre cité,
Amis, il faut greffer l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.



CAMPENHOUT CHANTANT LA « BRABANÇONNE » AU CAFÉ CANTONI (1)

Tableau de Van Hammée.

3

Et toi, dans qui ton peuple espère,
Nassau, consacre enfin nos droits;
Des Belges en restant le père,
Tu seras l'exemple des rois.
Abjure un ministère étrange,
Rejette un nom trop détesté,
Et tu verras mûrir l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

4

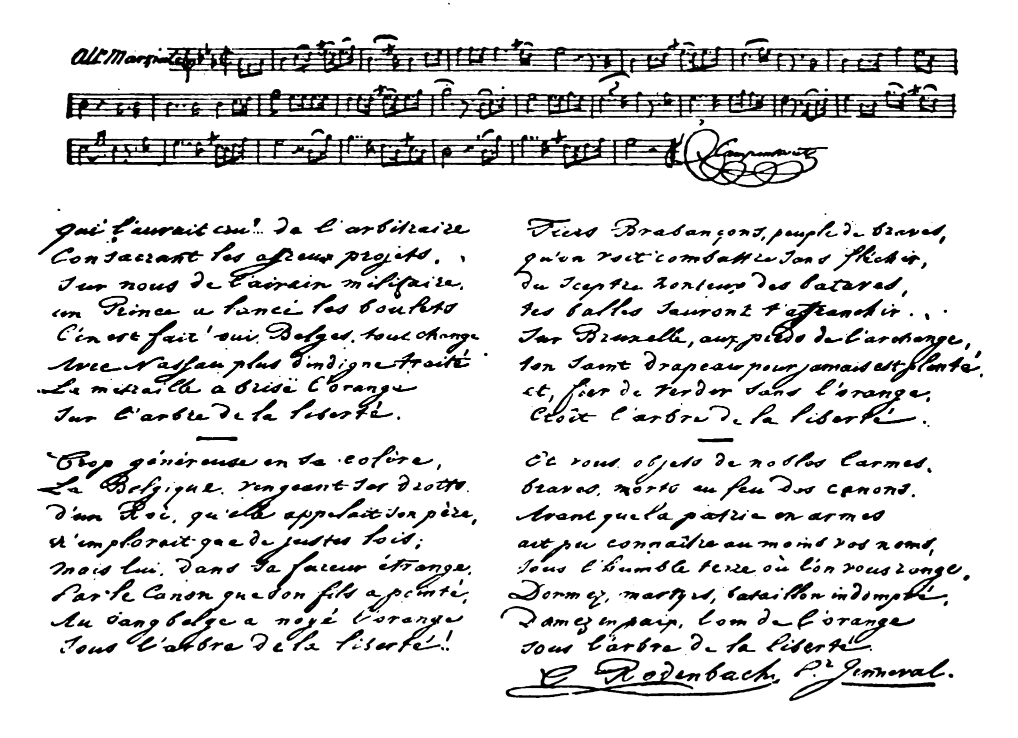
Mais malheur si de l'arbitraire
Protégeant les affreux projets,
Sur nous du canon sanguinaire
Tu venais pointer les boulets!
Alors tout est fini, tout change,
Plus de pacte, plus de traité,
Et tu verrais tomber l'Orange
De l'arbre de la Liberté!

(1) Le Café Cantoni, actuellement démoli, était situé rue des Princes.

Après les journées de Septembre, auxquelles il avait pris une part si glorieuse, Jenneval modifia les paroles de la *Brabançonne*.

C'est au mois d'octobre seulement que Campenhout chanta — rue de la Fourche, à l'*Aigle*, autre cabaret fameux à cette époque — cette *Brabançonne*, dont voici une reproduction. Le manuscrit original est déposé à la Bibliothèque royale :

La Brabançonne.


All° Marziale

Campenhout

Qui l'aurait cru!.. de l'arbitraire
Consacrant les affreux projets,
Sur nous de l'airain militaire
un Prince a lancé les boulets.
C'en est fait! oui, Belges, tout change,
Avec Nassau plus d'indigne traité.
La mitraille a brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Trop généreuse en sa colère,
La Belgique, vengeant ses droits,
D'un Roi, qu'elle appelait son père,
N'implorait que de justes lois;
Mais lui, dans sa fureur étrange,
Par le canon que son fils a pointé,
Au sang belge a noyé l'orange
Sous l'arbre de la liberté!

Fiers Brabançons, peuple de braves,
Qu'on voit combattre sans flétrir,
Du sceptre honteux des bataves,
Tes balles sauront t'affranchir.
Sur Bruxelle, aux pieds de l'archange,
Ton saint drapeau pour jamais est planté,
Et, fier de verdir sans l'orange,
Croît l'arbre de la liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,
braves, morts au feu des canons,
Avant que la patrie en armes
ait pu connaître au moins vos noms,
Sous l'humble terre où l'on vous range,
Dormez, martyrs, bataillon indompté,
Dormez en paix, loin de l'orange
Sous l'arbre de la liberté.

C. Rodenbach, Pr Jenneval.

On sait que d'autres paroles ont été appliquées à l'air national belge.

Rogier lui-même, en 1860, a rimé des couplets qu'un Hollandais pourrait chanter :

1

Après des siècles d'esclavage,
Le Belge, sortant du tombeau,
A reconquis par son courage
Son nom, ses droits et son drapeau.
Et ta main souveraine et fière,
Peuple désormais indompté,
Grava sur ta vieille bannière
Le Roi, la Loi, la Liberté !

2

Marche de ton pas énergique,
Marche de progrès en progrès;
Dieu, qui protège la Belgique,
Sourit à tes mâles succès.
Travaillons : notre labeur donne
A nos champs la fécondité,
Et la splendeur des arts couronne
Le Roi, la Loi, la Liberté !

3

Ouvrons nos rangs à d'anciens frères
De nous trop longtemps désunis ;
Belges, Bataves, plus de guerres :
Les peuples libres sont amis.
A jamais resserrons ensemble
Les liens de fraternité,
Et qu'un même cri nous rassemble :
Le Roi, la Loi, la Liberté !

4

O Belgique ! ô mère chérie,
A toi nos cœurs, à toi nos bras,
A toi notre sang, ô Patrie !
Nous le jurons tous, tu vivras !
Tu vivras toujours grande et belle,
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle :
Le Roi, la Loi, la Liberté !

Mais voici du nouveau : il paraîtrait que le fameux hymne guerrier *La Brabançonne* n'est autre chose que le *Kyrie Eleyson* d'une messe de *Requiem* composée peu auparavant par Campenhout et dont le manuscrit se trouve au Conservatoire de Bruxelles...

* * *

Le prince Guillaume avait promis de revenir; il ne revint pas. Les Chambres s'étaient réunies à La Haye.



ALARME ET BARRICADE
A Paris, chez Aubert, Passage Vero Dodat.

Les députés belges y furent molestés.

Différentes députations furent envoyées au Roi, sans succès.

Guillaume restait fidèle à sa devise : *Je maintiendrai.*

En Belgique, il y eut de-ci de-là quelques échauffourées.

Bruxelles était sans autorités, livré à ses habitants, à lui-même, et pourtant — chose admirable ! — aucun désordre grave ne signala cette absence de pouvoir.

Une commission de sûreté s'y était organisée.

Cependant, les troupes s'approchaient de Bruxelles, qui se hérissa de barricades.

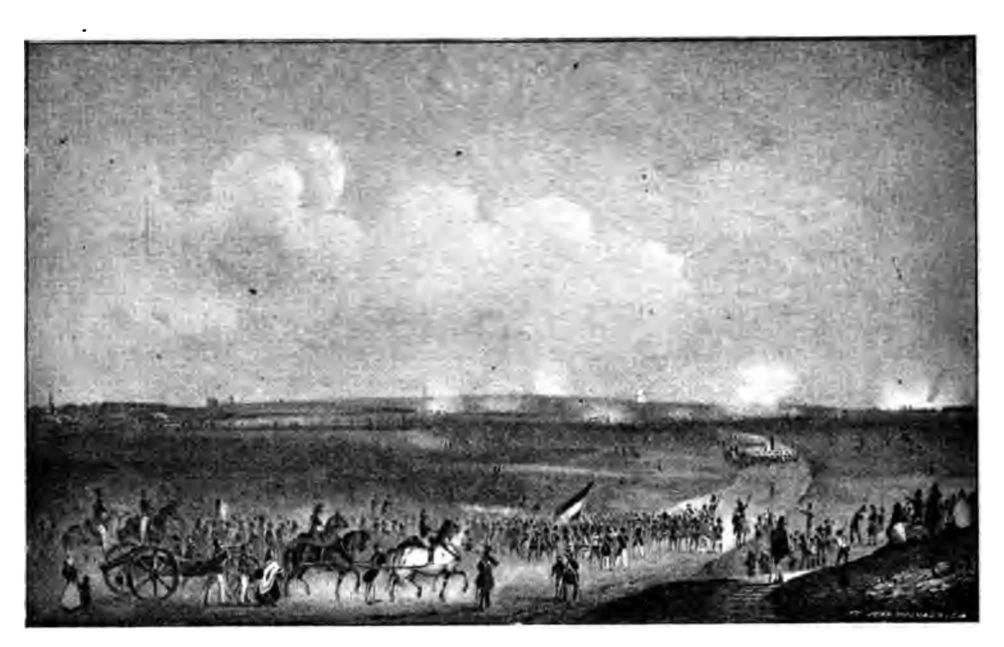
Des volontaires étaient accourus de tous les coins du pays.

Ils n'hésitèrent pas à se porter, le 21 septembre, à la rencontre des Hollandais à Dieghem et à Zellick.

Rogier reçut le baptême du feu au combat de Dieghem, raconte son biographe, M. Discailles.

Son lieutenant adjudant-major, Senault, qui avait fait un terme dans l'armée hollandaise, aimait à rappeler la vaillance du jeune commandant, qui, sous un feu effroyable, courait de rang en rang, électrisant ses soldats.

Au plus vif de l'action, Rogier avait fort mal accueilli Senault,



ATTAQUE CONTRE LES TROUPES DANS LES PLAINES DE DIEGHEM
LE MARDI 21 SEPTEMBRE 1830

P. Lauters fecit. *Lith. Dewasme-Pletinckx.*

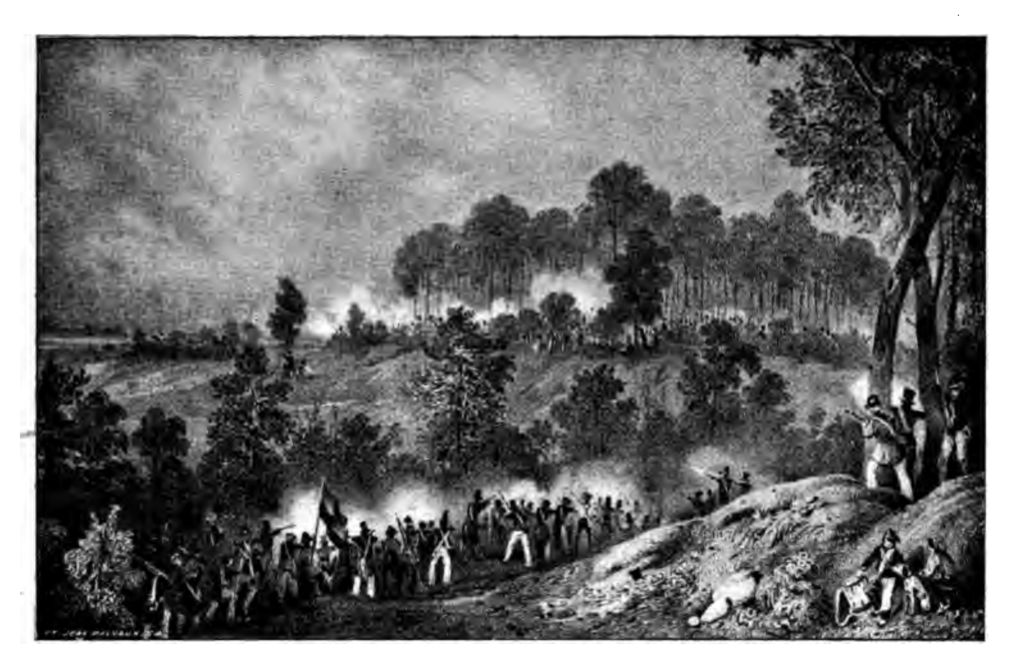
qui lui conseillait, « sans avoir l'air de battre en retraite, de se retirer un peu en arrière, au lieu de rester à découvert ».

« Eh bien, c'est ici que nous devons périr ! » dit Rogier.

Senault, craignant de passer pour un poltron, s'écria : « Si vous croyez que c'est la peur qui me fait parler ainsi, moi, ancien militaire, me voici devant la compagnie, que l'on tire sur moi ! »

Et aussitôt Rogier de lui serrer la main en disant : « Mais pas un cheveu de ma tête n'a eu cette pensée ! »

Les bourgeois se flattaient du succès, quand l'ennemi démasqua une batterie de 3 pièces, dont 2 obusiers. La décharge de cette artillerie enleva 6 hommes, non pas aux combattants, mais aux spectateurs du combat, qui avaient eu l'imprudence de suivre de près les tirailleurs.



ATTAQUE CONTRE LES TROUPES HORS DE LA PORTE DE FLANDRE

Th. Fourmois fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

Le même jour, une colonne patriote alla attaquer les avant-postes hollandais dans les environs de Zellick, sur la chaussée de Gand.

Ces tirailleries ne devaient avoir d'autre résultat que d'aguerrir nos braves.

Le 22 fut connue la proclamation du prince Frédéric, disant :

« Les troupes nationales rentreront dans Bruxelles.

» Les postes de la garde urbaine leur seront successivement remis.

» Les couleurs adoptées comme marques distinctives par une partie de la garde urbaine seront déposées.

» Toute résistance sera repoussée par la force des armes, et les individus coupables de cette résistance qui tomberont entre les mains de la force publique seront remis au juge compétent pour être poursuivis criminellement. »

Un cri de fureur répondit à cette proclamation.

La soirée se passa en préparatifs de défense. La nuit fut parfaitement tranquille. Bruxelles dormit comme Condé, la veille de Rocroi.

A 4 heures du matin, des maraîchers et des vedettes avancées se replièrent précipitamment sur la ville, vers les portes de



RÉCEPTION DES HOLLANDAIS, RUE DE FLANDRE

Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

Flandre et de Schaerbeek, annonçant que les Hollandais s'avançaient en colonnes serrées : 10,000 hommes de toutes armes, avec 24 pièces de canon.

Le corps du colonel Boekorven (1) ne trouva à la porte de Flandre qu'une vingtaine d'hommes, qui firent feu et se retirèrent.

Pleins de confiance, les Hollandais s'engagent



RÉCEPTION DES LÉGIONS HOLLANDAISES
A LA PORTE DE FLANDRE LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 1830

Au magasin de caricatures, Montagne de la Cour, 17.

(1) On n'est généralement pas d'accord sur les noms des chefs hollandais.

dans la rue de Flandre et s'avancent jusqu'à la forte barricade du Marché aux Porcs.

Quelques bourgeois, commandés par le docteur Trumper, font de derrière la barricade un feu vif qui tue beaucoup de monde.

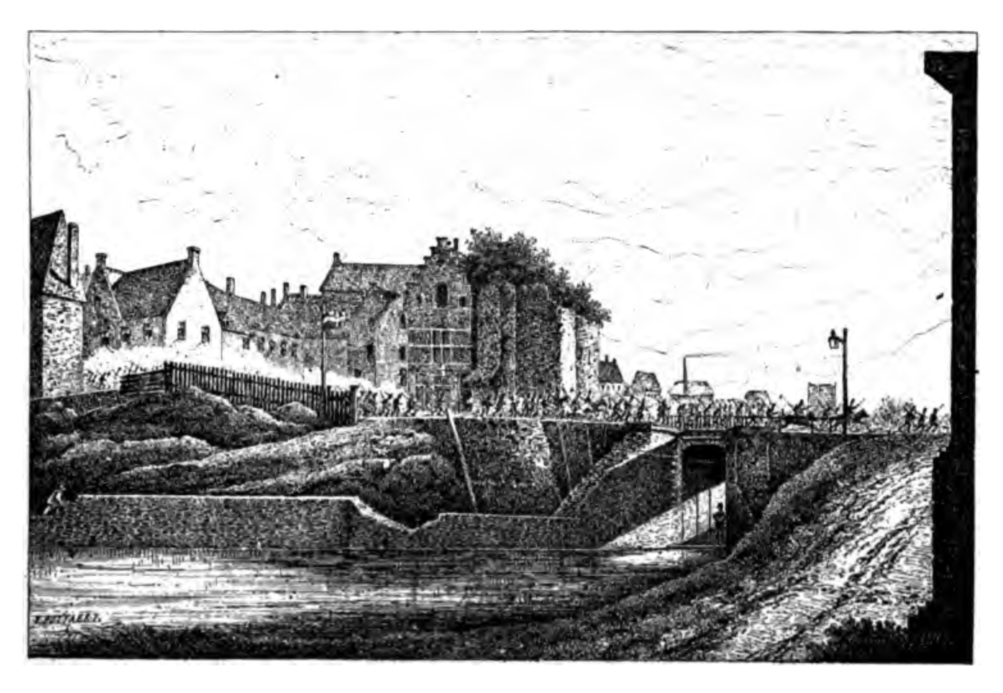
L'infanterie hollandaise veut riposter, mais les hussards sont devant elle et la forcent à tirer trop haut.

De toutes les fenêtres, de tous les toits, on fusille l'ennemi avec acharnement.

De faibles femmes ont dépavé la rue et transporté les pavés dans les greniers.

Elles les font pleuvoir sur les soldats.

On écrase les hommes et les chevaux en jetant sur eux des meubles, du bois, de la ferraille, de la chaux. Les hussards, épouvantés, se replient en désordre et se ruent sur l'infanterie, qui les suit.



FUITE DES HOLLANDAIS PAR LA PORTE DE FLANDRE

Dessin de Puttaert.

Les Hollandais traversent le pont du canal de Charleroi — alors en construction — et s'enfuient jusqu'à Assche.

La victoire est complète.

Le peuple n'a perdu que 9 hommes et n'a eu que 25 blessés.

Les Hollandais ont eu 40 hommes tués, plus de 100 blessés. On leur a fait 40 prisonniers et pris 20 chevaux.

Les armes jetées par les fuyards passent entre les mains des soldats de la liberté.

Parmi les prisonniers se trouvent un lieutenant-colonel d'infanterie et le major des hussards.



LE COMMANDANT DES HUSSARDS EST FAIT PRISONNIER

A Paris, chez Aubert, Passage Vero Dodat

A la porte de Laeken, où se dressait l'arc de triomphe Guillaume, l'ennemi n'eut pas plus de succès.

Intimidé par le feu des volontaires qui défendaient la barricade, il recula en désarroi, malgré sa grande supériorité de nombre



ARRIVÉE DES HOLLANDAIS A LA PORTE DE LAEKEN, A BRUXELLES

Lauters fecit.

et de ressources. Les Hollandais allèrent, les uns rejoindre le corps d'armée du prince Frédéric, en passant derrière le Jardin Botanique, après avoir perdu plusieurs hommes et plusieurs chevaux; les autres retournèrent au pont de Laeken, sur le canal de Willebroeck.

Un de leurs derniers boulets de canon alla se loger dans le fronton de la porte, fracassant le mot : Guillaume.

Les Hollandais campèrent dans les environs du pont pendant les 4 jours de la Révolution. L'intendance était, parait-il, si mal faite que ces malheureux — oubliés — furent forcés, pour ne pas mourir de faim, de manger leurs chevaux.



ENTRÉE DES TROUPES PAR LA PORTE DE SCHAERBEEK

Lauters fecit.

Cependant, l'attaque principale avait lieu à la porte de Schaerbeek.

Les forces qui attaquaient ce point étaient considérables : environ 8,000 hommes avec de la cavalerie et 16 bouches à feu.

Des barricades avancées protégeaient la porte. Elles étaient mal construites.

4 pièces de canon se mirent à les foudroyer presque à bout portant.

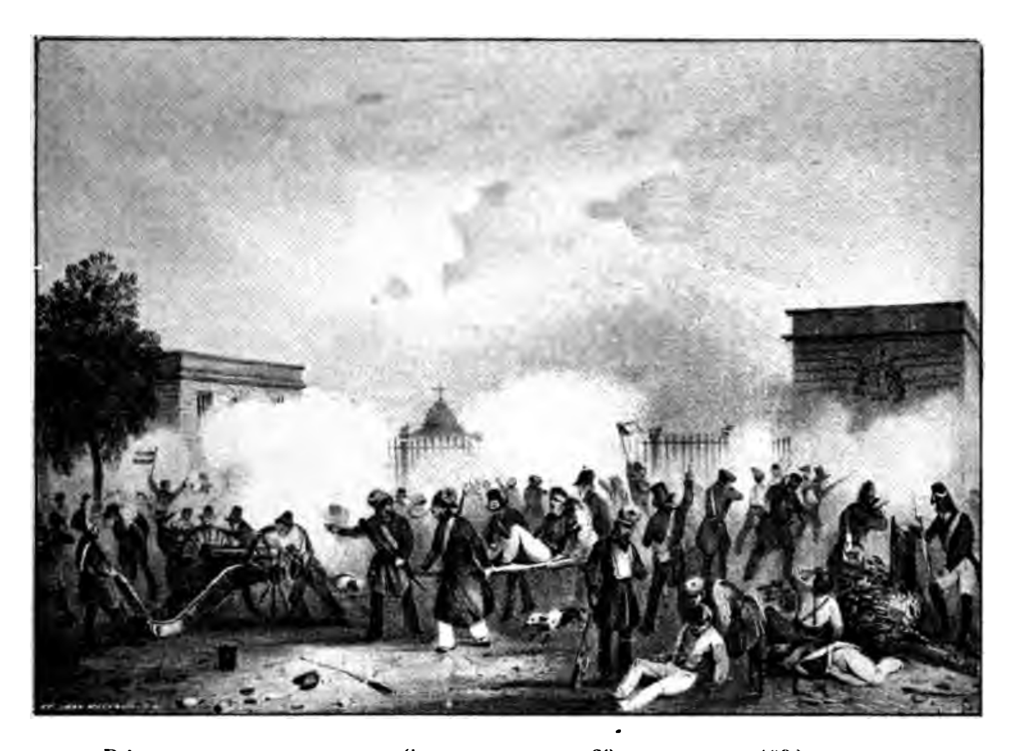
Les barricades furent promptement abandonnées.

Les grenadiers, formant la tête de la colonne, s'avancent alors jusque vers la grille.

Mais la grille était défendue par une barricade puissante et à l'épreuve du canon.

Ce poste n'était occupé que par une soixantaine de braves volontaires de Liége et du corps de Rodenbach et de Niellon.

Un Polonais, M. Stildorf, les commandait.



DÉFENSE DE LA PORTE DE SCHAERBEEK, LE 23 SEPTEMBRE 1830, AU MATIN

Chez Avanzo et Cie, rue de la Madeleine, à Bruxelles. *Lith de P. Simonau.*

Une des pièces de canon qui foudroyaient la barricade faisait beaucoup de mal aux Belges.

M. Stildorf, à la tête de 25 hommes déterminés, s'élance au milieu de la mitraille pour s'en emparer.

Une balle le blesse au pied.

Il tombe, et les siens le transportent dans la quatrième maison de la rue de Schaerbeek, où — couché sur une botte de paille — il continua à donner des ordres toute la journée.

Les tirailleurs belges sont forcés de reculer devant un ouragan de boulets et de mitraille.

Les grenadiers alors ne perdent pas leur temps à détruire la

barricade; ils renversent le mur d'enceinte, à côté du pavillon de gauche de la porte, comblent le fossé et ouvrent ainsi à la cavalerie et à l'artillerie un passage facile.

Les tirailleurs belges cependant s'étaient réfugiés dans les



INTOGT DER KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE TROEPEN
DOOR DE SCHAERBEEKSCHE POORT
BINNEN HET OPROERIGE BRUSSEL OP DEN 23sten SEPTEMBER 1830 (1)

Te Rotterdam, bij Telsz, Geb. Gazan.

maisons du boulevard, de la rue de Schaerbeek et de la rue Royale, qu'ils avaient fortifiées et crénelées d'une manière formidable.

On lit dans les *Esquisses historiques* de Dewargny :

« Rue de Schaerbeek, les Belges crénelèrent toutes les maisons et les défendirent pied à pied, et avec tant de succès, qu'après quatre jours de combat l'ennemi n'avait pas encore pu forcer la barricade, placée au premier coude de cette même rue de Schaerbeek, en face du cabaret de *Sainte-Anne*. »

Le feu n'y cessa pas un seul instant pendant toute la bataille.

* * *

(1) L'entrée des Hollandais par la porte de Schaerbeek a été représentée à Rotterdam par cette curieuse et naïve gravure.

A la porte de Schaerbeek, l'attaque était dirigée par le général Van Bylandt, qui s'était distingué à Waterloo.

Beaucoup d'officiers de l'armée de Guillaume avaient pris part — plusieurs même avec gloire — à la fameuse bataille.



RUE DE SCHAERBEEK, A BRUXELLES

P. Lauters fecit. *Lith. de [illegible]*



LA PORTE DE SCHAERBEEK A L'ENTRÉE DE LA RUE ROYALE
PENDANT LA JOURNÉE DU 23 SEPTEMBRE 1830

G. Simonau del. *Fig. par Madou.* *Imp. par P. Simonau, édit.*

Une fois la porte de Schaerbeek prise, les Hollandais, avec leur artillerie, commencèrent à balayer la rue Royale dans toute sa longueur.

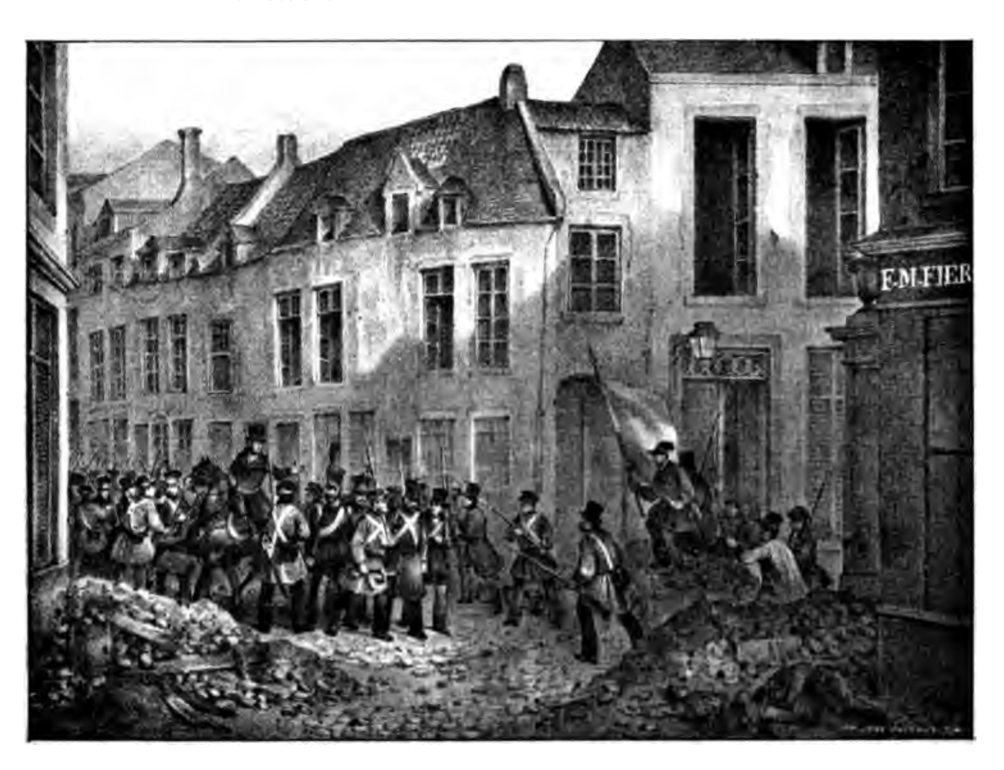
Les grenadiers et les chasseurs se précipitèrent au pas de charge et à la baïonnette croisée dans la rue Royale.

Ils ne rencontrèrent aucune résistance sérieuse, atteignirent le Parc, où ils ne trouvèrent personne, s'y établirent et s'emparèrent du palais du Roi, de celui du prince d'Orange et de celui des Etats Généraux.

Enfin, ils occupèrent les rues environnantes.

A 9 h. 1/2, ils étaient maîtres de cette position.

Pendant le trajet, ils avaient fait quelques pertes; on tirait sur eux des fenêtres.



JOURNÉE DU 23 SEPTEMBRE 1830, RUE DE LOUVAIN

Van Hemelryck, 1830. *Lith. de Jobard.*

Le feu était si vif devant la rue de Louvain que 2 compagnies sont détachées pour s'emparer de cette rue.

Elles s'avancent sous un feu meurtrier jusqu'à la rue de l'Orangerie.

Là, il est impossible d'aller plus loin. Les soldats hésitent.

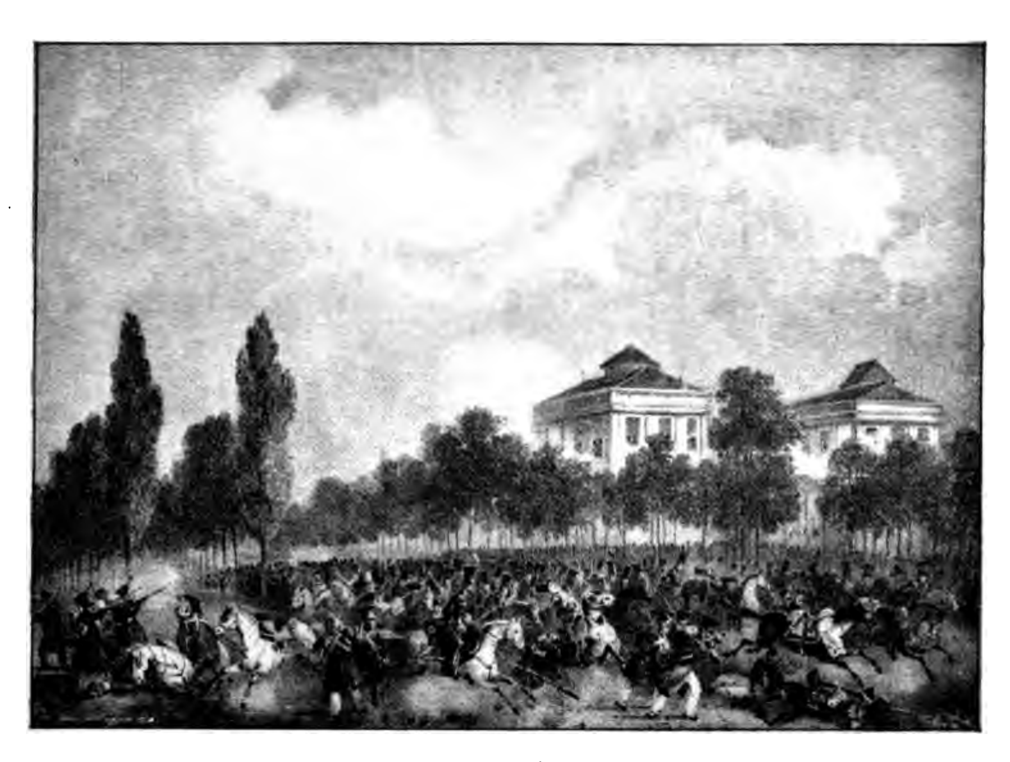
Derrière eux, les barricades se sont relevées et garnies de combattants.

Ils essayent de s'emparer de quelques maisons et de s'y retrancher, mais les habitants font une résistance héroïque.

Enfin, reconnaissant qu'ils seront tous massacrés, ils jettent leurs armes et se rendent.

On fit ainsi 150 prisonniers, qui furent conduits à la caserne des pompiers. Leurs armes et munitions — naturellement — passèrent aux mains des Belges.

Les dragons et les cuirassiers, entrés par la porte de Schaer-



CINQUANTE HOMMES LIÉGEOIS ET D'AUTRES BRAVES VOLONTAIRES SE DÉFENDIRENT A L'OBSERVATOIRE

Chez Fietta frères, rue de la Colline, à Bruxelles. *Imp.-lith. de P. Simonau.*

beek, prennent le boulevard pour aller se joindre aux leurs, qui arrivent par la porte de Louvain.

Les Liégeois et un grand nombre de volontaires bruxellois, retranchés à l'Observatoire, font sur les cavaliers 3 décharges successives, qui leur tuent 40 hommes et 24 chevaux.

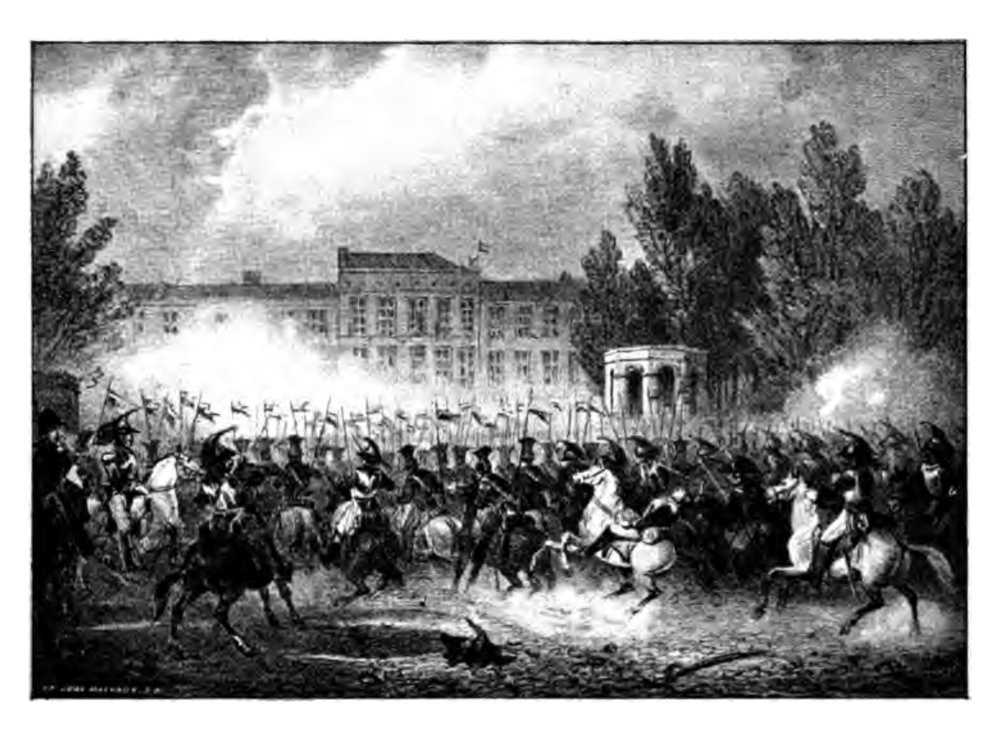
Les cavaliers, épouvantés, se débandent et fuient au grand galop jusqu'à la porte de Namur.

Les Belges occupèrent l'Observatoire jusqu'au soir, y soutenant un véritable siège, qui dura 11 heures, et ne le quittèrent pendant la nuit que pour aller combattre sur d'autres points.

On peut lire dans Van Bemmel, *Histoire de Saint-Josse-ten-Noode* :

« A la porte de Louvain, la grille avait été simplement fermée à clef, et un seul factionnaire y était resté en faction.

» Un lancier hollandais, envoyé en éclaireur, vint s'assurer



ENTRÉE DES LANCIERS ET CUIRASSIERS PAR LA PORTE DE LOUVAIN

Chez Fietta frères, rue de la Colline, à Bruxelles. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

de la position et descendit ensuite la chaussée de Louvain au galop, en tirant un coup de pistolet.

» C'était un signal convenu sans doute, car aussitôt les tirailleurs montèrent la chaussée au pas de course.

» 2 d'entre eux se mirent à ébranler la grille et, ne pouvant réussir à l'ouvrir, tirèrent un coup de fusil dans la serrure.

» Un bourgeois qui passait armé d'un fusil de chasse abattit un des deux tirailleurs.

» La porte fut enfin ouverte.

» Les pelotons de l'infanterie s'avancèrent, suivis des lanciers et des cuirassiers.

» Le général Trip s'élança en brandissant son sabre et en criant : « En avant ! au galop ! à la Grand'Place ! »

» Les cavaliers prirent le galop, en effet, mais ils n'allèrent pas loin.

» Accueillis par une vive fusillade qui partait de toutes les maisons, ils ne purent même pas forcer le coude de la rue de l'Orangerie, et, prenant par la rue Ducale, ils allèrent se ranger en bataille entre la porte de Namur et la porte de Hal. »



PLACE DE WATERLOO, PRÈS DE LA PORTE DE NAMUR

Lauters fecit.

La porte de Namur fut attaquée et prise de l'intérieur par les troupes qui s'étaient emparées du Parc.

Les volontaires belges abandonnèrent une position qu'il était inutile de défendre et rentrèrent dans la ville par la porte de Hal, où ils installèrent 2 pièces de canon.

Les Hollandais engagèrent avec eux un duel d'artillerie (1).

---

(1) Qui donc expliquera comment des boulets sont allés se loger dans des façades du boulevard de Waterloo, face à l'avenue Louise, quand il paraît établi qu'aucune attaque n'a eu lieu de ce côté, du moins perpendiculairement ?

Tous ces mouvements étaient exécutés le premier jour, avant 10 heures.

Les Hollandais, à partir de ce moment, ne firent plus un seul progrès.

Ils étaient venus s'enfermer dans le Parc. Désormais, les rôles sont changés : d'assiégeants qu'ils étaient, ils sont devenus assiégés.



DÉFENSE DE LA PLACE ROYALE EN SEPTEMBRE 1830

Chez S. Avanzo et Cie, rue de la Madeleine. *Lith. de Simonau.*

Place Royale.

C'est là que les Hollandais concentrent leurs efforts.

Mais ce poste est défendu d'une façon formidable.

La pièce de Charlier balaye la place et le Parc (1).

3 pièces ennemies veulent y répondre.

A peine sont-elles placées à la porte du Parc que leurs artilleurs et leurs chevaux tombent morts, criblés des balles de nos volontaires.

Là fut sans cesse le brave Liégeois Charlier, avec son coup

(1) A noter dans cette gravure, qui semble être de Lauters, à droite, le chien et le chapeau qui figurent aussi à la page 46.



LA JAMBE DE BOIS, PAR MADOU (1792-1877) *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*



J.-J. CHARLIER, DIT LA JAMBE DE BOIS, CANONNIER NÉ A LIÉGE LE 4 AVRIL 1794 *Lith. de Daems.*

d'œil perçant et assuré, son canon qu'il dirigeait et manœuvrait lui-même, son sang-froid, sa bravoure et sa jambe de bois ! dit de Wargny.

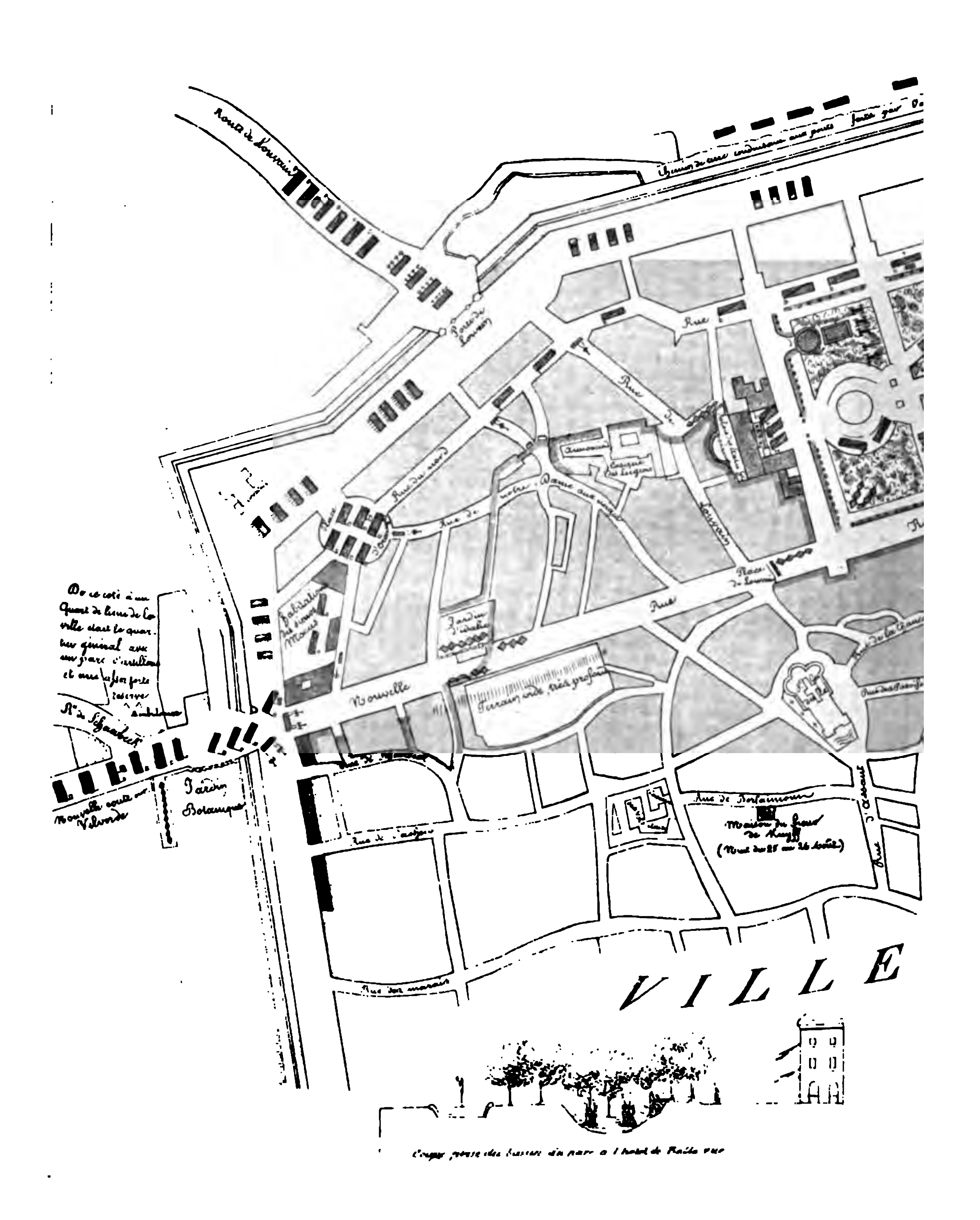
Il est à remarquer que ce brave, ancien soldat mutilé à Waterloo, n'avait jamais servi dans l'artillerie.

C'était un canonnier improvisé, qui contribua plus que personne peut-être à la victoire de Bruxelles.

Dans la gravure p. 54, Charlier porte une jambe de bois à droite ; il en est de même dans la scène de Madou ci-dessus. C'est également la jambe droite qui

Plan des positions occupées

les, 23, 24, 2



Explication des Signes.

N.B. Les brigands ayant combattu sans ordre on n'a pu représenter que l'espace qu'ils occupaient, sans indication du nombre de ceux qui se trouvaient sur chaque point.

Quant à l'armée elle s'est presque constamment tenue dans les dispositions ici indiquées, excepté la cavalerie qui n'a été d'aucun usage après le premier jour.

Le manque d'espace n'a pas permis de figurer deux fausses attaques faites dans le bas de la ville par deux détachemens de mille hommes, qui furent repoussées avec perte.



Van Hemelryck. JEUDI 23 SEPTEMBRE 1830 *Lith. de Jobard.*



JOURNÉE DU 23 SEPTEMBRE 1830 OU DE LA JAMBE DE BOIS *Sturm fecit.*

manque au brave artilleur dans son portrait (p. 55) emprunté à l'*Illustration nationale*.

Mais d'après Van Hemelryck et Sturm, la jambe manquante est à gauche (p. 58).

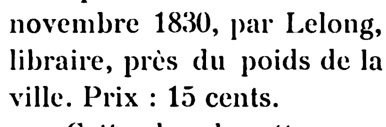
Cet étrange phénomène a donné lieu à une campagne de presse, menée par l'*Etoile Belge*, qui a élucidé la question.



Une médaille fut frappée en l'honneur de Charlier en 1830. Le pilon est à sa droite, comme le prouve d'ailleurs — pour finir — son portrait photographique communiqué par M. Castelein.

La fille de Charlier est morte récemment à Liége. Elle assistait encore très gaillardement, chaque année, au cortège qui commémore, au mois de septembre, le souvenir des héros de 1830.

M. l'avocat Julien Van der Linden nous a communiqué un curieux petit « Recueil de chants patriotiques belges, composés pour célébrer le règne de la liberté », publié à Bruxelles, en novembre 1830, par Lelong, libraire, près du poids de la ville. Prix : 15 cents.





Cette brochurette renferme le naïf dessin que voici.

Le sculpteur de Tombay a modelé un projet de monument à élever à Charlier et aux volontaires morts pour la patrie en défendant la place Royale.

Il s'agit d'un panneau en bronze — style Louis XIV — que nous espérons bien voir, un jour ou l'autre, appliqué au mur de l'hôtel Errera, près du Parc.

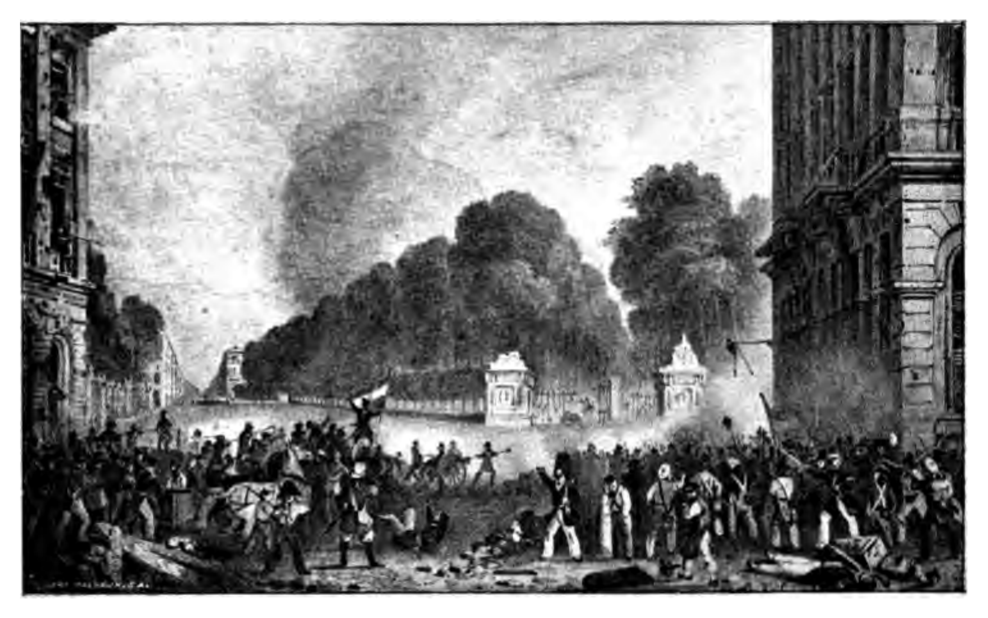
* * *

Un homme d'une force herculéenne dirigeait seul une petite pièce de canon en fer. Il la chargeait dans l'angle de la place Royale, abrité par les maisons. Il y versait un *picotin* de balles : c'était son expression.

Puis, la mettant sur ses épaules, il revenait à la barricade, la franchissait et pointait sa pièce à découvert contre les Hollandais.

Il répéta ce trait d'audace plus de 100 fois, dit l'historien de Leutre.

Des milliers de coups de fusil furent tirés contre lui. A chaque voyage qu'il faisait, on lui disait adieu. Il ne fut pas même blessé.



POSITION DES VOLONTAIRES DEVANT LE PARC

Dessin de P. Lauters.

A midi, le peuple criait déjà victoire, tant il était alors convaincu que les Hollandais pourraient résister encore, mais qu'ils n'avaient plus qu'à résister, car désormais c'étaient les Belges qui attaquaient.

Le bruit des avantages remportés aux portes de Flandre et de Laeken augmenta la confiance générale.

Alors le feu des volontaires s'accroît, leur mousqueterie redouble.

Les grenadiers hollandais sont réduits à faire feu en se cachant derrière les arbres.

Tout est changé. Les volontaires attaquent avec tant d'en-

semble et de vigueur qu'on dirait presque des corps réguliers et disciplinés.

Vers la brune, Charlier fit avancer sa pièce sur la place Royale.

Le capitaine liégeois Pourbaix planta son drapeau au milieu de cette place et l'y tint immobile au milieu d'une grêle de balles et de biscaïens.

L'enthousiasme était général. On n'entendait que le cri de : « En avant! » Des hommes armés semblaient sortir de terre. Ils débouchaient de toutes les rues et ruelles, sans ordre et sans chefs, mais tous guidés par la même pensée.

On vit des hommes en blouse, des gamins, courir, traverser l'espace qui séparait les belligérants, ramasser — au milieu de la mitraille, des balles et des biscaïens — les fusils des soldats tués et les emporter pour s'en servir contre ceux qui restaient.



ATTAQUE DE LA RUE DE LOUVAIN LE 23 SEPTEMBRE 1830

Chez Avanzo et Cie, Bruxelles. *Imp. lith. de Th. Lejeune.*

Du côté de la rue Notre-Dame-aux-Neiges, les Hollandais font une nouvelle tentative pour s'emparer de la rue de Louvain.

Un bataillon entier se met en marche.

L'ennemi pénètre jusqu'à la caserne des Annonciades, où il sait qu'il y a de la poudre.

Il y met le feu dans l'espoir de faire sauter cette partie de la ville.

Le peuple fait un effort sublime. Il se rue sur les Hollandais. Des femmes, des enfants, des vieillards, se mêlent aux volontaires et combattent avec eux.

L'ennemi recule à son tour.

Le peuple se rend maître du feu, sauve les trois quarts de la caserne et enlève triomphalement 2 barils de poudre que les flammes allaient atteindre.



COMBAT DE LA RUE DE LOUVAIN, DERRIÈRE LES ETATS GÉNÉRAUX PENDANT LA JOURNÉE DU 23 SEPTEMBRE 1830

G. Simonau. *Fig. par Madou.* *Imp. par Simonau, éditeur.*

Vers 4 heures, le feu se ralentit de part et d'autre.

A 6 heures, il y eut une suspension d'armes tacite.

Les hostilités cessèrent.

A 10 heures, on eût été surpris de trouver les barricades désertes.

Ces héroïques soldats de la liberté étaient redevenus de bons et simples Flamands. Ils *faisaient leur estaminet* et racontaient

leurs exploits avec une bonhomie et une gaieté surprenantes. « Les barricades, disaient-ils, les Hollandais sont là pour les garder ! » (1).

* * *

Vers le milieu de la journée, — dit M. Delfosse, avocat, dans une note inédite, — je me rendis à la Maison de Ville, où je rencontrai d'Hoogvorst et Jolly. D'autres notables, MM. Michiels, Mosselman, Anoul, etc., s'y rendirent aussi. Il fut convenu que d'Hoogvorst et moi nous irions au quartier général du Prince (porte de Schaerbeek) pour lui demander de suspendre l'effusion du sang et de se retirer à 6 ou 8 heures de la ville pour entamer des négociations.

Le Prince parut d'abord disposé à traiter, mais il finit par déclarer qu'après avoir revu les instructions du Roi, il lui était impossible de souscrire à nos exigences et que nous avions à faire les démarches pour amener nos compatriotes à la modération.

Les habitans de Bruxelles et les étrangers qui s'y sont réunis pour la défense de la liberté ne réclament point de pardon. Ils ne peuvent donc accepter les conditions de Son Altesse Royale. Le peuple armé n'attend qu'un mot pour recommencer les hostilités avec une énergie nouvelle et dans les dispositions où il se trouve nul ne peut se flatter de le prémunir une heure seulement de sa soif de combattre. Demain, des renforts approchent, le sang va de nouveau couler. Il dépend de Son Altesse Royale d'en arrêter l'effusion si fatale à sa ~~[illegible]~~ popularité et à la dynastie de Nassau en retirant immédiatement les troupes à un rayon de huit lieues. Telles devraient être les premières bases de tout arrangement ultérieur.

Vanderlinden d'Hoogvorst
Ch. Rogier
Jolly

Il était 3 ou 4 heures du matin quand nous rentrâmes à la Maison de Ville, où nous retrouvâmes Jolly et d'autres personnes, notamment Charles Rogier. Celui-ci rédigea une réponse au Prince qui, toutes réflexions faites, ne fut pas envoyée.

Nous donnons une reproduction de cet écrit, signé Vander Linden, d'Hoogvorst, Ch. Rogier, Jolly.

On a calculé que dans cette première journée du 23, plus de

(1) C'est tout au plus si on retirait jusqu'au Sablon les 2 canons de la place Royale.

200,000 coups de fusil avaient été tirés de part et d'autre et que plus de 1,600 coups de canon, à boulet ou à mitraille, avaient retenti dans le sein de la ville de Bruxelles !

Quelle nuit ! dit de Leutre.

Les Hollandais veillaient autour de leur Prince.

Frédéric était triste.

Le moral de ses soldats s'affectait. Ils sentaient qu'ils se faisaient tuer pour une mauvaise cause.

La ville offrait un aspect bien différent.

A minuit, des hommes précédés d'un tambour lisaient à haute voix, à chaque carrefour, une proclamation recommandant de garnir les fenêtres de pavés.

Plusieurs rues furent dépavées entièrement ; plus de 500,000 pavés furent remués.

Les dames même se mirent à l'ouvrage et passèrent la nuit à porter dans les greniers les pavés arrachés à la rue.

Les femmes du peuple avaient amassé devant leurs croisées, pour les jeter sur les Hollandais, tous les outils de leurs maris, des roues, des échelles, des tonneaux, des brancards, des meubles.

Elles faisaient bouillir de l'eau et apprêtaient de la chaux vive.

On avait préparé des munitions, confectionné des gargousses et des cartouches, fondu des balles, percé les murs des maisons de la rue Royale pour les faire communiquer entre elles.

Les secours en vivres, munitions, médicaments, charpie, etc., étaient abondants.

De nombreuses ambulances étaient établies sur tous les points.

Bruxelles offrait la réalisation de cet admirable article premier du décret de la Convention nationale :

« Les jeunes gens iront au combat.

» Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances.

» Les femmes feront des tentes, des habits, serviront dans les hôpitaux.

» Les enfants mettront le vieux linge en charpie.

» Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers ! »

L'aurore du 24 septembre fut saluée par une bonne nouvelle. Louvain, que le prince Frédéric avait fait assaillir en même temps que Bruxelles, avait été attaqué la veille par 2 corps à la fois, l'un venu de Malines, l'autre de Maestricht.

Ces 2 attaques avaient été repoussées avec un plein succès par la garde bourgeoise et mobile de Louvain, que commandait M. Jean de Neeff, qui allait devenir bourgmestre de cette ville, membre du Congrès national et le premier colonel de la garde civique de Louvain, dont le commandant en second fut M. Beckx.



ATTAQUE DE LA PORTE DE MALINES, A LOUVAIN, LE 23 SEPTEMBRE 1830

G. Simonau del. *Imp. P. Simonau.*

L'ennemi, chassé, poursuivi à plusieurs lieues, avait éprouvé des pertes considérables.

Les Louvanistes vainqueurs accouraient au secours de Bruxelles.

La nouvelle de ce triomphe exalta le courage des Bruxellois.

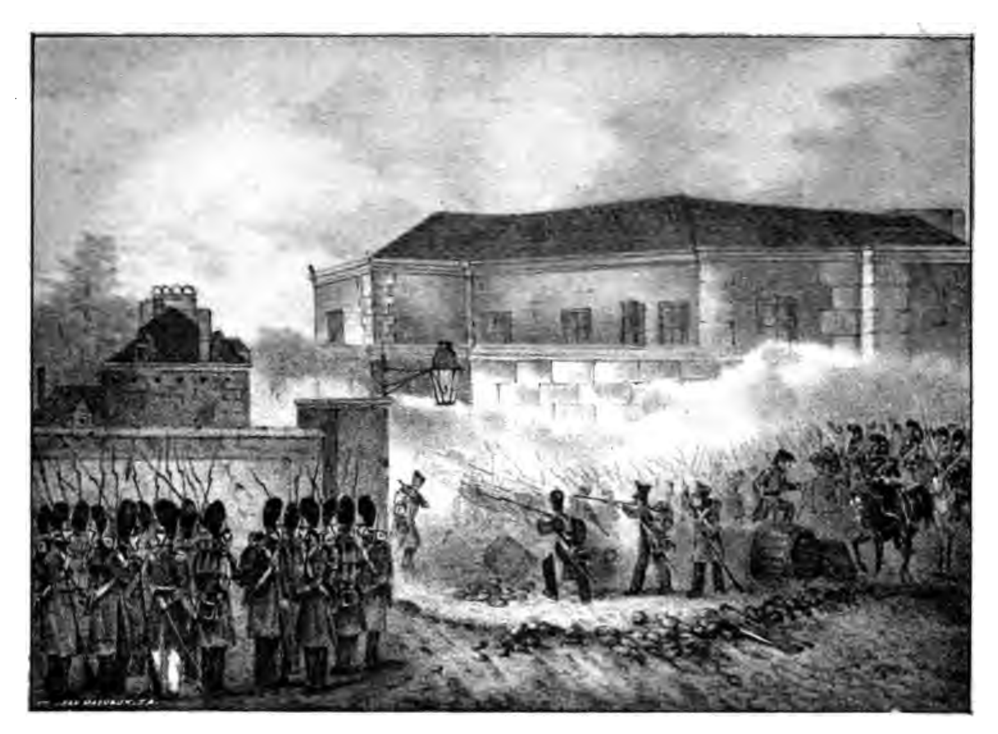
Louvain avait, dès le 29 août, arboré le drapeau brabançon.

Le 2 septembre, la garnison dut quitter la ville.

Quelques jours après fut instituée une commission de sûreté et de police, dont firent partie MM. Jean de Neeff, l'avocat Van Meenen, le vicomte de Schrynmakers de Dormael, Ch. Muls et Eugène Claes.

Le 21 septembre, Louvain envoya à Bruxelles une compagnie de 150 volontaires de la garde bourgeoise, sous les ordres d'Adolphe Roussel.

Plus tard, le 27, l'ennemi, vaincu à Bruxelles, menaça Louvain dans sa retraite. Il fut repoussé.



ARRIVÉE DES TROUPES DERRIÈRE LE JARDIN DU ROI

P. Mertens, Marché-aux-Poulets, 1. *Imp. Judenne.*

Il était près de 9 heures quand le tocsin se fit entendre de nouveau et que le feu recommença.

Il fut épouvantable de part et d'autre. Les Hollandais, venant par les derrières du palais du Roi, c'est-à-dire par la rue Verte (Bréderode), s'étaient emparés des bâtiments de l'Athénée.

Une troupe de chasseurs Chasteler les mit en fuite, et ce poste, attaqué plusieurs fois par l'ennemi, ne tomba plus entre leurs mains.

Le combat de la place Royale continuait avec autant de furie que la veille. Les Belges se retranchèrent dans les maisons entre l'hôtel de Belle-Vue et le palais du Roi.

Des renforts arrivaient de toutes parts : de Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe, Nivelles, Wavre, Hal, Gosselies, Charleroi, Mons (1).

---

(1) Les enrôlements étaient reçus dans un grand immeuble de la rue de Rollebeek, récemment exproprié par la Ville.

M. de Lescaille, de Wavre, habile chasseur, placé dans les gouttières de l'hôtel de Belle-Vue, abattit à lui seul plus de 20 grenadiers, à mesure qu'ils passaient la tête en dehors du ravin du Parc pour lâcher leurs coups de feu sur le peuple.

Il occupait 3 hommes à charger ses fusils et resta impassible au milieu des balles et des biscaïens dirigés contre lui.

Il fut blessé, mais légèrement.



ATTAQUE DE L'HOTEL DE BELLE-VUE PAR LES TROUPES

P. Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

On dit que les soldats, découragés dans le Parc, avaient recours à tous les artifices pour se garantir des balles. Entre autres, ils avaient placé leurs morts debout contre les arbres, en les liant aux branches ou aux troncs, de manière à tromper les bourgeois.

Un Tyrolien très adroit, ouvrier à Bruxelles, dupe de ce stratagème, jeta son arme après avoir tiré 3 fois, en disant qu'il ne comprenait rien à nos fusils, qui ne renversaient pas leur homme, tandis que lui était sûr de son coup.

De leur côté, des bourgeois étaient, paraît-il, en petit nombre rue de Louvain.

Ils imaginèrent de mettre, derrière la barricade du coude de la rue de l'Orangerie, des mannequins de paille habillés auxquels



POSITION DES TROUPES EN SEPTEMBRE 1830

P. Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*



POSITION DES GRENADIERS LES 23, 24, 25 ET 26 SEPTEMBRE 1830

Madou fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

on faisait baisser la tête au moyen d'une corde chaque fois que l'ennemi avait tiré.

Les Hollandais s'y trompèrent d'autant plus facilement que la nuit était proche et que la rue était pleine de fumée.

Une pièce de canon fut installée sur la plate-forme de l'hôtel



ATTAQUE DE LA PLACE ROYALE PAR LES TROUPES HOLLANDAISES EN SEPTEMBRE 1830

Chez Avanzo et Cie, rue de la Madeleine, à Bruxelles. *Lith. de Simonau.*

de Belle-Vue, d'où elle plongeait jusque dans les bas-fonds et foudroyait les Hollandais. On entendit alors ces malheureux s'écrier, en jurant : « Zij schieten uit de lucht ! »

Un volontaire, Français, ancien soldat, se battait avec acharnement; une balle lui crève l'œil gauche et se loge dans l'orbite. Il l'en retire lui-même et s'écrie : « Bah ! je n'aurai plus besoin de le fermer pour viser ! » Et il continua, prétend-on, à tirailler.

Vers 4 heures, une forte averse força les combattants à ralentir le feu.

A 5 heures, le feu redoubla sur toute la ligne, surtout du côté de la place Royale.

Le tocsin de Sainte-Gudule tintait sans discontinuer.

Vers le soir, des soldats hollandais, harassés, revenant chez leurs hôtes au boulevard, ne cachaient plus leur découragement.

« Le bon sens indiquait à nos volontaires la marche qu'ils » avaient à suivre, dit de Bavay. Ils devaient évidemment cerner » l'ennemi dans le Parc et l'empêcher d'en sortir. »

« Le Parc, dit également Capiaumont, était le centre de la



POSITION DES GRENADIERS LE 24 SEPTEMBRE 1830

Chez Vietta frères, rue de la Colline, à Bruxelles. Dessin de Cooper. Lith. de Dewasme-Pletinckx.

» ligne de bataille de l'armée royale et la clef de la position. Le » peuple révolté l'avait très bien compris... »

*
* *

Les Hollandais, voyant qu'ils ne pouvaient prendre la ville, essayèrent de la brûler.

Ils la bombardèrent avec la batterie d'obusiers placée sur les hauteurs, derrière le palais du prince d'Orange (palais actuel des Académies).

Les bureaux du *Courrier des Pays-Bas* devinrent leur point de mire.

Ils ne réussirent pas à les brûler, mais ils mirent le feu au Manège de la Ville, y attenant, rue des Douze-Apôtres.

Pendant que les Belges s'efforçaient d'éteindre l'incendie, les Hollandais, du haut de l'escalier de la Bibliothèque, tirèrent sur les travailleurs.



L'ESCALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

Chez S. Avanzo et Cie, rue de la Madeleine, à Bruxelles. *Lith. de P. Simonau.*

Ce fut un affreux spectacle.

Les flammes mugissent et roulent leurs vagues amoncelées.

Le bâtiment principal, par son toit entr'ouvert, lance dans les nuages une colonne ardente qui répand une lumière rougeâtre et lugubre.

Des pans de mur s'écroulent de tous côtés. Une mer de feu s'avance avec rapidité. A son approche, les maisons s'embrasent.

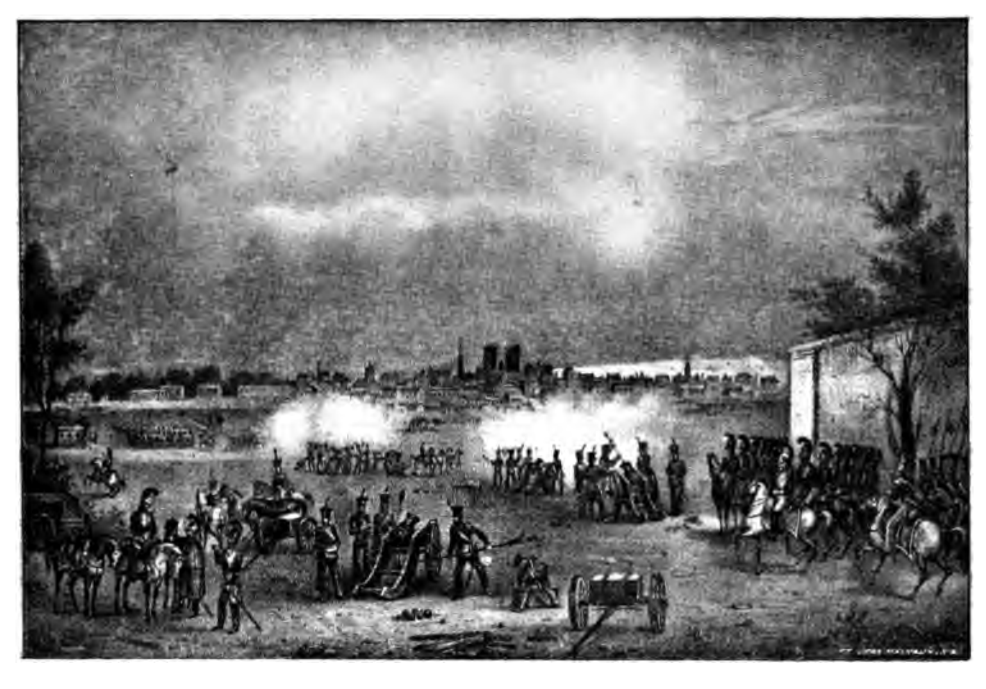
Tout ce côté de la ville n'offre plus que l'image d'un vaste incendie, qu'entretiennent des masses de matières inflammables et qu'excite un vent impétueux.

Les voix des travailleurs qui s'appellent, le bruit de la mousqueterie et de l'artillerie, les hennissements des chevaux du Manège, les cris de terreur des femmes qui fuyent, tout cela forme un tableau effrayant.

Les Hollandais fusillent les pompiers et les hommes du peuple.

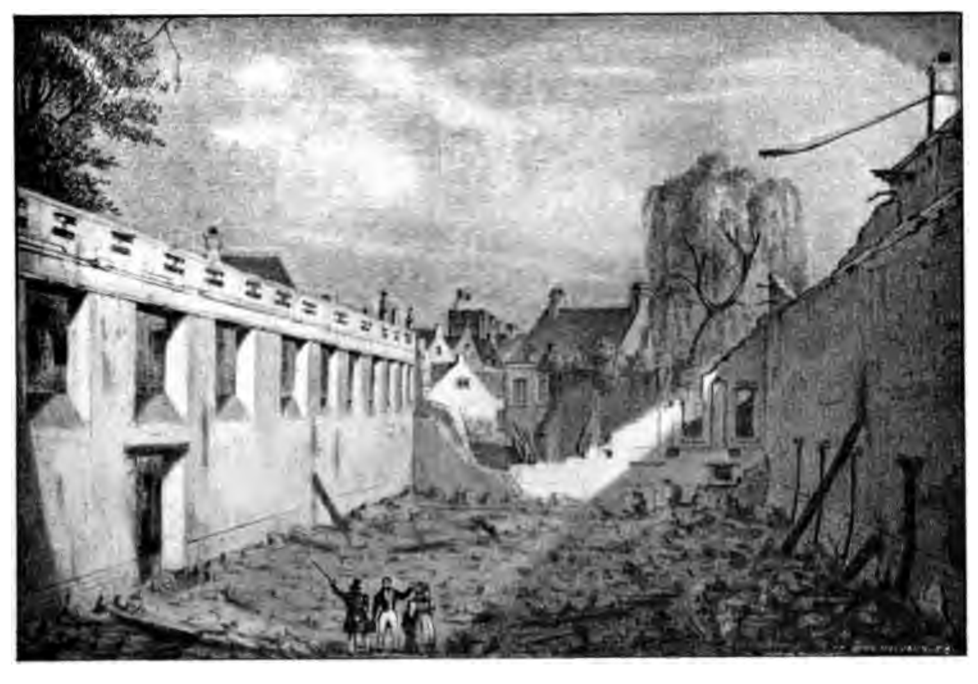
Il est vrai — d'après de Leutre — que ces Hollandais étaient des soldats du *straf bataillon.*

Le fait a d'ailleurs été contesté, aussi bien, du reste, que le



PARC D'ARTILLERIE ET MUNITIONS DES TROUPES ÉTABLI AU CIMETIÈRE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Imp. Judenne.



VUE DU MANÈGE INCENDIÉ PAR LES HOLLANDAIS

Dessin de Lauters.

bombardement lui-même. L'incendie du Manège ne serait dû qu'au ricochet d'un obus lancé contre la maison Benard, rue Royale, d'où les insurgés faisaient un tort énorme aux Hollandais (Capiaumont).

Nous donnons ci-contre la reproduction d'un numéro du *Courrier des Pays-Bas* du 27 septembre 1830. On y lit le compte rendu des événements qui viennent de se produire. Il y est notamment question de l'incendie allumé par les bombes hollandaises, qui avaient précisément pour objectif les bureaux du journal (1).

COURRIER DES PAYS-BAS.

Le prince Frédéric ne revenait pas de sa surprise de voir la lutte se prolonger si longtemps.

A chaque instant il demandait si c'était fini, si on était à l'Hôtel de Ville.

« Mais où prennent-ils donc leurs armes, leur poudre, leurs » munitions? s'écriait-il.

» Pourquoi ne fait-on pas taire cet infernal tocsin de Sainte-Gudule?

» Je ne vois pas encore le drapeau orange flotter sur les tours !

» Je réitère l'ordre d'occuper ce poste à tout prix... »

---

(1) On lit dans le même numéro, au verso :
« Midi. Au moment où nous écrivons (le 26), le feu de l'artillerie et de la » mousqueterie est des plus vifs... Les biscaïens pleuvent jusque dans la » cour de nos bureaux. »

Il fit proposer un armistice. C'était trop tard :

La mitraille *avait* brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Le 24 septembre, au matin, — dit Th. Juste, — tandis que le glas du tocsin de Sainte-Gudule et le bruit du canon annonçaient la reprise des hostilités, une *Commission administrative* s'installa à l'Hôtel de Ville. « Des citoyens, guidés par le seul amour du » pays, avaient accepté, provisoirement, disaient-ils dans leur » proclamation, un pouvoir qu'ils étaient prêts à remettre en des » mains plus dignes, aussitôt que les éléments d'une autorité » nouvelle seraient réunis. » Ces hommes courageux et dévoués étaient : le baron Emmanuel d'Hoogvorst, commandant de la garde bourgeoise de Bruxelles; Charles Rogier, commandant de la compagnie liégeoise venue au secours de la capitale des Belges ; M. Jolly, ancien officier du génie. Ils avaient pour secrétaires MM. de Coppin et Vander Linden.

Il fallait vraiment du courage et de l'enthousiasme pour accepter pareil poste ! Ces hommes risquaient leur vie, en cas d'insuccès.

Le Gouvernement provisoire — dit Nothomb — tenait son mandat de la nécessité. Lorsqu'un ordre de chose périt, il y a, entre le passé qui n'est plus et l'avenir qui n'est pas encore, un interrègne où le pouvoir appartient momentanément à qui le prend; si la lacune n'est pas remplie, la société elle-même serait et resterait dissoute. Il faut bien que quelqu'un vienne prononcer le *fiat* tout-puissant qui doit la maintenir et la réorganiser; c'est là une légitimité incontestable.

La proclamation fut accueillie par l'assentiment général, disent les *Esquisses historiques;* elle doubla le courage et la confiance des combattants et de tout le peuple, qui voyait enfin que l'Hôtel de Ville n'était plus à l'abandon, qu'il y avait un centre d'action.

Il ne vint à l'idée de personne de demander compte aux nouveaux chefs de leur mission, de leurs pouvoirs, à quel titre ils s'emparaient de l'autorité, de quel droit ils se constituaient gouvernants.

On savait très bien que ceux qui saisissaient les rênes du char de l'Etat agissaient non dans leur intérêt personnel, mais pour le bien de tous.

*
* *

Une des plus importantes mesures de la Commission fut de nommer un général qui pût enfin commander à tous ces héroïques volontaires, diriger tous ces dévouements : en un mot, organiser la défense.

Un Espagnol, d'origine belge, qui avait longtemps combattu en Espagne pour la liberté, habitait Bruxelles depuis plusieurs années.



JUAN VAN HALEN, SEPTEMBRE 1830

Don Juan Van Halen était un guerillero parfait, robuste, entreprenant.

Il connaissait l'art précieux pour un partisan de prendre vite des résolutions imprévues, — dit de Leutre.

C'était bien le général qu'il fallait pour diriger cette guerre de barricades, où plutôt cette guerre de rues, car le principal obstacle auquel les Hollandais devaient se heurter, c'était la difficulté d'emporter une ville dont tous les habitants sont décidés à la résistance, dont chaque maison devient un poste de défense, une redoute où l'on a accumulé les projectiles, où l'on a dressé une embuscade.

Les rues sont alors des défilés dangereux, où l'assaillant est exposé aux coups les plus meurtriers et où des troupes aguerries ne savent comment triompher (1).

Ceci explique que les Hollandais, soldats excellents, sortis en grand nombre des armées napoléonniennes, commandés par des

(1) Il aurait suffi à l'armée des Pays-Bas de cerner Bruxelles, — disent Nothomb et d'autres auteurs.

officiers expérimentés, formés aux guerres du premier Empire, n'ont pu se risquer hors du Parc.

Ce ne sont pas les barricades qui sont redoutables ou difficiles à emporter dans les guerres des villes, ce sont les maisons.

Qu'on se souvienne du siège de Saragosse.

On oublie trop cette considération statégique quand on parle des journées de septembre 1830, quand on les représente comme des luttes *pour rire,* où les combattants allaient boire et se coucher le soir. A la moindre avancée hors du Parc, à la moindre alerte, les Hollandais en marche se seraient trouvés pris entre le double feu et les projectiles de tous genres venant des fenêtres. Ils auraient été massacrés et écrasés sans pouvoir sérieusement riposter. Leurs généraux le comprirent et ne tentèrent pas cette œuvre impossible.

Non, ce n'était pas une résistance pour rire. C'était une résistance formidable et admirablement organisée, parce que la population était unanime, que des milliers de pavés avaient été montés aux étages et qu'on était résolu à jeter sur l'assaillant les meubles, les poêles, les tables, les fauteuils, tout, tout, tout...

Il importe de détruire le préjugé imbécile qui si longtemps a voulu faire *une farce* d'une révolution héroïque et qui, par le nombre des blessés et des morts, fut plus sanglante que la Révolution de Juillet à Paris.

*
* *

Don Juan Van Halen reçut le 24 septembre, dans l'après-midi, un billet ainsi conçu :

« La Commission administrative invite le lieutenant-colonel » don Juan Van Halen à passer à l'Hôtel de Ville pour une » affaire qui le concerne.

» (*Signé*) ROGIER,
VANDER LINDEN D'HOOGVORST. »

Le même soir, don Juan se rend à l'Hôtel de Ville.

Dans un salon, 3 hommes sont assis autour d'une table. Une seule lampe éclaire fortement leurs traits, qu'elle accuse par des ombres énergiques.

Ces 3 hommes, c'est le nouveau gouvernement du nouvel Etat.

Don Juan fut introduit devant MM. d'Hoogvorst, Rogier et Jolly.

M. Rogier se leva : « Nos volontaires, dit-il, ont besoin d'un chef; vous allez vous mettre à leur tête. Il faut prendre le Parc.



— Accordez-moi 2 heures pour vous faire une réponse, réplique don Juan.

— Pas 2 minutes, interrompt M. Rogier; allons, dépêchons-nous.

— J'accepte. »

M. Rogier prend une feuille de papier et écrit à la hâte le brevet du nouveau général :

« La Commission centrale nomme par le présent M. don Juan Van Halen commandant en chef des forces actives de la Belgique. »

Les 3 membres de la Commission signent.

Don Juan s'approche de la table et, leur tendant les 2 mains, il leur dit :

« Messieurs, donnez-moi la main et votre parole d'honneur » que l'Hôtel de Ville ne sera pas abandonné et que je vous trou» verai toujours à votre poste. Quant à moi, je vous réponds de » le bien défendre. »

MM. d'Hoogvorst, Rogier et Jolly se lèvent, prennent les mains de don Juan et les lui serrent dans un silence solennel, plus éloquent que tous les discours du monde.

La nuit se passa en préparatifs.

Le nouveau général fit exécuter des travaux nécessaires.

Plétinckx, nommé chef d'état-major, fut chargé, de concert avec Grégoire, des opérations de la gauche; la droite fut confiée à Mellinet, ayant sous ses ordres Kessels.

Don Juan établit son quartier général à l'hôtel du prince de Chimay, au centre des opérations.

Après la révolution, don Juan Van Halen (1) fut nommé lieutenant général en disponibilité, décoré de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer.



Il retourna en Espagne en 1836 et combattit les Carlistes, qui furent vaincus dans la Navarre.

Après la chute d'Espartero, il passa en Angleterre, revint dans la péninsule et devint président du Tribunal suprême de guerre et marine jusqu'en 1856, époque à laquelle il rentra dans la vie privée.

Il mourut à Cadix le 8 novembre 1864, ayant touché jusqu'à cette époque sur le Trésor belge une pension de 10,000 francs, dont la moitié était reversible sur sa veuve.

* * *

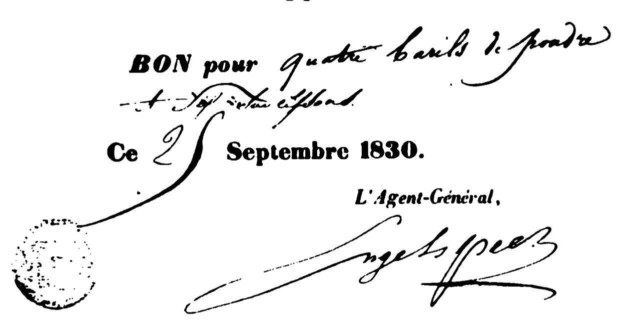
Dans cette même journée du 24, la Commission administrative investit M. Engelspach-Larivière de pouvoirs illimités pour assurer tous les services généraux.

Sous le titre d'agent général du pouvoir exécutif, cet honorable citoyen rendit des services éminents. Il conserva ces fonctions jusqu'au 30. Il fit constamment preuve d'un zèle et d'une activité infatigables. Un seul fait en donnera une idée : il délivra dans cet espace de 7 jours 10,560 ordres de toute espèce relatifs aux munitions de guerre, aux approvisionnements, aux vivres, aux finances, à la police, aux ambulances, aux postes, etc. Tous ces ordres, émanés de lui seul en vertu de ses pouvoirs illimités, furent tous approuvés lorsque, le 30 septembre, il remit ses pouvoirs au Comité central. (de Leutre.)

Le 25, à l'Hôtel de Ville, on eut un moment d'inquiétude terrible. La poudre manquait; toutes les munitions étaient épuisées. De midi jusqu'au soir, l'agent général n'eut pas une once de poudre à sa disposition; il avait envoyé dans toutes les directions des hommes sûrs pour s'en procurer. Il avait donné un rouleau d'or

(1) Ce portrait nous a été communiqué par le neveu de don Juan, le colonel d'état-major Van Halen, de l'Inspection générale de la garde civique.

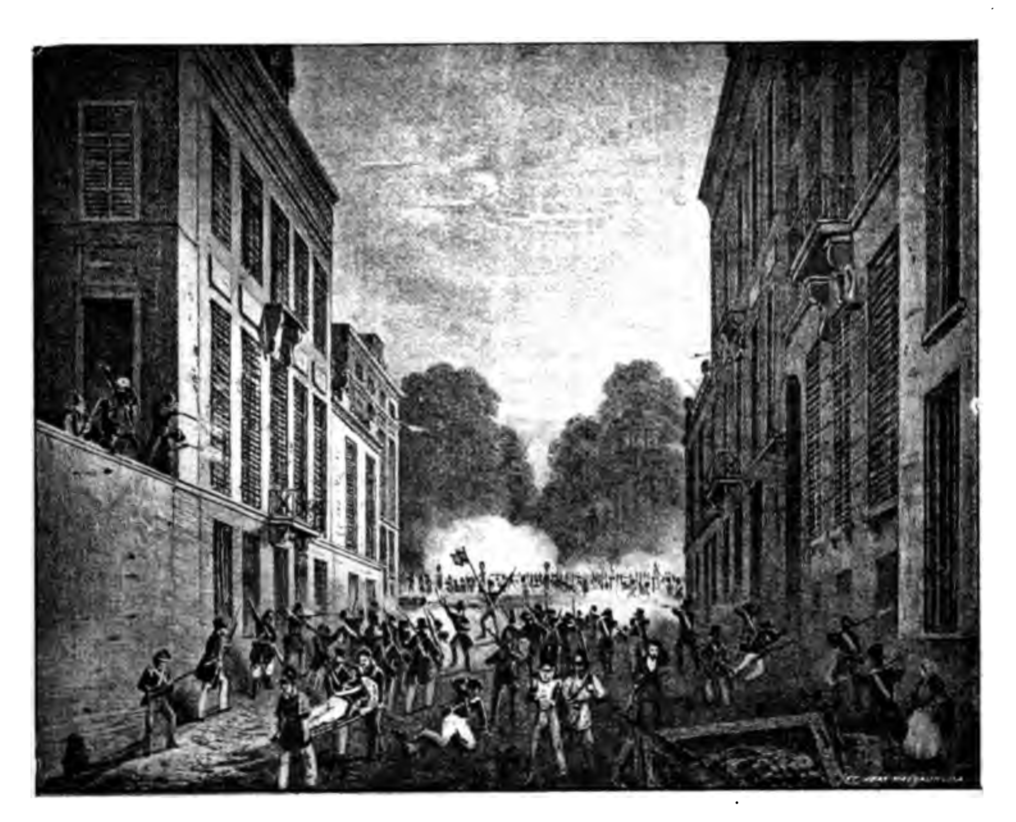
à un marchand nommé Londerzeel, en l'autorisant à payer la poudre au poids de l'or. Londerzeel lui rapporta son or intact : il n'avait pu trouver de poudre. Enfin, le soir, M. Niellon revint avec 4 barils; les autres commissaires envoyés dans tous les dépôts connus arrivèrent successivement, et le 26, à 6 heures du matin, il y avait dans les corridors de l'Hôtel de Ville 645 barils de poudre, qui furent aussitôt distribués. Les gardiens de cette poudre montrèrent une insouciance effrayante. L'un d'eux, assis sur un tonneau, secouait contre les douves mal jointes les cendres de son cigare allumé.


BON pour quatre barils de poudre

Ce 25 Septembre 1830.

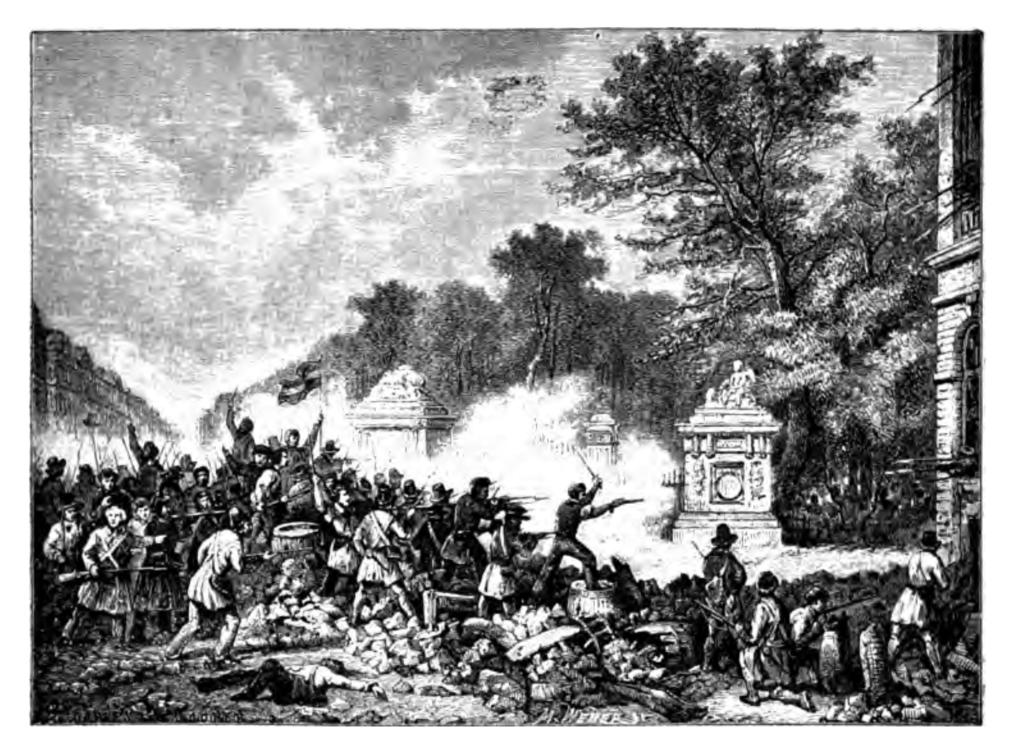
L'Agent-Général,

Le 25, dès 6 heures du matin, toutes les barricades et les



ATTAQUE DES BOURGEOIS DE LA MONTAGNE DU PARC

Dessin de Lauters.



DÉFENSE DE L'HOTEL DE BELLE-VUE PAR LES VOLONTAIRES

Dessin de T.-S. Cooper

maisons se regarnissaient de tirailleurs, et la fusillade recommençait.

Les tambours de la garde bourgeoise battaient la générale; le tocsin appelait le peuple aux armes.

Les vigies reprenaient leur poste dans les tours de Sainte-Gudule.

*
* *

Cependant, de nouveaux renforts arrivaient de toutes parts.

Les volontaires de Binche, de Namur, de Mariembourg, de Morlanwelz, à peine arrivés à Bruxelles, furent dirigés sur les points les plus menacés.

Les volontaires, en perçant les murs, — tant dans les caves que dans les greniers, — étaient parvenus à occuper toutes les maisons de la rue Royale, depuis la Montagne du Parc jusqu'à la dernière maison à l'angle des escaliers de la Bibliothèque et depuis la Montagne du Parc jusqu'à l'angle de l'impasse du Parc.

Ils faisaient de toutes les fenêtres de ces maisons un feu meurtrier et bien nourri.

Les trous pratiqués sous les toits pour suspendre les échafaudages étaient devenus autant de meurtrières, d'où l'on voyait sortir à chaque seconde le canon d'un fusil.



EMBUSCADE A LA RUE ROYALE

P. Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

On remarqua que beaucoup de volontaires, échauffés par la fumée et l'odeur de la poudre, avaient bu avec trop d'empressement le vin et les liqueurs qu'on offrait de toutes parts avec profusion et s'étaient après cela portés trop imprudemment en avant.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur imprudence, et dès lors ils répondaient à tous ceux qui voulaient leur donner à boire :

— De l'eau! de l'eau! Après la victoire, nous boirons « la goutte ».

A l'Hôtel de Ville, la Commission voulait que l'on attaquât le Parc.

Cette attaque était inutile et dangereuse.

Pour pénétrer dans le Parc, en effet, il fallait affronter, à



POSITION DES TROUPES A LA GRILLE DE LA MONTAGNE DU PARC
VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1830

P. Mertens, Marché-aux-Poulets, 1. *Imp. Judenne.*

portée de pistolet, la mitraille d'une batterie hollandaise, descendre dans les bas-fonds, où l'infanterie ennemie était rangée en bataille, et la culbuter sous le feu des troupes qui garnissaient fortement les 3 palais et les boulevards.



LE BRAVE BARON PHILIPPE FELLNER, AGÉ DE 45 ANS, AIDE DE CAMP DU GÉNÉRAL JUAN VAN HAELEN, ANCIEN CAPITAINE AU SERVICE DE L'AUTRICHE, MORT POUR LA LIBERTÉ LE 26 SEPTEMBRE 1830.

Verboeckhoven delt.

Néanmoins, à plusieurs reprises, des détachements s'aventurèrent jusque dans le Parc, au milieu du feu de l'ennemi.

C'est dans une de ces attaques que le brave Fellner — un Allemand — fut tué.

Quelques Liégeois s'étaient réunis.

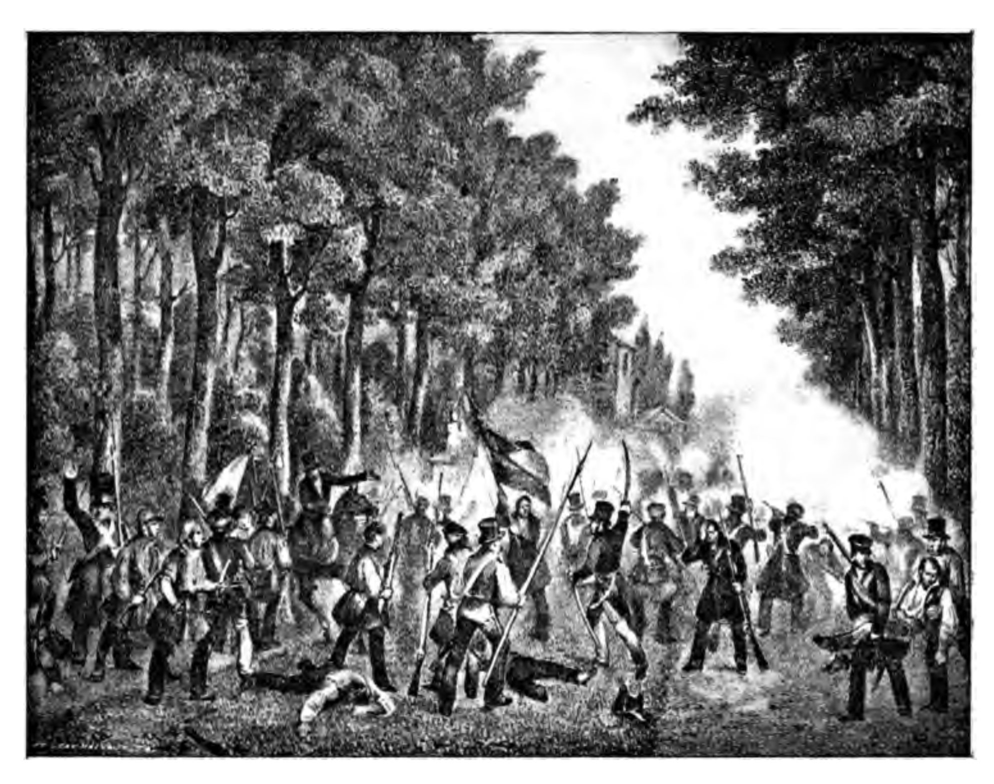
L'un deux s'écrie : « Entrons dans le Parc et attaquons à l'arme blanche. Noûs compterons les ennemis quand ils seront morts. »

Aussitôt ils s'élancent tous, bravant la mitraille.

A leur tête, un jeune homme de Waterloo portait un drapeau brabançon. Ils s'avancent ainsi jusqu'au milieu du Parc.

Les feux croisés des Hollandais criblent cette troupe héroïque.

La moitié des nôtres tombe. Le reste se retire en bon ordre.



COMBAT A L'INTÉRIEUR DU PARC

Dessin de Van Hemelryck.

Une nouvelle attaque est essayée du côté de la place de Louvain.

Don Juan monte à cheval, suivi des volontaires. Il marche vers le Parc et y pénètre par l'angle de la rue Royale et de la rue de lâ Loi. Il s'avance malgré les feux croisés du Waux-Hall et des Etats Généraux et entre lentement dans les retranchements, n'ayant perdu que 2 hommes.

Quelques hommes du peuple poussèrent l'intrépidité jusqu'à s'avancer vers un des bassins du Parc, dont ils rapportèrent de l'eau dans leurs sabots parmi leurs camarades.

En 1903, on a joué au théâtre du Parc, pendant les fêtes



COMBAT DANS L'INTÉRIEUR DU PARC

Chez Fietta frères, rue de la Colline, à Bruxelles. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*



BARRICADE. — ATTAQUE DU PARC

Dessin de L. Geens.

nationales, une pièce patriotique de M. Batteux, dont l'épisode principal se place précisément aussi dans la fameuse barricade, dont à aucun moment les Hollandais, malgré leurs plus énergiques efforts, ne sont parvenus à s'emparer.

La barricade de la place des Palais a fourni à l'excellent peintre gantois Geens le sujet du dessin ci-contre, agrémenté des portraits de Jenneval, Campenhout et Rogier.

***

La lutte continua le 26, un diman-

che. Ce jour-là, la *Commission administrative* se transforma en Gouvernement provisoire et fit placarder partout l'affiche suivante, dont nous donnons une reproduction :

GOUVERNEMENT
provisoire.

Vu l'absence de toute Autorité tant à Bruxelles que dans la plupart des Villes et Communes de la Belgique;

Considérant que, dans les circonstances actuelles, un centre général d'opérations est le seul moyen de vaincre nos ennemis et de faire triompher la cause du Peuple Belge.

Le Gouvernement provisoire demeure constitué de la manière suivante :

MM. le baron Vanderlinden d'Hooghvorst.
Ch. Rogier, avocat à la Cour de Liége.
le comte Félix De Merode.
Gendebien, avocat à la Cour de Bruxelles.
Silvain Vandeweyer, id.
J. Nicolay, id.
Jolly, ancien officier du génie.
F. De Coppin.

Bruxelles, le 26 Septembre 1830.

Cette affiche a la valeur d'une relique (1).

Le même jour, le gouvernement prorogeait l'échéance de tous les effets de commerce sur la place de Bruxelles et déliait de leur serment les soldats belges au service du Roi.

Le 27, au point du jour, le plus profond silence régnait dans le Parc.

Surpris, quelques bourgeois s'avancent avec précaution, pénètrent dans le Parc et, s'abritant d'arbre en arbre, gagnent les bas-fonds.

Les bas-fonds sont déserts.

Ils s'avancent encore.

Partout la même solitude.

Ils ne trouvent dans le Parc que des cadavres.

L'ennemi a disparu.

Des rapports arrivent de tous côtés.

Entre 3 et 4 heures du matin, par la nuit obscure, dans le plus profond silence, l'ennemi a fui par les portes de Schaerbeek et de Louvain, emmenant 80 chariots de blessés et une partie de ses morts.

C'est encore la vieille chaussée de Louvain qui vit la retraite des Néerlandais.

Voici en quels termes une ancienne habitante l'a racontée :

« De grand matin, le bruit courut que les Hollandais avaient quitté le Parc.

---

(1) C'est par erreur sans doute qu'elle ne porte pas le nom de Joseph Vanderlinden, qui figure dans tous les autres documents annonçant la constitution du *Gouvernement provisoire*.

» On n'entendait plus la fusillade qui, depuis 4 jours, nous éveillait à l'aube.

» Nous nous précipitâmes sur la chaussée, assez à temps pour voir quelques traînards, des cavaliers, qui filaient par la chaussée.



RETRAITE DES TROUPES LE LUNDI 27 SEPTEMBRE 1830, A 4 HEURES DU MATIN
P.J Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

» Les chevaux avaient les sabots enveloppés de chiffons.

» Les rares habitants échelonnés le long de la route les regardaient passer avec une sorte d'étonnement.

» Les derniers Hollandais disparus, la population du faubourg s'élança vers le Parc, où les signes de la lutte récente étaient encore visibles. »

On pouvait reconnaître la route prise par les Hollandais aux traces sanglantes qu'ils laissaient derrière eux.

Cette route était semée de cadavres.

C'étaient ceux de leurs blessés morts pendant le trajet et ceux des officiers tués pendant la bataille et qu'ils avaient eu d'abord l'intention d'emporter avec eux. Ils avaient perdu 520 morts et 450 prisonniers. Ils avaient 830 blessés. Du côté des Belges, 450 morts, 1,270 blessés. Voilà ce qu'on oublie trop et ce qui marque, à n'en pas douter, l'affreuse gravité de cette prétendue bataille pour rire.

Les Hollandais se retiraient, incendiant et pillant, dit-on, des maisons sur leur passage.

Ils emportaient avec eux un butin considérable, enlevé dans les demeures où ils s'étaient établis à Bruxelles.

Personne ne voulut le leur acheter en Belgique.

A Malines et à Anvers, des soldats cherchèrent à vendre pour quelques florins des bijoux, des montres, des pendules de grand prix.

Ils ne purent trouver à s'en défaire.

Le lendemain, de Potter, qui vivait en exil à Valenciennes, arriva à Bruxelles. Son voyage depuis Tournai fut une marche triomphale. A Bruxelles, où il arriva à 6 heures du soir, l'enthousiasme tenait du délire.



On lui jetait des fleurs et des couronnes.

On porta sa voiture par-dessus les barricades.

A l'Hôtel de Ville, les membres du Gouvernement provisoire le pressèrent dans leurs bras et le montrèrent au peuple du haut du balcon. Jamais ovation pareille ne fut décernée à un homme. Jamais citoyen n'obtint une telle popularité.

Wappers consacra à la Révolution une page célèbre, un peu académique, qui est au Musée de Bruxelles.

Grand'Place, tout est vie, bruit, mouvement.

Le sang a coulé, rouge comme le rouge du drapeau belge, dans les plis duquel un patriote apparaît enveloppé.

Il le montre d'un geste enthousiaste au cavalier, — Chazal, — qui se découvre avec solennité.

De loin, un blessé, que ses compagnons d'armes portent à l'ambulance, le salue d'un regard attendri.

On meurt presque gaiement, au son des cloches, au cliquetis des armes, au roulement du tambour, que bat, d'un bras infatigable, un gamin d'une dizaine d'années.



Révolution Belge de 1830.

La commotion politique que l'héroique révolution de juillet, en France, avait donnée à l'Europe, avait eu surtout du retentissement en Belgique. Guillaume sur son trône en fut tout ébranlé; vainement il voulut tenir tête à l'orage, en suspendant ou adoucissant les mesures oppressives dont il accablait un peuple qu'il avait prétendu façonner *à la hollandaise*.

Le temps des fallacieuses promesses était passé.... l'heure de la délivrance avait sonné pour la Belgique!!!

Le 26 août 1830, au soir, au milieu de la représentation de la Muette de Portici, au grand théâtre à Bruxelles, un cri d'indépendance se fait entendre, il est répété avec enthousiasme; le mouvement insurrectionnel commence; la séparation de la Belgique et de la Hollande est demandée les armes à la main; les satellites de Guillaume fuient épouvantés; l'odieux gouvernement hollandais expire en Belgique.

Un mois après le prince Frédéric, à la tête de forces hollandaises considérables, se présente devant Bruxelles dans le but de s'en emparer et d'y rétablir l'autorité du roi son père.

Première Journée.

Jeudi 23 septembre 1830, à huit heures du matin, les Hollandais entrent en ville par les portes de Schaerbeek et de Louvain, et sont reçus par une vive cannonade; cependant, malgré la fusillade des bourgeois, ils parviennent à avancer et à se rendre maîtres du Parc, où ils se retranchèrent.

Vers la même heure un fort détachement de hussards, précédé d'infanterie de la 5e division, se présente à la porte de Flandre; le poste des gardes bourgeois qui y était établi leur demande s'ils entraient en amis ou en ennemis; leur réponse fut qu'ils venaient délivrer Bruxelles du joug de la canaille!!! Ils pénètrent dans la ville sans obstacle, et se mettent aussitôt à détruire les barricades et à combler les fossés; les nôtres, postés aux fenêtres et dans les ruelles qui aboutissent à la rue de Flandre, les laissèrent avancer jusqu'au Marché aux Porcs. Là, un patriote, muni de 25 à 30 fusiliers de la première compe de la 3e section des gardes bourgeois, réitère la demande qui leur a déjà été faite à la porte; ils dirent de nouveau qu'ils venaient en amis. « Dans ce cas là, déposez vos armes, leur cria-t-on. » Pour toute réponse, ils firent feu sur les bourgeois; ceux-ci ripostèrent aussitôt. — Au même instant des pavés, des morceaux de bois et un poêle furent lancés sur eux par les fenêtres; la déroute fut complète, les militaires jetèrent armes et havresacs, et la plupart se réfugièrent dans celles des maisons qui étaient ouvertes; le commandant des hussards eut un cheval tué sous lui et fut fait prisonnier; un petit nombre seulement parvint à gagner la porte. Les fuyards jetaient leurs armes pour courir plus vite; les cavaliers renversaient les fantassins. Jusqu'aux *Quatre Vents* la route était couverte d'armes et de bagages; le nombre des prisonniers a été assez considérable, et de part et d'autre il y a eu des blessés et des tués.

Les Hollandais essayèrent aussi de pénétrer dans la ville par la porte de Laeken, mais cette tentative n'eut pas plus de succès; pris en flanc

DES 4 GRANDES JOURNEES

Patrie

par une troupe de patriotes qui s'élancèrent de l'Allée Verte à travers les prairies qui la séparent de la grande route d'Anvers, ils prirent la fuite laissant des morts et des blessés sur le champ de bataille.

Les braves habitans de la rue Haute et de celles adjacentes repoussèrent facilement l'attaque qui eut lieu par la porte de Hal.

Deuxième Journée.

Le 24, l'attaque des bourgeois recommence.

L'ennemi a été chassé de la plupart des maisons où il s'était retranché près de la porte de Namur. — Les patriotes se sont aussi emparés de quelques maisons au Parc, d'où ils ont entretenu un feu continuel sur les troupes hollandaises. — Le soir, l'ennemi tira sur la ville à boulets rouges, le manège fut incendié, ainsi que plusieurs autres maisons. — Une proclamation annonce qu'un gouvernement provisoire est installé, et que MM. d'Hoogvorst, Rogier et Jolly le composent; MM. de Coppyn et Vanderlinden en sont secrétaires.

La nouvelle de la résistance héroïque de Louvain parvenue à Bruxelles dans cette journée, enflamme les combattans d'une nouvelle ardeur.

Troisième Journée.

Le 25 le feu recommence, mais moins vivement que les jours précédens. — Les Hollandais, qui étaient au Parc, se sont retirés dans le lieu dit *Borne-Badrière*, qui est dans un fond. Les bourgeois pénètrent à plusieurs reprises dans le Parc, et y plantent le drapeau brabançon.

Juan Van Halen est nommé commandant des forces actives belges.

Le général Mellinet commande l'artillerie bruxelloise.

Quatrième Journée.

MM. Félix de Mérode, Gendebien, Van de Weyer et J. Nicolay sont appelés à faire partie du gouvernement provisoire.

Les patriotes des villes et communes environnantes arrivent en foule à Bruxelles, et rivalisent de courage avec les habitans dans les combats qui se livrent aux différens points pour l'affranchissement de la patrie; d'autres, restés sur les derrières de l'ennemi, ne cessent de le harceler. — Le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, qui s'était ralenti le matin, a recommencé dans l'après-midi avec plus de fureur que jamais. Charlier, dit *la Jambe de Bois*, n'a pas quitté sa pièce de la journée.

Le baron Felner, premier adjudant du général Van Halen, en conduisant l'épée à la main un détachement à l'attaque du fond de la Madelaine, tombe blessé mortellement.

Le combat continue une partie de la nuit.

Enfin le lendemain 27, à cinq heures du matin, l'ennemi abandonne la ville et se retire honteusement sur Malines.

Le drapeau national est hissé par le baron d'Hoogvorst sur le Palais, au milieu d'un enthousiasme difficile à décrire. — Tout s'organise pour achever la déroute des Hollandais, et pour les expulser d'un pays qu'ils ont trop long-temps opprimé.

LA BELGIQUE EST LIBRE!!!





C.-E.-G. Wappers (1803-1874).

Un citoyen déploie une proclamation imprimée du commandant d'Hoogvorst.

A l'avant-plan, un blessé, la poitrine découverte, meurt, soutenu par un médecin et sa mère, tandis qu'une jeune fille, sa sœur ou sa fiancée, se voile la face en pleurant.



Gallorum omnium fortissimi sunt Belgæ

Les Belges ont toujours mérité ce fier compliment de César, qui s'y connaissait.

Ils ont l'âme guerrière et généreuse.

Placés entre les Latins-Gaulois et les Germains, ils allient la souplesse et l'esprit d'initiative des uns au sang-froid et à la discipline des autres.

Charlemagne, l'empereur d'Occident à la barbe fleurie, était Belge.

On voit nos compatriotes se signaler brillamment aux croisades avec Godefroid de Bouillon et Baudouin de Constantinople.

Les descendants des Nerviens et des Eburons servirent avec fidélité, sans ménager leur or ni leur sang, les divers gouvernements — bourguignon, espagnol, autrichien — que leur imposèrent les hasards de la politique européenne.

On connaît la renommée universelle et les prouesses militaires des bandes brabançonnes, wallonnes...

La bravoure légendaire des Belges les mit au premier rang des armées de la République et de l'Empire, si fécondes en héros. L'historien autorisé de cette époque, le major Cruyplants, de l'état-major de la garde civique gantoise, a, dans les *Conscrits de 1830* et l'*Histoire de la 112e demi-brigade*, recrutée dans les provinces belgiques, célébré, preuves à l'appui, la belle vaillance des fils de Breydel et des Franchimontois.

Napoléon les tenait en haute estime. D'après Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* le neuvième de la Garde Impériale était composé de Belges. Plus de 13,500 Belges, « anciens compagnons de gloire » de Napoléon Ier, reçurent en 1858 la médaille de Sainte-Hélène.

Leur soif d'aventures les portait de préférence vers les causes qu'ils croyaient justes... Ils ont toujours sympathisé avec les faibles, les opprimés...

A peine les Belges sont-ils eux-mêmes libres, qu'on les voit aller combattre, en Portugal, l'usurpateur don Miguel (1832).

Ils n'ont jamais cessé de fournir les volontaires les plus nombreux à l'armée d'occupation hollandaise aux Indes ; ils abondent dans les légions étrangères françaises.

En 1864, ils volent au secours de l'empereur Maximilien, au Mexique.

Cherchant à payer une partie de la dette contractée par leur pays envers la France, ils vont, sur les champs de bataille de 1870-1871, secourir la nation vaincue, la croix rouge au bras...

On en trouve un grand nombre parmi les zouaves pontificaux.

Lorsque l'heureuse initiative de Léopold II lui eut ouvert un monde au Congo, la Belgique fournit un large contingent de pionniers ardents et hardis, portant haut et ferme la bannière de la civilisation.

Des ambulanciers belges ont parcouru les plaines du Sud-Africain pendant la guerre anglo-boer.

Quand il s'est s'agi de venger en Chine le massacre des Euro-

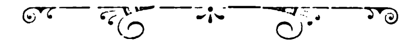
péens, il s'est formé en quelques jours chez nous une légion d'intrépides, dont l'offre courageuse a été déclinée, on n'a jamais trop su pourquoi...

Voilà au point de vue militaire.

Il n'entre pas dans notre cadre de parler de la pénétration commerciale et industrielle de la Belgique un peu partout, — toujours triomphale! — n'ayant pour se recommander que sa propre supériorité, sans appui de canons ni de forces maritimes et malgré le désavantage évident que sa faiblesse politique lui assure dans tous les traités.

Disons avec le chansonnier :

Le Belge est fier de sa patrie,
Quand il regarde son drapeau!



Deuxième Partie

La Belgique s'est violemment séparée de la Hollande.

Pour la première fois, depuis 8 jours, la ville ne s'éveille pas au bruit du canon.

La victoire remportée sur l'ennemi répand une joie profonde.

L'ivresse est générale.

Une foule de jeunes gens partent à cheval pour aller annoncer aux provinces l'heureuse nouvelle.

On s'embrasse dans les rues.

Les étrangers accourent en foule pour voir le champ de bataille encore fumant des combats de la veille.



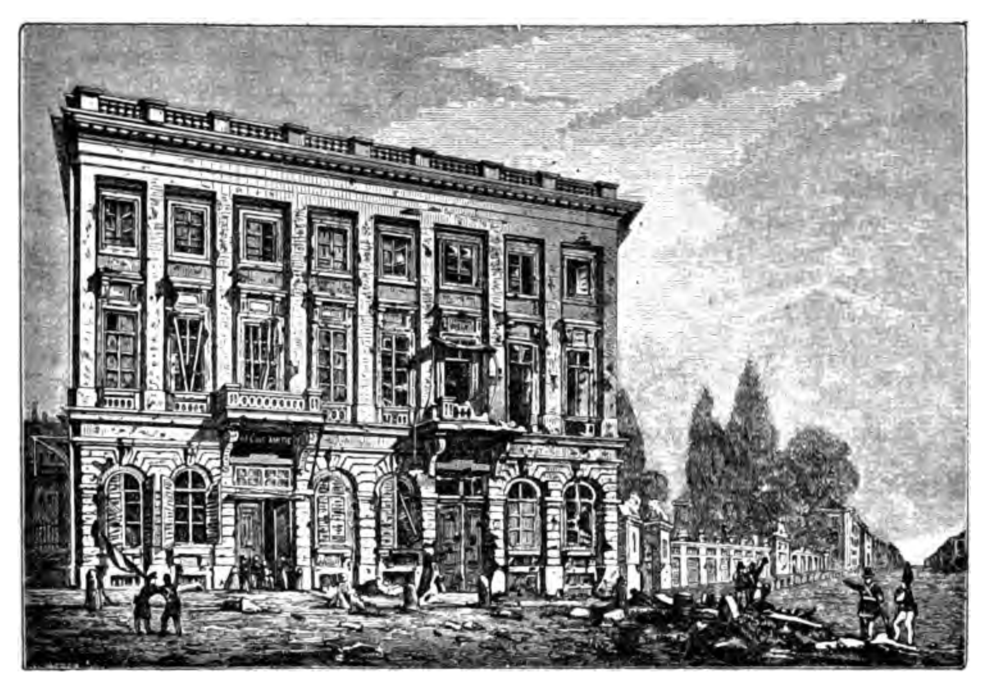
LES ÉTRANGERS

Madou.

A la vue des plus beaux quartiers de la ville transformés en amas de décombres, à la vue de ces hôtels à moitié démolis, de ces ruines encore embrasées, de ce Parc labouré par la mitraille, de ces statues brisées, de ce pavé, de cette terre imbibés de sang, on comprend quels efforts héroïques a dû faire le peuple pour résister à un aussi implacable ennemi.

D'après Carlo Gemelli et d'autres auteurs, la perte des Belges pendant ces 4 journées fut estimée à 1,800 hommes environ; 450 furent tués, 1,270 blessés.

La perte des Hollandais fut plus considérable, car ils eurent 520 morts, 830 blessés et 450 prisonniers.



CAFÉ DE L'AMITIÉ ET ANCIEN HOTEL DU PRINCE FRÉDÉRIC

P. Lauters fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

Le *Café de l'Amitié*, l'*Hôtel de Belle-Vue*, les maisons des rues Royale, de Louvain, de Namur, étaient criblés de balles et de boulets, et au-dessus des principaux édifices, au-dessus des palais du Roi et des princes, flottait le drapeau tricolore brabançon, gage de la victoire et de la liberté.

Des postes nombreux sont placés aux portes de la ville délivrée.

Des détachements d'éclaireurs se mettent à la poursuite de l'ennemi. Ils ne rentrèrent que le soir, après l'avoir inquiété vivement dans sa retraite.

Cependant arrivaient à Bruxelles, de tous les points du pays, des secours de toute espèce, que le peuple nomma *convois patriotiques*. De longues files de chariots tout pavoisés de drapeaux tricolores et portant le nom des communes qui les expédiaient, avec ces mots : *Pour Bruxelles,* entraient constamment dans la ville. Ils étaient chargés de grains, de viandes, de pain, de pommes de terre, de légumes, de combustibles. Tous ces dons patriotiques étaient transportés rue des Sols, à l'ancien Hôtel des Finances, affecté à cette destination par un arrêté du Gouvernement provi-

soire; les distributions pour l'armée et pour le peuple se firent aussitôt par des agents préposés à ce soin.



Vue de l'hotel de Belle-Vue et du Palais
après les journées des 23, 24, 25 et 26 septembre 1830

Les ouvriers se hâtent d'étançonner tous les hôtels qui menacent ruine (1).

Ceux qui, par prudence, dit de Leutre, n'ont pris aucune part aux combats des jours précédents, se montrent les plus empressés, les plus actifs, les plus enthousiastes après la victoire.

Il fut décidé — dit M. Boghaert-Vaché — que les traces des dévastations seraient exactement indiquées sur les parties des bâtiments, où des réparations les feraient disparaître.

A cet effet, toutes les parties détruites ou endommagées, tous les vestiges de boulets, balles ou autres projectiles devaient, « aux frais du Trésor », être marqués en couleur noire sur les murs.

Si les vestiges se trouvaient à une place de couleur foncée, ils devaient être indiqués en blanc.

(1) On peut voir dans les caves de l'hôtel de Belle-Vue et des hôtels de la rue Royale qui lui font face des boulets de 1830.

On conserverait ces indications jusqu'au 27 septembre 1831, premier anniversaire de la retraite des Hollandais.

Cette prescription ne semble pas avoir été observée.



ENTRÉE DU PARC DU COTÉ DE LA PLACE ROYALE

G. Simonau del. *Fig. par Madou.* *Imp. P. Simonau.*

C'était un spectacle affreux que l'aspect du Parc, théâtre de ce long et terrible combat.

Le sang teignait les allées.

Des cadavres étaient étendus çà et là, à peine recouverts d'un peu de feuillage.

Des débris d'arbres, de statues, de grilles de fer gisaient sur tous les chemins.

Ici s'élevait une barricade faite de bancs et de troncs d'arbres.

Là une redoute formée des cadavres de 6 chevaux.

On avait trouvé dans les palais et au Parc de longues gargousses à mitraille faites par les Hollandais et qu'ils avaient abandonnées.

Leur composé était effrayant et prouvait que les ennemis manquaient de munitions.

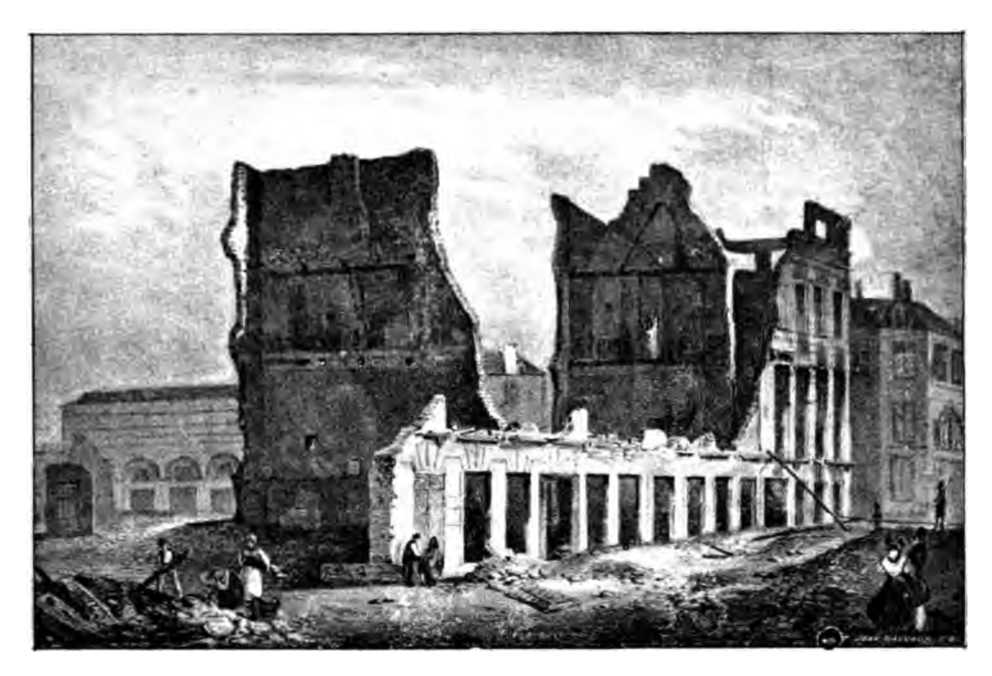
C'étaient des morceaux de fer, de verre, de cailloux, le tout brisé et de toutes les formes.

On y voyait jusqu'à des sonnettes des palais et des piques des grillages du Parc.

On relève les caissons délaissés par l'ennemi ; on remet en état de servir les canons démontés par notre artillerie.

Partout en ville des ruines attestaient la violence de la bataille.

La haine et la colère de la foule s'augmentaient à chaque instant à la vue des ravages commis par les Hollandais.



RUE ROYALE-NEUVE, PRÈS DE LA PORTE DE SCHAERBEEK

Lith. de Dewasme-Pletinckx.

Lorsque le peuple vit surtout comment ils avaient dévasté et incendié le quartier de la porte de Schaerbeek, sous les yeux mêmes du Prince, son exaspération ne connut plus de bornes. Peu s'en fallut qu'il ne se portât contre les « orangistes » aux pires extrémités.

Le service des voitures publiques et des postes avait été interrompu depuis le 21. M. Louis Branne fut chargé de le réorganiser; des affiches l'apprirent au public, mais les diligences durent encore s'arrêter pendant plusieurs semaines en dehors des portes de la ville, à cause des barricades qui continuèrent d'empêcher toute circulation intérieure.

Toute correspondance avec la Hollande restait rompue.



RETOUR DU MARCHÉ *Madou.*

En ville, on circulait difficilement.

Madou a consacré au *Retour du marché* cette page délicieuse.

Les chanteurs populaires, au coin des rues, célébraient les hauts faits des Belges dans les innombrables chansons qui ont été composées à cette époque, et qui toutes respirent la joie la plus vive et le patriotisme le plus pur.

Quant aux caricatures, elles étaient abondantes et pas toujours, il faut le reconnaître, d'un goût absolument raffiné.



CHANSONS PATRIOTIQUES *Madou.*

Cependant, de province arrivaient les meilleures nouvelles.

Dans toutes les villes, le drapeau belge — l'ancien drapeau brabançon — flottait triomphant.

A l'étranger, les Belges s'organisaient pour venir au secours de leurs frères. Paris fournit un contingent considérable, sous le nom de « légion parisienne ». Elle arriva à Bruxelles le 1er octobre. M. Cruyplants père, qui en fit partie, en a raconté les prouesses dans ses *Souvenirs d'un volontaire de 1830*. La légion prit une part active à toutes les luttes qui vont suivre. Il y eut aussi une légion anglaise.

D'autre part, le nombre de soldats et d'officiers belges qui venaient offrir leurs services au nouveau Gouvernement s'accroissait de jour en jour.



LE 28 SEPTEMBRE, A 9 HEURES DU MATIN, DELEMME ARBORE LE DRAPEAU SUR LA FONTAINE, A LIÉGE

Dès le 26 août, Liége avait suivi le mouvement de Bruxelles. La garde bourgeoise s'organisa et occupa la ville.

Les troupes s'étaient retirées dans leurs 2 forteresses, la *Citadelle* et la *Chartreuse*.

La Chartreuse fut prise d'assaut par le peuple.

Le 21 septembre, un corps hollandais venu de Maestricht

avec du canon s'établit à Oreye afin d'intercepter les communications avec Bruxelles.

Attaqué, il dut céder et s'enfuir à Saint-Trond, abandonnant un butin considérable.

Le 24 et le 26 septembre, les Liégeois envoyèrent à Bruxelles 2 détachements de volontaires.

Le 1er octobre, les Hollandais quittèrent Tongres pour aller ravitailler la Citadelle, qui manquait de vivres. Ils furent assaillis et défaits.

La Citadelle capitula le 4 octobre.

***

Dans le Hainaut, la Révolution était accueillie avec un enthousiasme inouï.

Les Hollandais ne purent se maintenir ni à Ath, ni à Mons, ni à Tournai, ni à Charleroi.

Namur fut mis en état de siège dès le 14 septembre : 122 jeunes gens s'échappèrent de la ville, se réunirent à Sombreffe et se rendirent à Bruxelles le 21.

Le 1er octobre, la garnison, attaquée avec furie, dut se replier sur Anvers.

Le 23 septembre, les Hollandais, repoussés à Louvain, voulurent se cantonner à Tirlemont.

Devant le refus des habitants, qui avaient barricadé la porte de la ville, ils durent gagner Saint-Trond, par Wissenacker.

De Tirlemont partirent 2 groupes de volontaires pour Bruxelles.

Dans la nuit du 26 au 27, le bruit se répandit que 5,000 hommes réunis à Saint-Trond s'apprêtaient à marcher sur Tirlemont.

Aussitôt les tirailleurs de cette ville coururent au-devant des Hollandais, qu'ils attaquèrent à Orsmael.

Les Hollandais, harcelés en flanc par des nuées de paysans dont la résistance des Tirlemontois augmentait à chaque instant le nombre et l'audace, opérèrent leur retraite par Hoegaerde et Tourinnes.

A Gand, le mouvement éclata le 28. Ce jour-là, la garde bourgeoise suffit pour contenir la foule.

Le lendemain, la lutte fut plus sérieuse.

Les Hollandais furent refoulés dans la citadelle ; ils s'y retranchèrent formidablement. Un homme du peuple dit : « Laissez les



LES CANONS DE TIRLEMONT

Les habitants rassemblèrent une grande quantité de pots à beurre, qu'ils braquèrent sur leurs remparts, ce qui effraya considérablement les Hollandais, qui n'osèrent pas tenter le siège.



GAND. — AFFAIRE DE LA LÉGION BELGE-PARISIENNE, LE 15 OCTOBRE 1830.

Imp. Judenne.

faire : nous prendrons tout cela un jour. Ce sont des canons qu'ils amènent pour nous. »

Dès le 1er octobre, les orangistes de Gand avaient fait un effort pour séparer la cause des Flandres de celle de la Belgique.

Le Gouvernement provisoire se hâta d'envoyer à Gand le vicomte de Pontécoulant, à la tête de 800 volontaires de la légion parisienne.

Après une sanglante échauffourée, l'avantage resta aux patriotes.

Le blocus de la citadelle devint plus sévère.

Les volontaires, la nuit, s'approchèrent des fossés et lancèrent des cordes sur les remparts : un grand nombre de soldats belges quittèrent par cette voie périlleuse les rangs hollandais.

Le 18, dans la soirée, l'ennemi évacua la forteresse.

***

A Bruges, le 26 septembre, des rassemblements se formèrent; des hommes du peuple promenèrent dans les rues des drapeaux brabançons.

La troupe fit feu.

Quelques ouvriers furent tués et blessés; le peuple, exaspéré, se dispersa en remettant sa vengeance au lendemain.

Mais, pendant la nuit, les Hollandais réfléchirent. La garnison comptait à peine 800 hommes et n'avait ni canon, ni retranchement.

On se décida à la retraite, et dès 7 heures du matin la ville fut évacuée.

Aussitôt le drapeau belge fut arboré sur la tour du Beffroi, la garde bourgeoise s'organisa et un comité des citoyens les plus éclairés se forma sous le titre d'*Administration centrale de la Flandre occidentale*.

Un courrier fut expédié à Bruxelles pour y porter la nouvelle de la délivrance de Bruges et son adhésion au Gouvernement provisoire.

Le général Goethals commandait à Ostende, où s'était retirée la garnison de Bruges.

Mais, à Ostende, le peuple se souleva comme à Bruges; il fraternisa avec les soldats, Belges pour la plupart, et la défection commença. En peu d'heures, plus de 1,000 hommes passèrent avec armes et bagages dans les rangs du peuple.



Le 26 septembre, François Lodewyck, armé du drapeau tricolore, reçoit le feu des Hollandais a Bruges



Evacuation d'Ostende par les Hollandais, le 28 septembre 1830

Lith. de Jobard.

Les Hollandais s'embarquèrent pour Flessingue, laissant au pouvoir des Belges l'importante place d'Ostende, dont les approvisionnements étaient immenses.

* * *

L'élan avait été si unanime, si spontané, le mouvement si prompt, que dès les premiers jours d'octobre les Hollandais, repoussés sur tous les points, n'avaient conservé qu'Anvers, Maestricht et Luxembourg.



PLACE DES MARTYRS DE LA LIBERTÉ, LE SAMEDI 2 OCTOBRE 1830

Van Hemelryck, 1830. *Lith. de Jobard.*

Le 2 octobre, les braves morts pour la Patrie furent inhumés à la place Saint-Michel, qui prit le nom de place des Martyrs.

« Une fosse sera creusée sur la place, disait le décret du Gouvernement provisoire ; elle sera destinée à recevoir les restes des citoyens morts dans les mémorables journées de Septembre.

» Un monument transmettra à la postérité les noms des héros et la reconnaissance de la Patrie.

» Les patriotes belges prennent sous leur protection les veuves et les enfants des généreuses victimes. »

* * *

La place des Martyrs était à la fin du XVIe siècle un jardin potager. Une place publique y fut établie en 1770; elle eut le nom de place Saint-Michel. On devait y ériger une statue, qui ne fut jamais élevée. On y tint successivement un marché aux légumes et un marché au bois. Sous l'Empire, des tilleuls y furent plantés.

On lit dans les *Chasseurs Chasteler,* par Vander Sypen :

« Dès que les troupes hollandaises eurent quitté Bruxelles, Jenneval consacra tout son temps à la chose publique comme membre de la compagnie des chasseurs volontaires, qui venait de s'organiser définitivement sous le commandement du marquis de Chasteler.

» Il assista aux différentes sorties de nuit que fit cette compagnie dans les environs de Vilvorde pour y inquiéter les avant-postes ennemis.

» Et en attendant que les chasseurs allassent définitivement rejoindre l'armée patriote, il voulut rendre hommage aux victimes qui reposaient à la place des Martyrs, en leur dédiant cette épitaphe, qu'il attacha lui-même, le 6 octobre, à la croix qui s'élevait au centre de ce cimetière patriotique. »



Qui dort sous ce Tombeau couvert par la Victoire
Des nobles attributs de l'immortalité ! —
De simples citoyens dont un mot dit l'histoire :
MORTS POUR LA LIBERTÉ !
(Jenneval.)

* * *

Dès le 8 octobre, le Gouvernement provisoire décrétait :

« Considérant que la peine de la bastonnade est insultante aux guerriers belges et attentatoire à la dignité de l'homme.

» Article unique : La peine susdite est abolie. »

On peut lire dans le *Courrier des Pays-Bas* du 11 octobre 1830:

« APPEL AUX DAMES DE BRUXELLES,

» Divers travaux utiles à la défense de la ville de Bruxelles

devant être exécutés promptement, 2 ou 3,000 sacs à terre deviennent nécessaires pour en assurer la confection.

» Le patriotisme ardent que le beau sexe de cette ville a montré dans ces glorieux événements donne l'espoir certain de le voir concourir à cet approvisionnement.

» La dimension des sacs est de 27 pouces de long sur 8 de large. A défaut de toile neuve, l'on peut diviser en trois un sac à blé, coudre les côtés de chaque fraction et l'ouvrir par le haut.

» Le lieutenant-colonel FENSON,
» Sous-chef d'état-major chargé des travaux.

» Approuvé par le général commandant en chef
des troupes du Brabant méridional,
» *(Signé)* NYPELS.

» Le général chef d'état-major,
» MELLINET. »

*
* *

Le 21 octobre, 300 patriotes attaquaient 1,500 Hollandais qui, à Waelhem, défendaient, avec 2 pièces de canon, le pont établi sur les Nèthes.

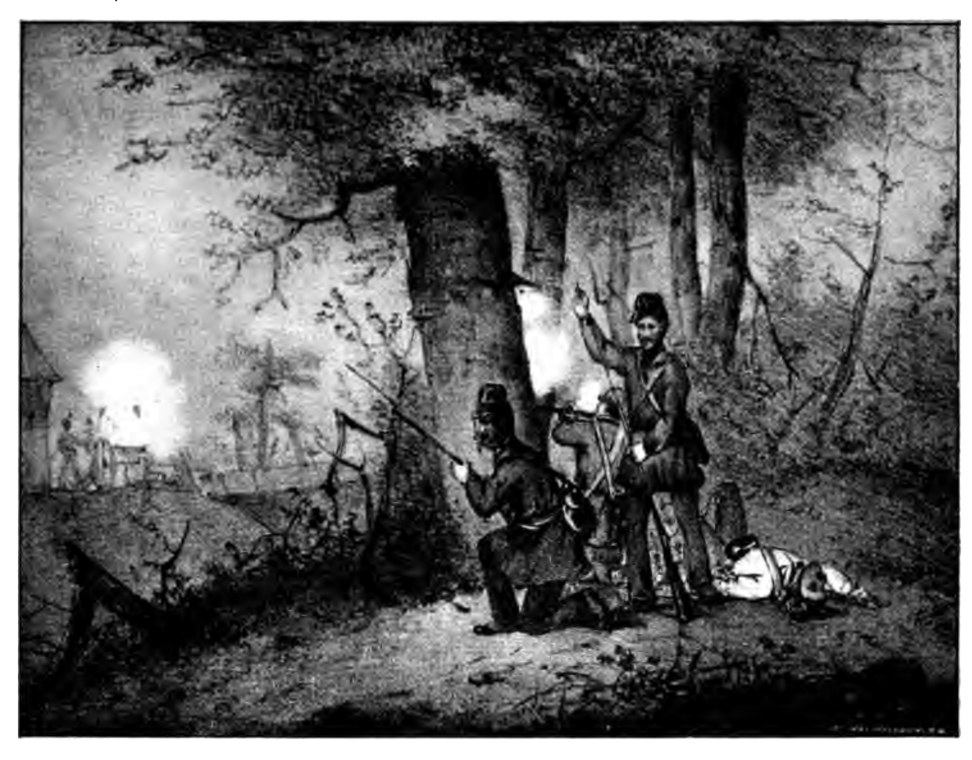
Pour enflammer le courage de ses frères d'armes, le chasseur Emile Le Bœuf enleva au titulaire le drapeau des Chasteler et, le portant déployé, traversa la chaussée et alla le planter à la tête du pont. Cet exemple entraîna ses compagnons. L'ennemi recula.

Le Bœuf avait eu sa blouse déchirée par la mitraille, et le drapeau, qui flottait pour la première fois devant l'ennemi, fut percé de plusieurs balles.

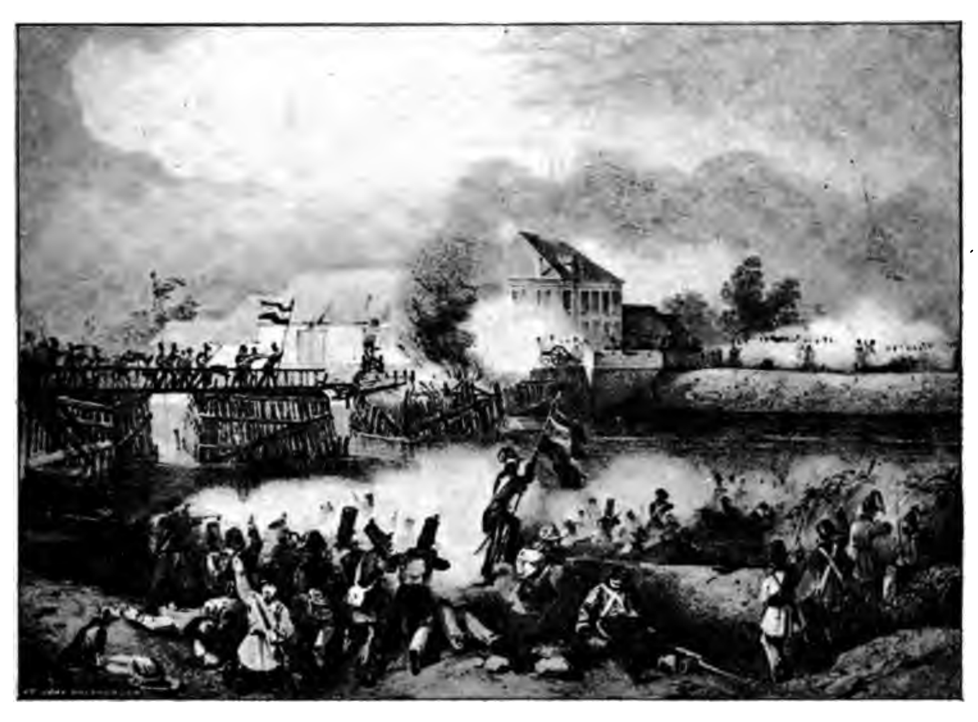
Les dames de Chasteler, au moment où la compagnie de leur parent se mit à la poursuite des Hollandais, lui remirent un drapeau.

La hampe était une lance enlevée à un lancier hollandais dans un des combats qui eurent lieu à Evere avant l'attaque de Bruxelles.

Quant à la soie, elle avait été achetée par les dames de Chasteler dans le magasin Demeurs, rue de la Montagne; le drapeau fut confectionné par ces dames avec le concours de la comtesse de Lannoy.



Position des volontaires belges près du pont de Waelhem le 21 octobre 1830

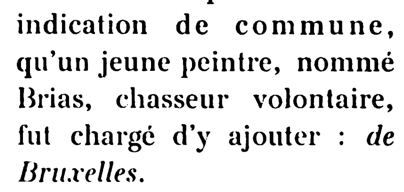


Attaque et prise du pont de Waelhem par les volontaires belges
le jeudi 21 octobre 1830

Comme on le voit, les 3 couleurs sont attachées à la hampe : c'est ainsi qu'étaient faits les premiers drapeaux.

Plus tard, un décret prescrivit de placer les couleurs le noir à la hampe.

Le drapeau des Chasteler portait pour inscription primitive : *Chasseurs volontaires bourgeois,* et ce ne fut que sous les murs d'Anvers, sur l'observation faite que la bannière ne portait aucune indication de commune, qu'un jeune peintre, nommé Brias, chasseur volontaire, fut chargé d'y ajouter : *de Bruxelles.*



Le cor de chasse est l'œuvre du peintre Marneffe.

Le vieux drapeau, déchiqueté par la mitraille, a été déposé solennellement, le 23 juillet 1895, au Musée communal de Bruxelles (1).

Le Roi en avait remis — le matin — un autre flambant neuf au bataillon des chasseurs-éclaireurs.

Le glorieux drapeau ne quitte le Musée qu'une fois l'an pour participer au pèlerinage patriotique organisé au mois de septembre à la place des Martyrs.

Le Gouvernement, voulant perpétuer le souvenir de cet épisode du combat de Waelhem, a confié au peintre Payen le soin de reproduire par la peinture l'acte héroïque du chasseur Le Bœuf.

Par arrêté royal du 27 septembre 1864, ce tableau fut destiné à être offert à la commune de Waelhem, pour y être placé dans la salle des réunions du Conseil communal.

---

(1) Le 1er février 1902, le capitaine honoraire Villers, président du Cercle Chasteler, composé d'anciens chasseurs-éclaireurs de Bruxelles, a fait une remarquable conférence sur le drapeau.

M. Eddy Levis, ancien artilleur de la garde civique, a rimé une *Ode au Drapeau* justement célèbre.

Niellon, qui avait rassemblé une armée de corps francs à Louvain, imagina de tourner les Hollandais par Aerschot.

Plus de 400 soldats belges avec plusieurs officiers quittèrent les rangs bataves pour rejoindre l'armée patriote.

Les Hollandais abandonnèrent Lierre. 2 pièces de canon protégeaient leur retraite.

Un des derniers boulets qu'ils lancèrent atteignit mortellement au bas-ventre le brave Jenneval, qui s'était mis très à découvert — dit le major Kessels — par sa persistance à trop bien ajuster ses coups de fusil.

Peu après fut également tué le jeune Jules Niellon, sergent-major, âgé de 19 ans, neveu du commandant en chef.



LE CHEVALIER DECHEZ, LOUIS-ALEXANDRE-HIPPOLYTE DIT JENNEVAL

Artiste du Théâtre de Bruxelles, né à Lyon en 1803. Tué d'un boulet hollandais entre Lierre et Malines le 19 octobre 1830.

Dédié à ses amis et frères d'armes.

* * *

L'occasion nous paraît bonne de publier un document inédit : c'est la lettre que le jeune Niellon adressait de Paris à Bruxelles au commandant pour lui demander un emploi. Cette lettre a suivi le destinataire d'abord à Anvers, puis à l'armée.

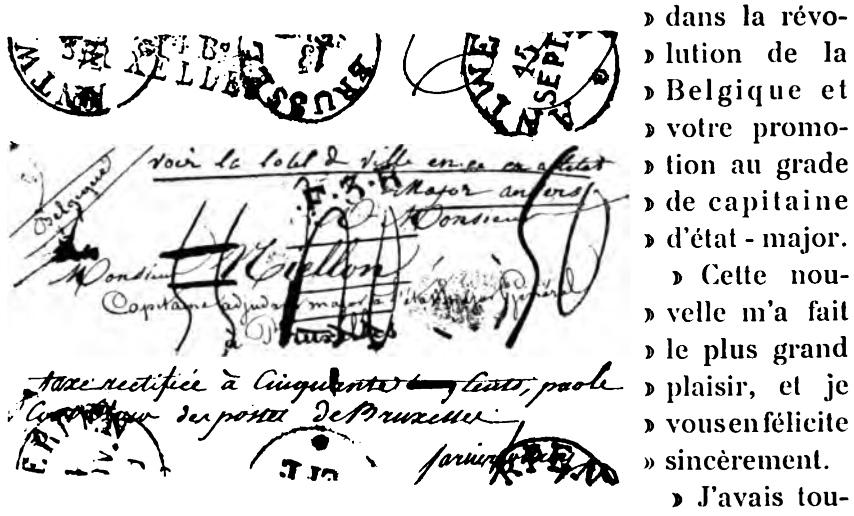
Nous donnons un cliché reproduisant l'adresse, qui est — conformément à l'usage d'alors — écrite sur un des côtés de la lettre pliée :

« Paris, 12 septembre 1830.

» Mon cher cousin,

» J'ai appris, par la voie des journaux, votre belle conduite » dans la révolution de la » Belgique et » votre promotion au grade » de capitaine » d'état-major.

» Cette nouvelle m'a fait » le plus grand » plaisir, et je » vous en félicite » sincèrement.



» J'avais toujours pensé qu'il ne vous manquait qu'une occasion pour faire » briller vos talents et pour vous montrer au grand jour.

» Dans la belle position où vous vous trouvez, il ne vous » serait peut-être pas difficile de me caser quelque part. L'amitié » que vous m'avez toujours montrée m'est un garant que vous » vous y employerez de bon cœur.

» L'état militaire surtout aurait pour moi, je le crois, beau- » coup de charmes; mais sans aucune protection comme je suis, » j'hésite à m'enrôler en France, où la condition de simple soldat » est si malheureuse. Enfin, mon cher cousin, je mets toute ma » confiance en vous pour me trouver un emploi convenable. » Veuillez avoir l'extrême bonté de me faire quelques mots de » réponse à l'adresse ci-dessous.

» Je vous embrasse de tout mon cœur.

» J. NIELLON,

» Rue Saint-Nicolas, n° 73, chaussée d'Antin. »



FUNÉRAILLES DE JENNEVAL, AUTEUR DE LA « BRABANÇONNE », ET DE SES COMPAGNONS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Madou fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*



LE CHEVALIER DECHEZ, LOUIS-ALEXANDRE-HIPPOLYTE, DIT JENNEVAL

Né à Lyon en 1803, tué entre Lierre et Malines le 19 octobre 1830

Eugène Verboeckhoven aux amis de Jenneval.

Lith. de Dewasme-Pletinckx.

Verboeckhoven consacra à son ami la jolie gravure ci-jointe, qui a été publiée dans *Bruxelles à travers les âges*.

Jenneval et Niellon furent solennellement inhumés, le 24 octobre, à la place des Martyrs.

Les honneurs militaires furent rendus par un peloton des chasseurs volontaires et plusieurs compagnies de la garde urbaine avec leurs étendards voilés et précédés de 20 tambours.

Le clergé de Sainte-Gudule assistait à la cérémonie avec les membres du Gouvernement provisoire.

Dès le lendemain de sa mort, Jenneval avait été remplacé dans les rangs des volontaires par son frère utérin, Hippolyte de Lamarche, qui était accouru en Belgique pour mettre, lui aussi, son bras au service de la cause de la liberté.

C'est le frère de Jenneval qui ajouta un couplet à la *Brabançonne* :

Ouvrez vos rangs, ombres des braves!
Il vient, celui qui vous disait :
« Plutôt mourir que vivre esclaves! »
Et comme il disait, il faisait.
Ouvrez vos rangs, noble phalange,
Place au poète, au chasseur redouté!
Il vient dormir, loin de l'Orange,
Sous l'arbre de la Liberté!

La tombe de Jenneval se trouve sous le trottoir du parterre situé entre la rue d'Argent et la rue du Persil, vis-à-vis du n° 12 actuel de la place des Martyrs.



Emile Ancianx, architecte. *Alfred Crick, statuaire.*

Un monument a été élevé à Jenneval par la ville de Bruxelles place des Martyrs et inauguré le 23 septembre 1897.

* * *

Le 24 octobre 1830 eut lieu la jonction des corps de Niellon et de Mellinet, 2 Français qui avaient fait leurs preuves sous l'Empire.

Il fut décidé de poursuivre les Hollandais dans leur retraite sur Anvers, Mellinet

marchant sur Berchem et Niellon sur Borgerhout. Les combats étaient pour ainsi dire journaliers.

C'est dans un de ces engagements que le comte Frédéric de Mérode (1) — un pur héros de la Révolution — fut atteint d'une balle à la cuisse droite, dont l'os fut entièrement fracturé.

Il eut encore assez d'énergie pour tirer ses 2 coups de fusil sur l'ennemi et s'armer d'un pistolet.



FRÉDÉRIC COMTE DE MÉRODE
Blessé mortellement au combat de Berchem le 24 octobre et mort à Malines le 4 novembre 1830.
P. De Vlamynck del^t et sculp^t.

Des soldats hollandais s'avançaient. « Courage, mes amis, courage! Enlevez-moi d'ici ; ne me laissez pas entre leurs mains! » criait de Mérode.

Delée, chef d'une compagnie dont le tambour venait d'être tué à ses côtés, s'empara de la caisse, battit la charge, marcha en avant et parvint à rallier quelques hommes, qui repoussèrent les Hollandais et dégagèrent le comte.

Transporté à l'ambulance, qui avait été établie dans une villa voisine, — dit Harthaug, — Fré-

(1) Louis-Frédéric-Ghislain, comte de Mérode, était né le 9 juin 1792. Elevé dans le château de ses pères, où il avait eu sans cesse sous les yeux les grandes épées des ancêtres, leurs armures trouées dans les batailles et leur belle devise : *Plus d'honneur que d'honneurs*, il avait épousé, en 1811, Marie-Antoinette-Françoise, comtesse de Cluzel. Les époux habitaient d'ordinaire Saint-Lupercc, dans le département d'Eure-et-Loir, en France.

A la première nouvelle de la révolution belge, Frédéric n'hésita pas à se séparer de sa femme et à s'arracher à ses habitudes de luxe, pour venir mettre sa bravoure et sa fortune au service de son pays.

déric de Mérode y reçut immédiatement les soins de tous les médecins de l'armée, lesquels procédèrent à l'extraction de la balle.

L'état du comte était très alarmant.

Lui, pourtant, supportait ses souffrances avec un admirable sang-froid. « Ce n'est rien, messieurs, disait-il à ceux qui l'entouraient; ce sont là les fruits de la guerre. »



FRÉDÉRIC DE MÉRODE

Lauters del^t. *Fastes mil. des Belges*, tome IV. *Lith. Royale.*

Et le lendemain, quelqu'un ayant parlé de diriger le blessé sur Lierre ou sur Malines, où il serait plus en sûreté, il se refusa d'abord obstinément à quitter l'ambulance. « Ce déplacement découragerait nos volontaires, objecta-t-il; je préfère rester, dussé-je être fait prisonnier par les Hollandais. »

Au commandant Niellon, il disait : « Consolez-vous, le sacrifice de ma jambe sera compensé par la victoire que nous allons remporter. Mais j'entends le canon qui redouble... Partez, il vous appelle! Nous nous reverrons à un autre moment. Mettez à votre drapeau cette cravate, que j'ai portée pendant nos combats; de cette façon, je me croirai toujours avec vous. »

Cette cravate se trouve encore attachée au drapeau des chasseurs Niellon, qui a été déposé, en 1865, au Musée de la Porte de Hal.

Dans l'après-midi du 25, le comte Félix de Mérode arriva de Bruxelles, accompagné des docteurs Seutin et Vléminckx. Ceux-ci, après avoir examiné la blessure, jugèrent que l'amputation de la cuisse était nécessaire, et sur l'heure Seutin fit l'opération. Les

médecins ordonnèrent ensuite le transfert du blessé à Malines, et le même soir Frédéric de Mérode dut se soumettre.

A Malines, il fut recueilli dans la maison de M. l'avoué Pierre-François Opdebeek, rue de Befferen, section E, n° 747, actuellement rue de Beffer, n° 36.

L'opération semblait s'être faite dans les meilleures conditions. La façon dont le patient l'avait supportée donnait à tous l'espoir de voir le comte Frédéric se rétablir bientôt, et cet espoir



FRÉDÉRIC DE MÉRODE MORTELLEMENT BLESSÉ

D'après le tableau de F. de Braekeleer (appartenant aux héritiers Meeus-Van Reeth).

était partagé par le blessé lui-même, qui ne se plaignait de la perte de sa jambe que parce qu'elle l'empêchait de rejoindre les volontaires. Par malheur, au bout de quelques jours, la face des choses changea brusquement.

. Le délire s'empara du comte. Les mots : *En avant! Poursuivez! Chargez vos armes! Effacez-vous! Arrivez donc!* furent les seuls qu'il proférât pendant 4 jours, sauf durant 2 ou 3 intervalles lucides, dont le grand vicaire Sterckx profita pour remplir auprès de lui les devoirs de son ministère.

Le 4 novembre, Frédéric parut avoir recouvré toute sa raison. Il s'entretint affectueusement avec les parents et les amis qui se trouvaient dans sa chambre; il demanda pardon au docteur

Seutin d'un mot vif que la douleur lui avait arraché l'avant-veille, et il le remercia, ainsi que le docteur Vléminckx, des soins que les 2 médecins lui avaient prodigués. « Je vous ai donné beaucoup de peine; demain, je ne vous en donnerai plus », ajouta-t-il.

A ces paroles, tous les assistants fondirent en larmes. Quelques instants après un râle survint, et Frédéric de Mérode s'éteignit doucement entre les bras de ses amis.



Ferdinand de Braekeleer a rappelé la mort du héros dans un tableau superbe, qui se trouve au Musée d'Anvers et qui a figuré à l'Exposition générale des Beaux-Arts à Bruxelles en 1866.

La nouvelle de la mort de Frédéric de Mérode se répandit avec rapidité et produisit un abattement général.

de Mérode est tombé frappé sur le champ de bataille, dit Vander Sypen. Mais, sur son lit de mort, il a montré que son âme n'était pas moins forte que son épée.

Penché sur son oreiller sanglant, tout chaud de fièvre et d'enthousiasme, le noble jeune homme se redressait mutilé et pâle pour écouter le bruit sourd du canon... Alors il demandait : « La Patrie est-elle libre? Sommes-nous vainqueurs? »

Les obsèques du glorieux soldat eurent lieu le 6, au milieu

d'un immense concours de monde, à la cathédrale de Malines.

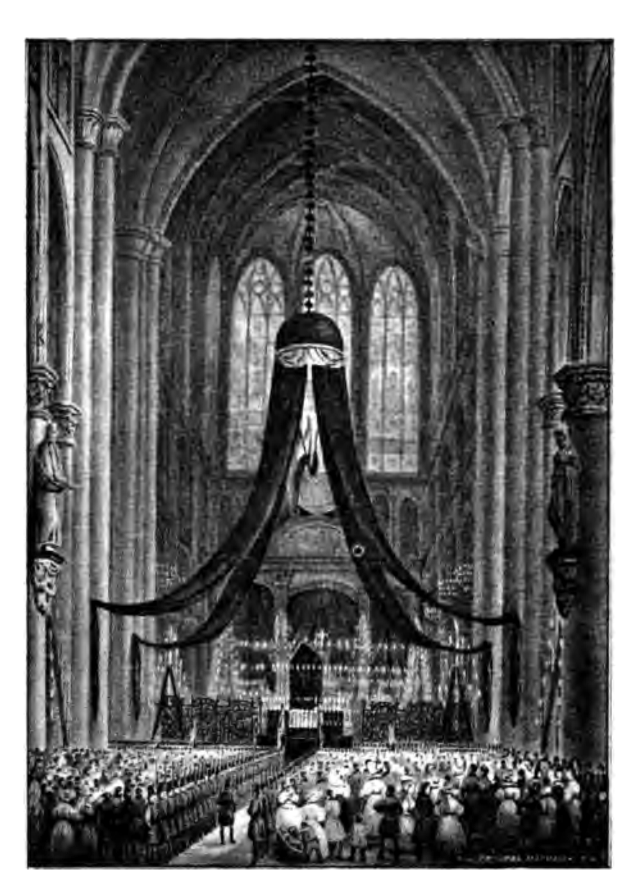
Après la cérémonie religieuse, on déposa le corps sur un magnifique char funéraire, et le convoi se dirigea vers le cimetière de Berchem, sous l'escorte des chasseurs de Bruxelles et de la garde urbaine de Malines.

Rogier prononça au bord de la fosse un émouvant discours.

D'autres discours furent prononcés par M. de Robiano, gouverneur de la province d'Anvers, et par les généraux Vandersmissen et Niellon.

Ce jour-là, l'armée eut comme mot d'ordre et de ralliement : *Mérode, martyr* (1).

Le 20 novembre 1830, le Gouvernement provisoire fit célébrer pour de Mérode, aux frais de l'Etat, en l'église des SS. Michel et Gudule, un service funèbre en témoignage de reconnaissance.



GRAND SERVICE
A LA MÉMOIRE DU COMTE FRÉDÉRIC DE MÉRODE
ET DES BRAVES MORTS POUR LA PATRIE
Lith. de Jobard.

Le chœur et la grande nef avaient reçu une décoration de l'effet le plus imposant. Un superbe catafalque, surmonté du bonnet, de la blouse et du fusil du comte, était dressé au milieu de l'église.

Dans le fond, derrière l'autel, sur l'une des draperies, se

(1) La famille de Mérode a fait construire pour Frédéric, au cimetière de Berchem, un mausolée en marbre noir, qui fut inauguré le 23 septembre 1834.

trouvait un écusson — avec 2 autres grands écussons brabançons — sur lequel on lisait en lettres d'argent le mot : *Berchem*.

Le Congrès national, le Gouvernement provisoire, toutes les autorités civiles et militaires et un nombreux clergé se trouvaient à des places réservées dans le chœur et la nef centrale.

Une foule énorme assistait à cette grandiose solennité, où l'on remarquait de nombreux détachements de gardes citoyennes.



TOMBEAU DE FRÉDÉRIC DE MÉRODE AU CIMETIÈRE DE BERCHEM

Le corps de musique de la Grande Harmonie exécuta la messe de *Requiem* et le *Libera* de Godecharle.

La cérémonie dura jusqu'à midi, et toute l'assistance se retira sous l'impression la plus vive de ce dernier tribut payé par la Nation à l'un de ses plus nobles défenseurs.

« Un service funèbre a eu lieu, le 16 novembre, dans l'église de Saint-Luperce, à Chartres, pour le repos de Frédéric de Mérode. L'enceinte sacrée ne pouvait — disent les documents du temps — contenir la foule qui était accourue pour acquitter le tribut de la prière chrétienne. La garde nationale de Chartres et celle de Courville ont mêlé leurs drapeaux à ce deuil d'un fils de la liberté. Au milieu de ce peuple, on voyait la famille du comte de Mérode offrant au ciel sa peine et ses prières. A sa tête s'avançait un vieillard courbé sous le poids d'une longue suite d'années, le frère de celle qui est veuve et en pleurs à cause de la liberté, à cause de cette vertu que Dieu nourrit dans les âmes généreuses. »

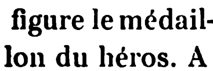
La famille de Mérode érigea dans l'église Sainte-Gudule un monument au héros de Berchem; l'inauguration en eut lieu le 10 janvier 1837.

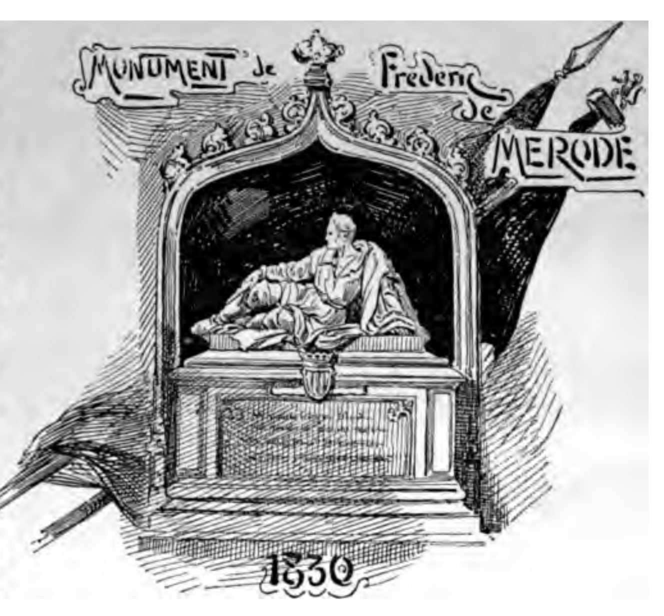
L'œuvre est due au sculpteur Geefs. On voit taillé dans le marbre blanc le comte Frédéric couché sur le champ de bataille au moment où il vient de recevoir le coup fatal.

Il est vêtu de la blouse des volontaires, les épaules couvertes

d'un manteau et tenant un pistolet dans la main droite.

La ville de Bruxelles a fait aussi élever à de Mérode, à la place des Martyrs, un monument qui fut solennellement inauguré le 23 septembre 1898. Au haut d'un stèle figure le médaillon du héros. A côté et debout se tient un combattant de 1830 en armes.





GRAVURE EXTRAITE DE L'OUVRAGE : *Guillaume Geefs, sa vie et ses œuvres*, par ELOI BARTHOLEYNS



Paul Dubois, sculpteur. *Vandevelde, architecte.*

* * *

Dès le 26 octobre, le peuple d'Anvers s'était soulevé et avait livré à la garnison des combats acharnés.

Mais les Hollandais étaient restés maîtres de l'enceinte et des portes.

Le 27, de grand matin, après une lutte des plus sanglante, le peuple parvint à s'emparer de

la porte Rouge et peu après de celle de Borgerhout. Les soldats sont refoulés jusqu'à la citadelle et à l'arsenal. Les patriotes entrent par la porte de Malines.

C'est alors que la Régence se décide à envoyer à Niellon les clefs de la ville. « Vous voyez bien que nous nous en sommes passés », s'écrie Kessels en caressant de la main un de ses canons encore fumant.



ENTRÉE DES VOLONTAIRES BELGES PAR LA PORTE DE BORGERHOUT
Th. Fourmois fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

Des pourparlers s'engagent aussitôt pour une suspension d'armes.

Le feu avait cessé, lorsque, dans la rue du Couvent, sous les murs de l'arsenal, quelques coups de fusil sont échangés entre les vedettes avancées, sans qu'on ait pu savoir de quel côté étaient partis les premiers coups de feu.

Il est certain que quelques balles n'avaient pu faire le moindre mal aux énormes murailles derrière lesquelles les Hollandais étaient abrités.

Sans aucune espèce d'examen, le général hollandais Chassé se vengea en bombardant la ville. Ses boulets — comme par hasard — mirent le feu précisément à l'entrepôt, qui, à la grande joie de Rotterdam et d'Amsterdam, brûla avec les marchandises,

valant des millions, y entassées. Cet acte de fureur incompréhensible devait faire le plus grand tort à la cause des Nassau.

On lit dans *Anvers à travers les âges,* par l'archiviste Génard :

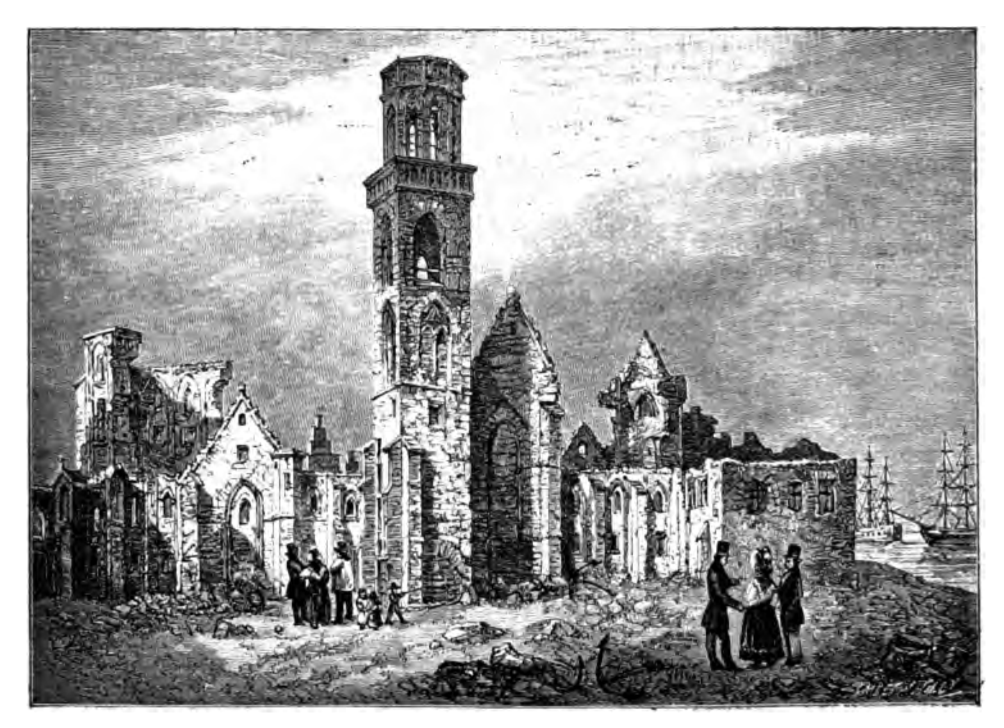
« Comme en 1576, Anvers allait être immolée en holocauste à la Belgique. Et de fait, vers 4 heures de l'après-midi, le général Chassé fit remplacer par le drapeau noir le drapeau blanc qui, jusqu'à ce moment, avait flotté à la citadelle et aux mâts de l'escadre.



» A l'étonnement succéda bientôt la terreur lorsqu'on entendit le canon de la citadelle et celui des frégates hollandaises. Ce bruit terrible et continu répandit la consternation ; elle fut à son comble quand des projectiles, lancés dans toutes les directions, annoncèrent un bombardement...

» Le nombre des tués et brûlés par le bombardement fut de 85, dont 17 militaires, et celui des blessés recueillis dans les hôpitaux de 120. La valeur des marchandises consumées par l'incendie de l'entrepôt royal (l'ancienne abbaye Saint-Michel) s'éleva, après constatation, à près de 8,500,000 francs et celle des pertes et dommages causés en ville à 6,880,000 francs. Les pertes

occasionnées par le percement de la digue et l'inondation de Lillo furent évaluées à la somme de 2,378,000 francs et celles de la digue de Flandre, vis-à-vis de la Citadelle, à 77,500 francs. Quelques heures avaient suffi pour produire tant de ruines. »



RUINES DE L'ENTREPOT D'ANVERS
INCENDIÉ PAR LES HOLLANDAIS DANS LA NUIT DU 27 AU 28 OCTOBRE 1830
(La vue a été prise du quai Plantin)
Publié par Tessaro, marchand d'estampes, rue des Tanneurs, à Anvers.
Cooper fecit. *Lith. de Dewasme-Pletinckx.*

« Je me rendis sur le port, — dit Niellon, — où j'entendais la canonnade terrible de la flotte sur la ville. Je restai stupéfait devant l'audace de Mellinet et de Kessels : avec leurs petites pièces de 6, ils répondaient aux bordées des pièces de 24 et de 36 de la flotte rangée en bataille sur le fleuve, leurs batteries tournées vers la ville. »

« Je m'aperçus — déclare Kessels — que tout effort était inutile et pris la résolution de faire cesser mon feu, dans l'espoir que l'ennemi en ferait autant. Cet espoir fut déçu. »

« Au milieu de la désolation — ajoute Génard — 4 hommes de cœur se présentèrent pour sauver la ville de la destruction. Ils proposèrent, malgré les dangers qui les menaçaient, de se rendre



DÉFENSE PAR LES CITOYENS, AU COIN DE M. FRANÇOIS, RESTAURATEUR, CONTRE LES FRÉGATES HOLLANDAISES, LORS DU BOMBARDEMENT D'ANVERS, LE 27 OCTOBRE 1830 (1)

Lith. de H. Ratinckx.

en parlementaires auprès du général Chassé et se flattaient d'obtenir la cessation du feu. C'étaient MM. Charles du Bois de Vroylande, plus tard commandant de la garde civique à Anvers; Jean Cassiers, négociant, plus tard sénateur; Louis Deconinck, receveur de l'enregistrement, et Adrien Van Aert, greffier du tribunal.

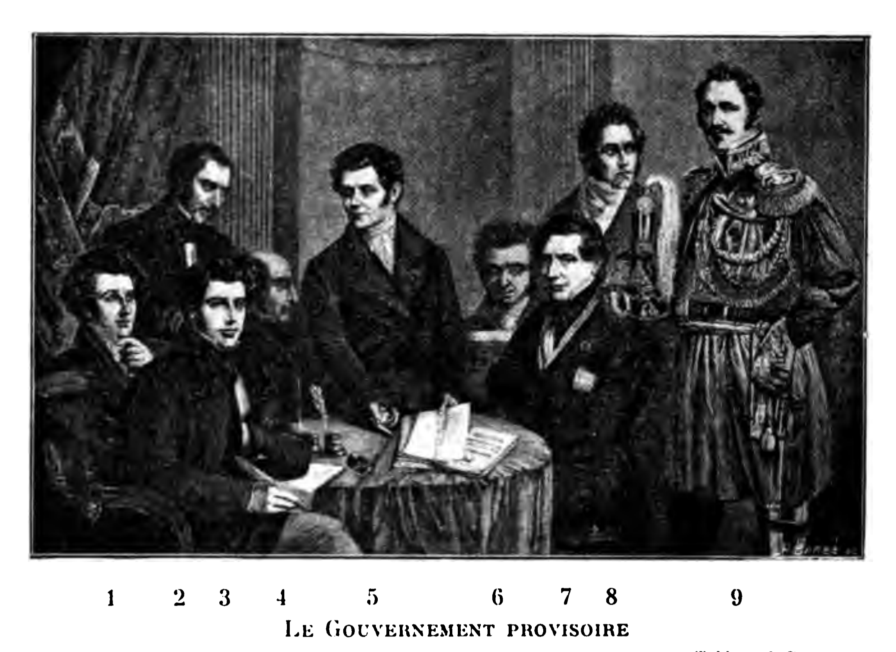
» Lorsque nos concitoyens finirent par être admis à la citadelle, de sérieuses difficultés surgirent. Le général de division duc de Saxe-Weimar, chargé par le général Chassé, commandant supérieur, de prendre communication des dépêches, ne voulut d'abord se prêter à aucun armistice : il prétendit qu'il fallait faire bonne guerre, rendre aux habitants d'Anvers tout le mal qu'ils

(1) A rapprocher de la gravure de l'artilleur, par Madou, p. 55.

avaient fait aux troupes hollandaises, continuer le bombardement et détruire la ville...

» Il alla en référer au commandant supérieur et vint quelque temps après annoncer que celui-ci — disent les parlementaires dans leur rapport — souscrivait à notre demande et que le lendemain serait conclu un armistice...

» A notre rentrée en ville, à 11 h. 1/4, tout feu contre la ville avait cessé... »



1 2 3 4 5 6 7 8 9

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Tableau de Picqué.

Alexandre Gendebien (1), Jolly (2), Charles Rogier (3), de Potter (4), Sylvain Vandeweyer (5), le baron de Coppin (6), le comte Félix de Mérode (7), Joseph Vanderlinden (8) et Emmanuel Vander Linden d'Hoogvorst (9), commandant de la garde bourgeoise, formaient le *Gouvernement provisoire*.

Le Gouvernement provisoire devait régner jusqu'à l'avènement du régent Surlet de Chokier, fin février 1831.

Il avait constitué un Comité central, chargé de l'expédition des affaires courantes.

Ce fut un vrai gouvernement de tête et d'action : il avait de l'audace, de l'habileté, de l'énergie, du sang-froid.

Nicolaï a cessé d'en faire partie pour devenir administrateur à l'Intérieur. D'un autre côté, le Gouvernement provisoire s'était empressé de s'adjoindre de Potter.

Nous devons à l'obligeance de la famille de M. Vanderlinden, membre et secrétaire du Gouvernement provisoire, la photographie de la sonnette qui servait aux séances.

*
* *

Les élections eurent lieu, et le 10 novembre 1830 fut constitué le Congrès national.

De nombreux détachements des diverses sections de la garde civique, dans leur nouvel uniforme, étaient rangés en bataille place Royale et place de Louvain.

Le service de la garde, à cette époque, n'était pas une mince affaire, ainsi que nous l'avons déjà dit. C'était la milice citoyenne qui, en attendant l'organisation de l'armée régulière, suppléait à tout.

A gouverne, les nécessiteux qui faisaient partie de la garde étaient équipés aux frais du Trésor et touchaient une solde de 75 cens. D'autre part, un impôt frappait les familles aisées n'ayant point dans leur sein d'hommes appelés à faire partie de la garde.

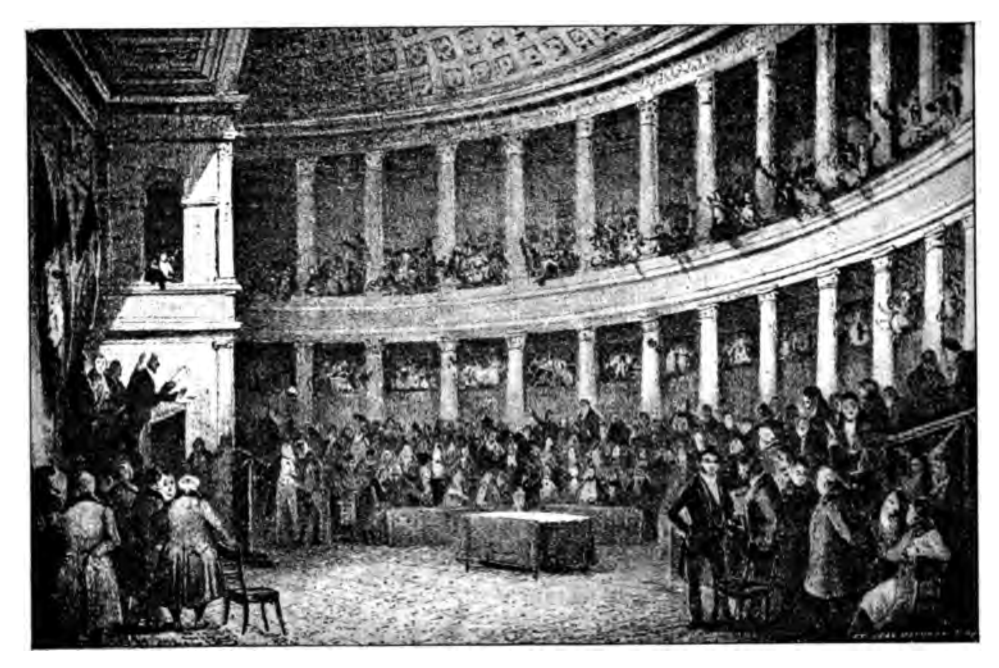
*
* *

Le 10 novembre, une foule immense encombrait les avenues et se portait vers les tribunes de l'ancienne salle des Etats Généraux, disposée maintenant pour les assemblées du Congrès.

Le trône était remplacé par un fauteuil. Le lion belgique était substitué aux armes de l'ancien royaume des Pays-Bas.

de Potter prit la parole au nom du Gouvernement provisoire et déclara le Congrès national installé. Il annonça que les 5 grandes puissances avaient donné l'assurance « qu'on laisserait faire, qu'aucune n'interviendrait » (1).

Un arrêté du 19 novembre créa une médaille de récompense pour la garde civique. Vander Linden d'Hoogvorst en fut le premier titulaire, comme nous l'avons dit.



Le Président : AU NOM DU CONGRÈS NATIONAL, JE DÉCLARE TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE D'ORANGE-NASSAU EXCLUS A PERPÉTUITÉ DE TOUT POUVOIR EN BELGIQUE

Le 24 novembre, le président du Congrès déclara que tous les membres de la famille d'Orange-Nassau sont exclus à perpétuité de tout pouvoir en Belgique.

Louis Hymans a fait l'historique des travaux du Congrès.

Il rappelle un trait caractéristique. Quand on adopta les

(1) L'Europe, au fond, n'était pas fâchée de défaire en 1830 l'œuvre du Congrès de Vienne de 1815. La concurrence commerciale et industrielle des Pays-Bas aurait fini par devenir trop redoutable.

La Pologne a aussi voulu s'affranchir, en novembre 1830. Comme son industrie et son commerce n'avaient rien de menaçant, la Sainte-Alliance lui a fait sentir lourdement son joug, en comprimant l'insurrection polonaise dans le sang et dans le feu.



Brevet N.°

GARDE CIVIQUE

DE LA BELGIQUE.

En vertu de l'arrêté du Gouvernement en date du 19 Novembre 1830, portant qu'il sera décerné une Médaille de récompense avec brevet à tout membre de la Garde civique qui rendrait un service signalé dans ses fonctions.

Le Conseil s'étant assemblé;

A RÉSOLU:

de décorer de la médaille de récompense

M. ______________________________

____

en considération des services éminens rendus par lui à la Patrie.

Cette médaille sera attachée à un ruban de soie, fond rouge, liseré noir et blanc.
Le ruban ne pourra jamais être porté sans la médaille

Donné au Quartier Général de __________ le __________ 18__

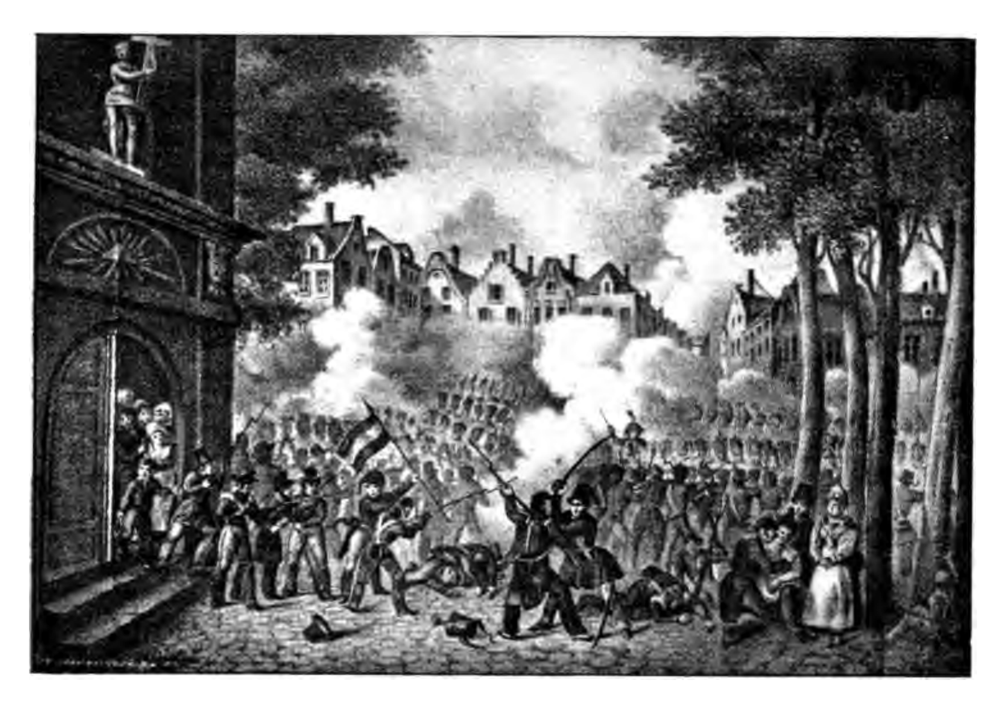
Par ordonnance
Le Secrétaire

Président
Le Général en chef Inspecteur de toutes les Gardes Civiques de la Belgique,

Enregistré à
le 18__

Les Membres du Conseil.

couleurs du drapeau belge et la légende : *L'Union fait la force,* Rodenbach demanda que l'on prît pour armes « une blouse et une barricade ».



COMBAT D'ESSCHEN

Encore une singulière gravure de l'époque, une gasconnade. En voici la suscription :

« Le 30 novembre 1830, les Hollandais arrivaient à 3,000 hommes et cernaient le village d'Esschen.

» Cependant, une trentaine de nos braves volontaires belges opposaient une résistance courageuse à ces hordes barbares, venues de quatre côtés pour les envelopper.

» Tous ces braves ont empêché l'ennemi, pendant 21 minutes, de s'emparer du village.

» L'ennemi eut 1 colonel, 1 major, 1 capitaine et 20 soldats tués.

» Les Belges eurent à regretter 6 morts et 7 ou 8 prisonniers. »

***

Henri Conscience, qui s'est engagé comme volontaire à Anvers en 1830, raconte dans ses *Souvenirs de jeunesse :*

« Quand on voyait les Belges (ainsi les nommait-on) réunis

en assez grand nombre, leurs rangs offraient un spectacle étrange et dont on ne peut aujourd'hui se former une idée.

» L'uniforme adopté semblait se composer d'une blouse bleue, garnie au col et aux bras d'un étroit liseré rouge, et d'une



ARMÉE BELGE SOUS LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE, 1830 *D'après Madou.*

Partisan volontaire — Corps franc — Infanterie Grenadier — Garde civique Commandant supérieur et officier — Chasseur à pied

sorte de bonnet de police garni de fourrure, dont la partie supérieure retombait en pointe.

» Les officiers et les sergents étaient reconnaissables au nœud de ruban tricolore qu'ils portaient au bras. »

Dans son discours prononcé le 2 août 1890, à l'occasion du soixantième anniversaire de la création du corps des chasseurs-éclaireurs de Bruxelles, M. Leurs, alors major, rappela la bravoure des chasseurs Chasteler, et il ajouta :

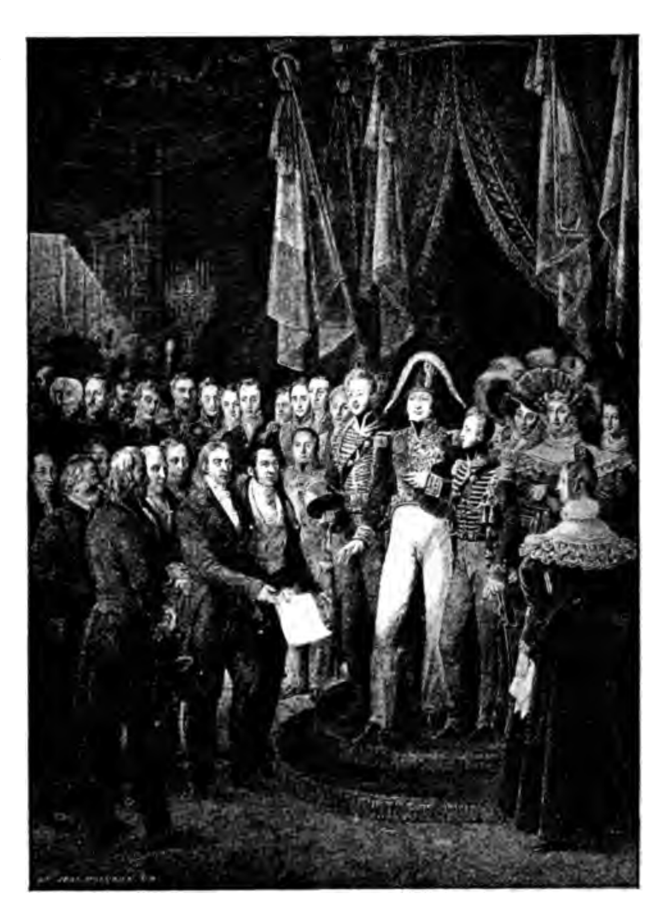
« Il serait trop long de vous redire tous les traits d'héroïsme posés par ces jeunes soldats improvisés, armés de fusils de chasse tirant des chevrotines et devenus la terreur de leurs adversaires, qui, reconnaissant leur adresse, leur avaient donné le sobriquet redouté de : *Hazeschitters.* »

* * *

Le Congrès avait décidé que la Belgique serait un royaume.

Le 3 février 1831, il élut comme roi le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, roi des Français.

Une députation fut nommée pour porter cette nouvelle à Paris. Elle était composée de MM. Félix de Mérode, d'Arschot, Barthélemy, Gendebien père, Le Hon, de Brouckère, Marlet, de Rodes et Bouquéau.



LES DÉLÉGUÉS DU CONGRÈS NATIONAL DEVANT LE ROI LOUIS-PHILIPPE (17 FÉVRIER 1831)
Lithographie de A.-J. Weber, d'après P.-L.-J. Gosse.

A sa tête marchait Surlet de Chokier, président du Congrès.

Elle fut reçue par Louis-Philippe, entouré de sa nombreuse et brillante famille.

Le roi déclara — les larmes aux yeux — « qu'il ne pouvait accepter pour son fils la couronne de Belgique ».

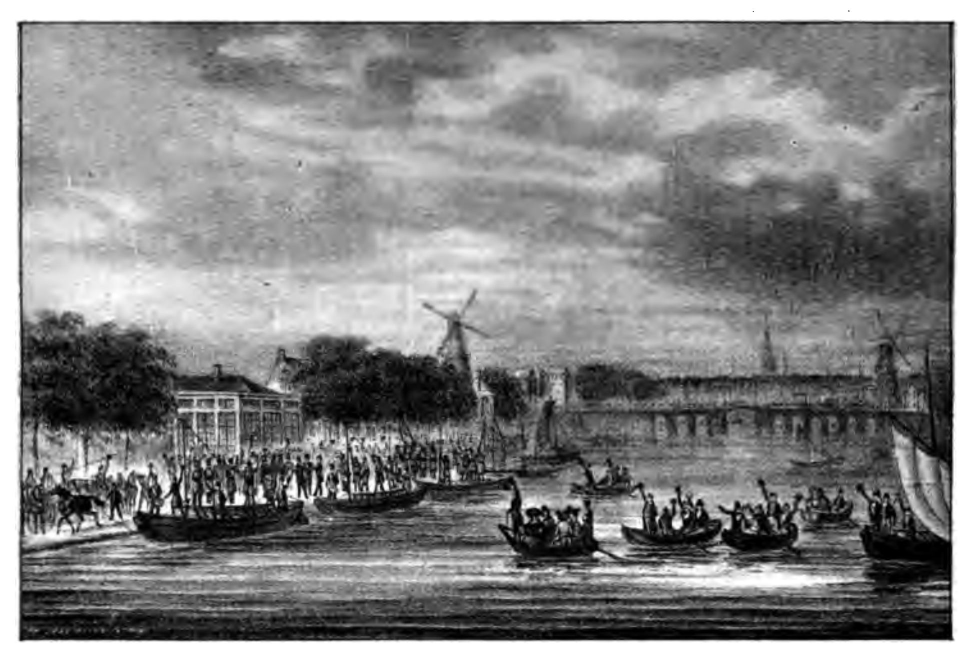
L'Europe, on le comprend, n'aurait pas vu avec faveur régner en Belgique le fils du roi des Français.

*
* *

Cependant, les Hollandais ne désarmaient pas. Des renforts étaient dirigés sans cesse vers la Belgique.

La Hollande préparait rageusement, dans le mystère, avec des soins infinis, sa revanche. Elle l'eut facilement.

La guerre excitait dans les provinces septentrionales une patriotique émulation. Toutes les classes de la société fournissaient des contingents ardents et résolus. Les universités organisaient des compagnies entières d'étudiants.



VERTREK VAN HET MOBILE BATAILLON DER AMSTERDAMSCHE SCHUTTERIJ, EERSTE AFDEELING, NAAR 'S BOSCH, ONDER HET BEVEL VAN DE MAJOOR O.-W. FALCK (29 OCTOBER)

Steendr. van Desguerois en Cᵒ, Amsterdam. *Gedeponeerd.*



VERTREK VAN TWEE DETACHEMENTEN DER AMSTERDAMSCHE SCHUTTERIJ NAAR NYMEGEN, ONDER HET BEVEL VAN DE HEEREN CORDES EN VAN DER WISSEL (29 NOVEMBER 1830)

Steendr. van Desguerois en Cᵒ, Amsterdam. *Gedeponeerd.*

Le Gouvernement belge ne voyait ou ne voulut rien voir.

On ne fit rien, ou presque rien, pour mettre le pays en sérieux état de défense. C'est tout au plus si on acheta 5,000 piques!

* * *

Ça n'allait pas toujours tout seul au Congrès.

D'Hane Steenhuyse dit, en rendant compte de la séance du 2 juillet 1831 :

« Près de 3,000 hommes de la garde civique sont de service au Palais national.

Au cours de la discussion, des murmures, mêlés de quelques sifflets, partent des tribunes publiques, qui sont archicombles.

M. Vande Weyer demande que M. le président fasse respecter les membres du Congrès et qu'il fasse évacuer les tribunes si le scandale qu'elles viennent de donner se renouvelle.

M. le président envoie chercher le commandant du poste.

Pendant ce temps, les gardes civiques veulent faire sortir un individu qui avait sifflé. On crie : « A bas les baïonnettes! » L'agitation est à son comble. Un officier supérieur de la garde civique est introduit.

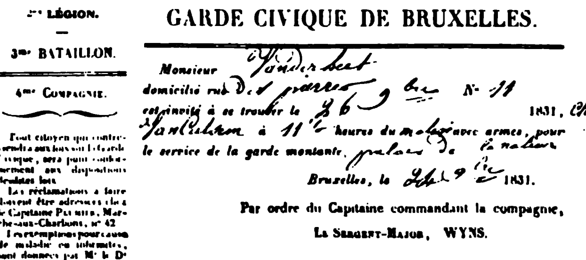
M. le président : « Malheur à une assemblée dont les discussions ne seraient pas libres! Malheur à une nation qui ne saurait pas respecter ses représentants! »

A l'officier supérieur : « Nous avons toute confiance dans la garde civique. Vous, Monsieur, si le tumulte recommence, je vous invite, au nom du Congrès national, à faire évacuer les tribunes. »

L'officier, en saluant : « La garde civique répondra aux vœux de la nation. » *(Bravos, applaudissements.)* »

* * *

Le service dans la milice citoyenne, à cette époque, était des plus rude, nous le répétons. C'était la seule force publique. Elle devait, en attendant que l'armée fût organisée, fournir des gardes aux portes de la ville, aux Palais, aux



[illegible] LÉGION.

3me BATAILLON.

4me COMPAGNIE.

Tout citoyen qui contreviendra aux lois sur la Garde Civique, sera puni conformément aux dispositions desdites lois.

Les réclamations à faire doivent être adressées chez le Capitaine [illegible], Marché-aux-Charbons, n° 42.

Les exemptions pour cause de maladie ou infirmités, sont données par Mr le Dr Marinus, aide-major et Mr Daumerie, sous-aide-major, au bureau du service de santé à l'Hôtel-de-Ville, à côté du bureau des logements militaires, et ouvert tous les jours, de midi à une heure

GARDE CIVIQUE DE BRUXELLES.

Monsieur [illegible]
domicilié rue [illegible] *N°* 11
est invité à se trouver le 26 [illegible] 1831, [illegible]
à 11 *heures du* [illegible] *avec armes, pour le service de la garde montante*, [illegible]

Bruxelles, le [illegible] 1831.

Par ordre du Capitaine commandant la compagnie,

LE SERGENT-MAJOR, WYNS.

N. B. Le Service étant personnel et obligatoire, aucun remplacement ne sera admis.

Les gardes sont tenus d'assister aux Exercices qui se font tous les Dimanches au Palais de Justice, de sept à neuf heures du matin.

Archives, à la Banque, à la Poste aux lettres, à l'Hôtel de Ville, aux casernes, au Grand Théâtre, etc., et même à Tervueren.

Voici un ordre du 8 novembre 1830 : « Les miliciens de la province devant se réunir le 12 courant, à 9 heures du matin, au local du Gouvernement provincial, prière de bien vouloir y envoyer 40 hommes armés de la garde urbaine pour y maintenir l'ordre au besoin... »

Les prouesses des volontaires à Bruxelles, à Louvain, à Berchem, avaient à ce point grisé les esprits qu'on disait qu'il ne leur fallait « pour battre l'armée hollandaise que des bâtons et des sabots ».

*
* *

La Hollande avait aussi ses héros. En voici un : Van Speyck! (Poplimont, *La Belgique militaire*, p. 215.)

La flottille de canonnières hollandaises s'était réfugiée dans le port d'Anvers pendant le cœur de l'hiver.

Le 5 février 1831, vers 10 heures du matin, la chaloupe de Van Speyck perdit ses ancres par un violent coup de vent.

Les efforts de ses 31 hommes d'équipage ne purent empêcher

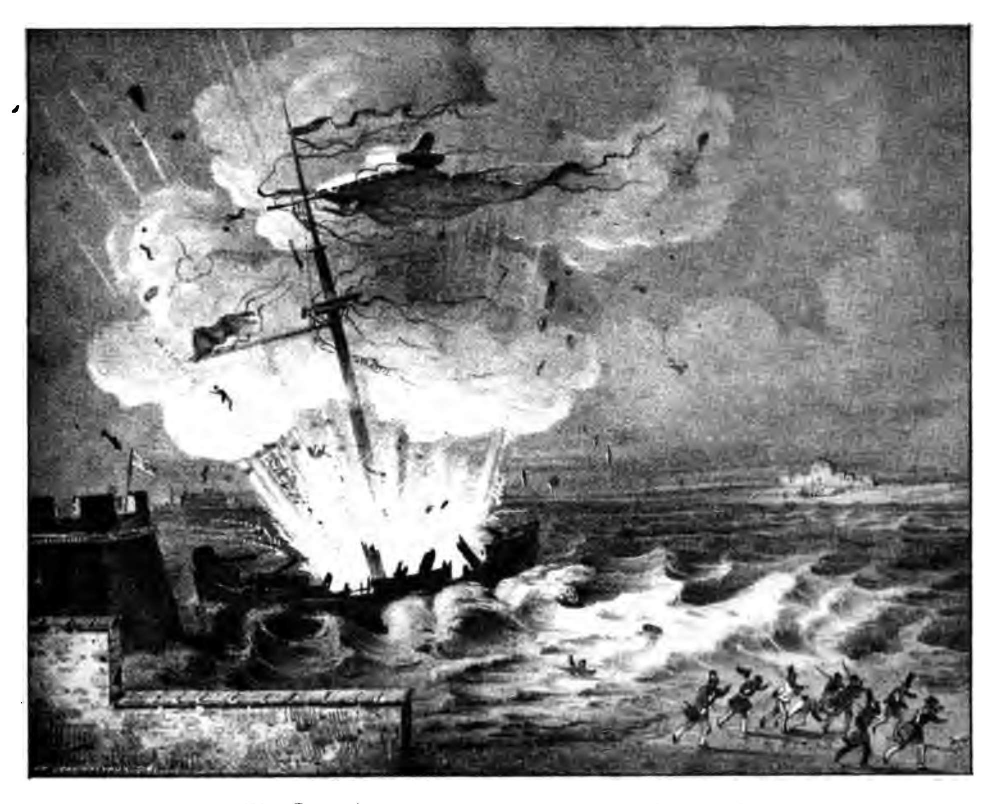


J.-C.-J. Van Speyck

le bâtiment de dériver et faire côte près du chantier de Kattendyck.

Une compagnie des corps francs de service au port se précipite à bord dès que la chaloupe a touché terre.

Le commandant des volontaires veut faire amener le pavillon. Van Speyck s'y refuse. Le pavillon est abattu. Van Speyck s'élance sous le pont, traverse la cabine et pénètre dans la soute aux poudres.



VUE DE L'EXPLOSION DE LA CANONNIÈRE N° 2
NAUFRAGÉE PRÈS DU FORT SAINT-LAURENT, COMMANDÉE PAR LE LIEUTENANT VAN SPEYCK
LE 5 FÉVRIER 1831

Une commotion terrible ébranla toute la ville. En un instant, il ne resta d'autre vestige du bâtiment que des débris épars lancés au loin sur la côte ou flottant à la dérive, mêlés à des lambeaux.

2 hommes de l'équipage seuls furent sauvés par miracle. Les volontaires eurent 10 hommes tués, 21 blessés. Les spectateurs payèrent aussi un large tribut au sinistre.

Il y avait 1,500 livres de poudre à bord.

Les Hollandais, fiers de la mort du jeune Van Speyck, lui élevèrent un monument dans la *Nieuwe Kerk,* à Amsterdam. On peut voir aussi à Egmond-aan-Zee — dit Baedecker — un phare

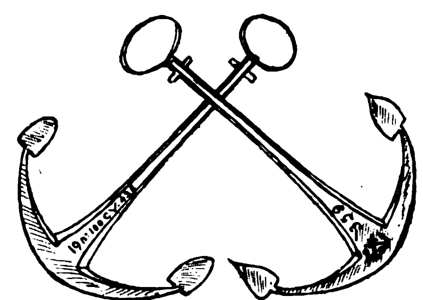
décoré d'un lion colossal, construit en 1863 en mémoire du lieutenant Van Speyck.

Van Speyck était né à Amsterdam le 31 janvier 1802.

On lit dans les *Nouvelles du Jour* du 31 août 1881 :

« Les ancres de la canonnière n° 2, que son commandant, le célèbre Van Speyck, fit sauter sur l'Escaut, devant Anvers, le 5 février 1831, sont toujours rue du Chêne, à Bruxelles. Ces ancres, ayant été repêchées, furent vendues publiquement à Anvers le 26 septembre 1831 par le receveur des domaines, Désiré Lap.

» Les principaux orangistes s'en disputèrent la possession ; enfin, elles échurent à M. le chevalier Charles-François-Isidore de Hoffman, décédé en 1879.



» Ces ancres portent les inscriptions suivantes : l'une, 19 n° 100 c. v. 423, et l'autre, 2 ancres croisées avec le n° 359 de chaque côté.

» L'acheteur fit porter les ancres chez lui. Le soir, la populace brisa les portes et les fenêtres.

» La famille dut chercher son salut dans la fuite.

» On voulut rejeter les ancres au fleuve, quand la police survint.

» Ces ancres se trouvent actuellement dans l'hôtel habité par la famille de Hoffman, rue du Chêne, 10, à Bruxelles, hôtel qu'a occupé Cambacérès (1). »

* * *

Le refus de Louis-Philippe, dit Nothomb, était connu à Bruxelles avant le retour de la députation envoyée à Paris par le Congrès national. Le président, M. Surlet de Chokier, ne put rendre compte de sa mission que dans la séance du 21 février 1831 ; il fit un noble appel au patriotisme et à l'union.

Le découragement avait pénétré dans bien des esprits.

La Constitution était achevée depuis le 7 février; on résolut de la promulguer, en remplaçant le Gouvernement provisoire par une régence et en réservant au Congrès le pouvoir législatif sans partage et le choix du chef définitif.

---

(1) J.-J. Régis de Cambacérès, député à la Convention, 2me consul, prince de l'Empire et duc de Parme. Après la chute de Napoléon, Cambacérès, exilé par les Bourbons, se fixa à Bruxelles. Il fut rappelé en France en 1818 et mourut en 1824.

Ce fut une heureuse idée. Les membres du Gouvernement provisoire abdiquèrent le pouvoir avec le même à-propos et la noblesse d'âme qu'ils l'avaient saisi dans les jours d'anarchie ; ils revendiquèrent même l'initiative de la proposition.

*
* *

Le 24 février 1831, Erasme-Louis baron Surlet de Chokier est proclamé Régent de Belgique.



ERASME-LOUIS BARON SURLET DE CHOKIER
RÉGENT DE BELGIQUE, NÉ A LIÉGE LE 27 NOVEMBRE 1769
ÉLU PAR LE CONGRÈS NATIONAL LE 24 FÉVRIER 1831

Montius delt et lith. *Lith. de P. Simonau.*

Il avait vu le jour à Liége en 1769. Il fit successivement partie du Corps législatif de l'Empire français et de la deuxième Chambre des Etats Généraux du Royaume des Pays-Bas.

Il habitait, entre Landen et Waremme, le château de Gingelom, où il avait rempli, sous l'Empire, les fonctions de bourgmestre.

Il avait été envoyé au Congrès par les électeurs de Hasselt.

Le château de Gingelom est occupé actuellement par le colonel Capouillet, chef d'état-major de la circonscription Anvers-Brabant (garde civique).

Un très modeste monument a été élevé au Régent dans l'humble cimetière du village.



Son buste (œuvre de Jehotte) a été placé au Palais de la Nation. C'est tout ce qu'on ait jamais fait pour le premier chef du pouvoir exécutif en Belgique!

Tant de Belges ont déjà leur statue!

Un comité s'est fondé pour en ériger une au Régent. L'Etat a promis son intervention.

* * *

Le 26 février fut formé le premier ministère de la Régence. Il était composé de MM. Vande Weyer aux affaires étrangères, Alex. Gendebien à la justice, Tielemans à l'intérieur, de Brouckère aux finances, Goblet à la guerre.

M. de Gerlache, nommé président du Conseil le 27 février, résigna ses fonctions quelques jours après pour reprendre la présidence du Congrès, qui lui avait été donnée à l'unanimité après l'élection du Régent.

Il y eut à cette époque un moment de désarroi public. Les orangistes multipliaient leurs intrigues et leurs tentatives armées.

L'Europe menaça de morceler le territoire. « Au lieu de se disputer le champ de bataille — dit Nothomb — on se le serait partagé. »

Mais la nation se ressaisit vite, et partout s'organisèrent des associations patriotiques, dont nous publions l'affiche contenant les statuts.

A remarquer que le timbre d'affiche employé est encore celui qui était en usage sous le régime hollandais.

Un essai de restauration en faveur du prince d'Orange échoua.

Le 4 juin 1831, Léopold de Saxe-Cobourg est nommé roi des Belges, à la condition d'accepter la Constitution telle qu'elle est

ASSOCIATION PATRIOTIQUE DE LOUVAIN.

Considérant que dans les circonstances critiques où la Patrie se trouve, il est du devoir de tout bon Citoyen de manifester hautement les sentimens dont il est animé, les soussignés habitans de la ville de Louvain et de l'Arrondissement ont arrêté :

Art. 1. Une association est formée à Louvain, dans le même but que celle établie à Bruxelles, pour assurer l'*Indépendance nationale*, l'*intégrité du territoire*, l'*exclusion à perpétuité des Nassau* et tous les principes de liberté établis par notre glorieuse révolution.

Art. 2. Sont membres de l'association, tous ceux qui en apposant leur signature sur la présente, déclarent adhérer à l'acte d'association, fait à Bruxelles le 23 Mars, ainsi qu'au manifeste publié en son nom le 28 du même mois, et aux dispositions particulières insérées dans le présent acte.

Art. 3. Chaque associé s'engage à payer au moins une cotisation de quinze cents par mois.

Art. 4. Les 150 premiers signataires éliront parmi tous les membres, à la majorité relative des voix, un comité de 15 membres, qui nommeront parmi eux, un Vice-Président, un Trésorier et un Secrétaire, le Président sera élu par les membres qui ont nommé le Comité.

Art. 5. Les membres de l'association s'engagent réciproquement, et le comité est spécialement chargé de propager et de faire triompher les principes de la révolution, ainsi que de déjouer tous complots qui pourraient être tramés contre la Patrie.

Art. 6. A cet effet, le Comité est chargé d'entrer en relation avec le Comité Central de Bruxelles, de faire toutes les publications que les circonstances pourraient exiger, et l'emploi des fonds qu'il jugera nécessaire, sauf à en rendre compte par la voie publique.

Art. 7. Toutes les personnes qui par leurs discours ou faits quelconques, venus à la connaissance du Comité et dûment constatés par lui, se seraient montrées hostiles au but de l'association pourront être rayées des contrôles par les 150 premiers membres, convoqués en assemblée par le Comité.

Les 150 premiers signataires de l'association ont élu, Président du Comité définitif :
M. T'Serclaes de Wommersom, Commissaire d'arrondissement et de milice, et membres du Comité,
MM. le Lieutenant-Colonel Bruenne, Commandant de la place.
Albrecht, Juge d'instruction.
Sidot, Major.
Motties, élève en droit à l'Université de Louvain.
Hensmans, Professeur à la même Université.
H. Peemans, élève en droit.
J. M. Wattecamps, idem.
Deridder, Huissier, Capitaine de la Garde Civique.
Landeloos, Avocat.
Squillier, Lieutenant en 1er, Commandant de la Gendarmerie de l'arrondissement.
Ansiaux, fils.
C. Peemans, Négociant, membre du Comité de secours.
J. Deneef, Receveur.
Bourguignon, particulier.

Le Comité ainsi constitué a nommé Mr Squillier, Commandant de la Gendarmerie, Vice-Président, Mr Wattecamps, Secrétaire, et Mr Deridder, Trésorier.

Les listes d'adhésion sont déposées chez Massar-Meyer, Imprimeur-Libraire Grand'Place, chez Vanlinthout et Vandenzande, rue de Diest, à la Librairie Lechartier, rue de Namur, et à la maison des Brasseurs, Grand'Place.

Louvain, le 6 Avril 1831.

Le Président,
E. T'SERCLAES.
Le Secrétaire,
J. M. WATTECAMPS.

DE L'IMPRIMERIE DE MASSAR-MEYER

décrétée par le Congrès national.

Le prince Léopold — dit de Leutre — devait être bien vu des puissances allemandes.

Les liens qui l'attachaient à la famille royale d'Angleterre pouvaient faire espérer à cette puissance d'ériger la Belgique comme une barrière pour la France, sans recourir à une restauration.

Enfin, Louis-Philippe, au moyen d'une union avec une de ses filles, pourrait avoir la moitié de ce trône dont il n'avait pu accepter la totalité.

L'élection du prince Léopold devenait un gage de paix pour le monde, une garantie d'indépendance pour la Belgique.

Le 25 juin fut signé à Londres le *Traité des dix-huit articles,* qui consacrait la séparation de la Belgique et de la Hollande, la question du Luxembourg et du Limbourg étant réservée.

*
* *

Curieux billet autographe de Charles Rogier découvert et publié par un journal d'Anvers.

Il est adressé au concierge du gouverneur de la province pour être remis à l'arrivée de la diligence.

« Anvers.
« Pressé ». Ch. Rogier.»

La note est ainsi libellée :

« Le concierge du gouvernement est prié de remettre « sans faute » à la diligence de 7 heures du matin la blouse, les épaulettes et le schacko *(sic)* de garde civique de M. Rogier, qui en a besoin pour demain soir. L'adresse est à Bruxelles, « rue Latérale du Parc, nº 1 », pour être remis à l'arrivée de la diligence.

» CH. ROGIER.

» Bruxelles, 4 juillet 1831. »

* * *

Le 16 juillet 1831, Léopold de Saxe-Cobourg quitta Londres et débarqua à Calais. Le lendemain, il entra en Belgique, fut reçu à la frontière et traversa les Flandres, salué par les acclamations du peuple. Le 19, il arrivait au château de Laeken.



HIS SERENE HIGHNESS PRINCE LEOPOLD OF SAXE-COBOURG
From a Drawing by G. Hayter, Esqr Portrait Painter to H. R. H. Princess Charlotte et H. S. H. Prince Leopold. Engraved by F. C. Lewis, Dedicated by permission to her Royal Highness the Princess Charlotte, by her most grateful et very humble servt.
G. HAYTER.

La journée de l'inauguration — 21 juillet — fut favorisée par un soleil superbe. Le Roi quitta le château de Laeken à 11 heures.

Il fit son entrée par la porte de Laeken (comme le prince d'Orange).

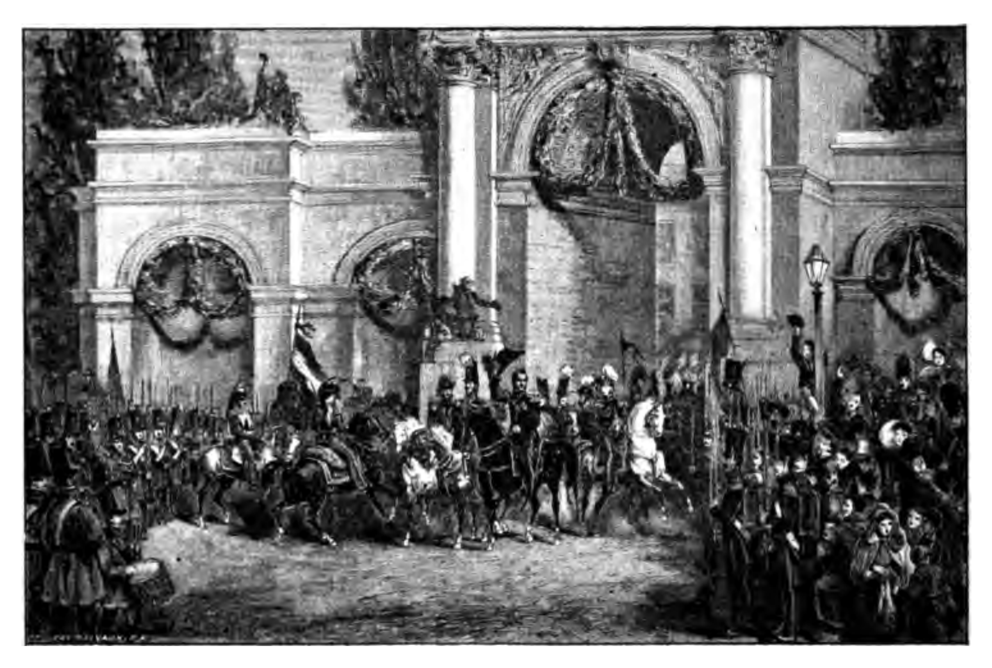
A la porte de Bruxelles, où l'attendait le corps municipal, M. Rouppe, bourgmestre, lui présenta les clefs de la capitale.

Sa Majesté répondit affectueusement :

« Les clefs de la ville de Bruxelles ne sauraient être mieux » confiées qu'aux mains de celui qui les a si bien conservées dans » les circonstances les plus critiques. »

Puis, il ajouta :

« Je n'ai accepté la couronne que pour le bonheur des Belges. » Je me compterai heureux de les faire jouir des institutions » qu'eux-mêmes ils se sont données. La bonne ville de Bruxelles



ENTRÉE DE LÉOPOLD I[er] A BRUXELLES LE 21 JUILLET 1831

D'après un dessin de M. Madou, conservé au Musée des Estampes.

» fera l'objet de mes soins particuliers; j'espère bien lui rendre » son lustre et lui procurer une solide et durable prospérité. »

Depuis la porte de Laeken jusqu'à la place Royale, toutes les rues que le Roi devait traverser étaient jonchées de verdure et de fleurs.

Toutes les maisons étaient pavoisées, ornées de guirlandes.

Les couleurs nationales flottaient à toutes les fenêtres. Une population immense, accourue de toutes les provinces et avide de voir le Roi, stationnait sur les places publiques.

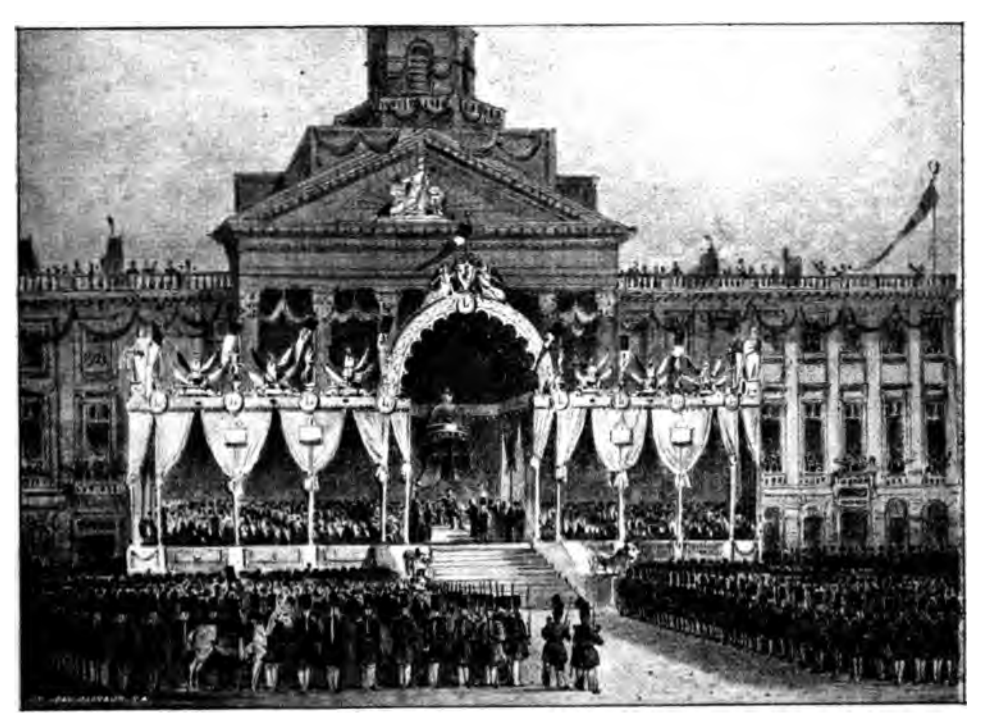
Il était une heure et un quart lorsque la tête du cortège arriva sur la place Royale, où l'inauguration devait avoir lieu.

Au moment où le Roi parut, le Congrès se leva d'un mouve-

ment spontané, et les acclamations de la multitude, qui se pressait jusque sur les toits des maisons, transformées en amphithéâtres, se confondirent avec le son des cloches, le roulement des tambours, les fanfares militaires, les détonations de l'artillerie.

Le Roi, étant descendu de cheval au bas des escaliers de Saint-Jacques, franchit les degrés et prit place entre le Régent et le président du Congrès, en avant du trône.

« Sire, — dit M. de Gerlache, président du Congrès, — nous » sommes réunis en ce moment pour recevoir le serment que la » Constitution prescrit au Roi de prêter avant de prendre posses- » sion du trône. Avec la permission de Votre Majesté, j'accor- » derai la parole à M. le Régent, qui doit déposer entre les mains » du Congrès les pouvoirs dont il est revêtu. »



INAUGURATION DE LÉOPOLD Ier, ROI DES BELGES, A BRUXELLES, LE 21 JUILLET 1831
Lith. de Dewasme-Pletinckx.

Le vénérable Régent, M. Surlet de Chokier, se leva et rendit compte de l'usage qu'il avait fait de son pouvoir temporaire.

Il termina son discours par ces mots : « J'ai vu l'aurore du bonheur se lever pour mon pays; j'ai assez vécu. »

Un des secrétaires du Congrès, M. Vilain XIIII, debout devant le Roi, donna lecture de la Constitution.

Puis un autre secrétaire, M. Nothomb, présenta la formule du serment imposé au chef de l'Etat.

D'une voix ferme et assurée, Léopold Ier dit : « Je jure d'ob-» server la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir » l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. »

Acclamations nouvelles pendant qu'on signe le procès-verbal.

Les sièges disparaissent ; le trône demeure à découvert.

Le président du Congrès se tourne vers le Roi et lui dit : « Sire, montez au trône ! »

Le Roi, se trouvant sur l'estrade supérieure, entouré des généraux et des ministres, prononça un vibrant discours, où il disait notamment : « Belge par votre adoption, je me ferai aussi une loi » de l'être toujours par ma politique. »

Et le Roi disait en terminant :

« Messieurs, j'espère être pour la Belgique un gage de paix et » de tranquillité ; mais les prévisions de l'homme ne sont pas » infaillibles. Si, malgré tous les sacrifices pour conserver la paix, » nous étions menacés de guerre, je n'hésiterais pas à en appeler » au courage du peuple belge, et j'espère qu'il se rallierait tout » entier à son chef pour la défense du pays et de l'indépendance » nationale. »

Les dernières paroles du Roi électrisèrent les auditeurs ; tous promirent, par leurs acclamations, d'aider le chef de l'Etat à maintenir l'indépendance de la Belgique.

Le cortège se remit en marche et se dirigea vers le Palais royal. Le Roi est à pied, au milieu du peuple, dont il a déjà gagné l'affection.

* * *

A peine installé, le Roi dut faire la guerre.

Le 2 août, les Hollandais envahissent nos provinces avec une armée formidable, patiemment réunie et organisée, soigneusement exercée et disciplinée. Les guerres de l'Empire avaient formé dans toute l'Europe d'innombrables soldats d'élite. Des Allemands, des Suisses surtout, prirent en masse du service dans l'armée néerlandaise, profitant des offres généreuses faites par le roi Guillaume. Cette armée — d'après Huybrecht, qui a fait l'historique de la campagne dite des Dix jours — pouvait être évaluée à 80,000 hommes.

L'historien hollandais Bosscha porte cette armée à 86,725 hommes et von Gagern, chef de l'état-major du duc de Saxe-Weimar, à 100,000 hommes.

Avec des troupes pareilles, le prince d'Orange aurait dû être en 48 heures à Bruxelles.

Nous n'avions à lui opposer que 2 petites armées, — l'une sur la Meuse, commandée par Daine, l'autre sur l'Escaut, sous les ordres de Tieken de Terhove, — manquant de tout et laissant large ouverte une trouée vers la capitale.

Nous n'avions — grâce à l'incurie des politiciens d'alors — ni organisation, ni intendance, presque pas d'armement.

Le Roi paya bravement de sa personne. « Il s'exposa comme un sous-lieutenant. »

BELGES

En prenant possession du trône où la volonté nationale m'a appelé, je disais, en m'adressant aux représentans de la Belgique : *Si, malgré tous les sacrifices pour conserver la paix, nous étions menacés de guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage du Peuple Belge, et j'espère qu'il se rallierait tout entier à son Chef pour la défense du pays et de l'indépendance nationale.*

Ces paroles, je les adresse aujourd'hui à la nation entière.

Sans déclaration préalable, les ennemis ont subitement repris les hostilités, méconnaissant à la fois les engagemens qui résultent de la suspension d'armes et les principes qui régissent les peuples civilisés.

Ils n'ont point reculé devant la plus odieuse violation du droit des gens, et par la surprise ils ont voulu se ménager quelques avantages momentanés. Ce sont les mêmes hommes que vous avez vus en septembre; ils reparaissent au milieu de populations paisibles précédés par la dévastation et l'incendie.

Forts du sentiment de notre droit, nous repousserons cette aggression inopinée, nous opposerons la force à la force.

Déjà une fois vous avez vaincu la Hollande; vous avez commencé la révolution par la victoire, vous la consoliderez par la victoire. Vous ne serez pas infidèles à vos glorieux souvenirs; vos ennemis vous attendent aux lieux déjà une fois témoins de leur défaite.

Chacun de nous fera son devoir.

Belge comme vous, je défendrai la Belgique.

Je compte sur la garde civique, sur l'armée, sur le courage et le dévouement de tous.

Je me rends à mon poste; j'y attends tous les Belges à qui la patrie, l'honneur et la liberté sont chers.

***Bruxelles, le 4 août* 1831.**

LÉOPOLD.

Par le Roi,
***Le ministre de la guerre* ad interim,**
D'HANE DE STEENHUYSE.
Le ministre de l'intérieur,
C. DE BROUKERE.

PROCLAMATION DU ROI LÉOPOLD Ier.
Réduction de l'affiche placardée sur les murs le 4 août 1831 d'après l'original communiqué par M. Schulte

Les Hollandais, avec le prince héréditaire, après toutes sortes de vicissitudes, l'emportèrent à Louvain.

Dans les diverses rencontres, les Belges — soldats et gardes civiques — prouvèrent qu'ils étaient toujours les plus valeureux des Gaulois, mais aussi les plus imprévoyants. Que peut la bravoure contre la supériorité du nombre, de l'armement et de la discipline?

Le gouvernement français, se portant fort pour l'Europe, intervint. Il était temps.

Le général Belliard, ambassadeur de Louis-Philippe, apporta de La Haye au prince d'Orange, de la part du Roi son père, l'ordre formel de se retirer sans combat devant l'armée française.

Celle-ci, commandée par le maréchal Gérard, occupa le pays entre Wavre et Bruxelles.

Les Hollandais retournèrent chez eux (1).

* * *

A propos de cette malheureuse campagne, le colonel Wouters signale dans son mémoire sur l'emploi de la milice citoyenne en temps de guerre :



ENTRÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN BELGIQUE
Peint par Vernet. Gravé par L. Massard.

« Alors que la Hollande rappelait ses classes congédiées et ne perdait pas un instant pour réorganiser son armée, on hésitait au Congrès.

» Le ministre de la guerre avait demandé 38,400,000 florins pour organiser une armée de 60,000 hommes et 80,000 gardes civiques. Il ne les obtint pas.

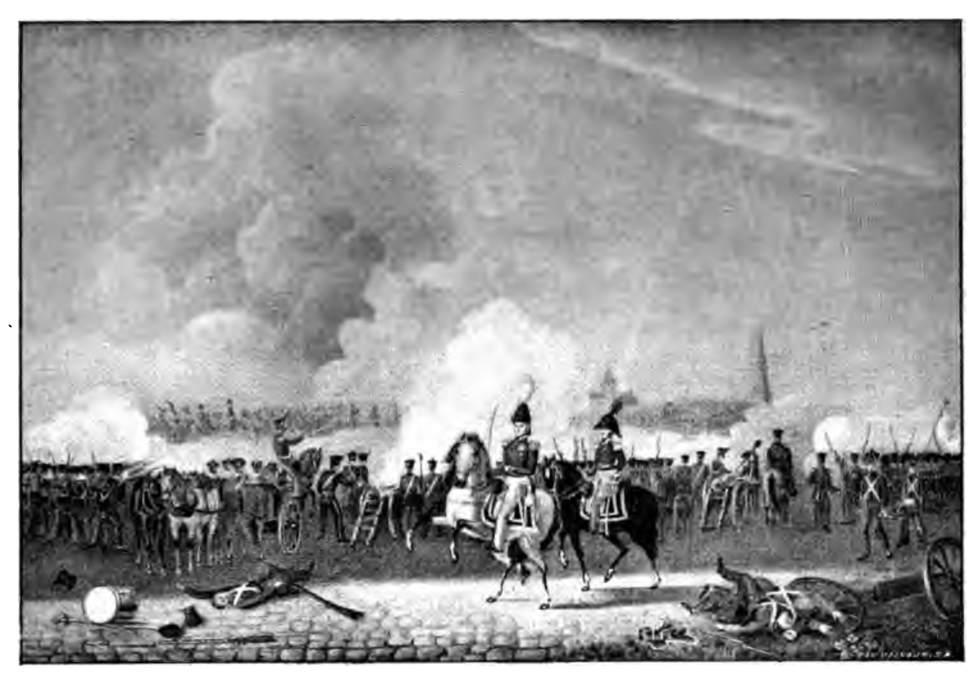
» La mobilisation de la garde civique dut être contremandée faute de fonds, et les bataillons si laborieusement constitués furent licenciés.

» Treize jours après eut lieu l'agression soudaine de l'armée hollandaise.

» Notre imprévoyance nous coûta la perte de 2 provinces. »

La campagne de Dix jours, comme on sait, a fait l'objet de nombreuses études, parmi lesquelles figure l'ouvrage du lieute-

(1) A quelque chose malheur est bon. La campagne de 1831 a donné une légère satisfaction aux Hollandais. Nous voilà quittes ! Cette impression a beaucoup facilité dans la suite l'amélioration des rapports des deux pays, rapports qui deviennent chaque jour plus excellents et plus étroits.



DE ROEMRIJKE VELDSLAG BIJ LEUVEN OP DEN 12den AUGUSTUS 1831 (1)

Hartog Zangers, exc.

Naauw prijkt Zijn Veldstandaard op *Hassells* tempeltinnen,
Of *Leuven* knielt in 't stof, en sluit haar poorten op;
En 't muitrot, slechts gewoon aan 't lafst en laagst verwinnen
Door sluipmoord en verraad, barst hier de slangenkop.

nant général Eenens, qui a donné lieu à des discussions passionnées.

Le Roi, arrivé depuis quelques jours en Belgique, n'était pas responsable de la situation où se trouvait l'armée, de l'impossibilité où le pays avait été de se défendre.

Sa popularité, dit de Leutre, ne fut point atteinte.

Au contraire, son influence grandit, car sa présence avait sauvé la Belgique; il fut le lien qui empêcha les Belges de se diviser.

Aussi, à sa rentrée à Bruxelles, le 16 août, Léopold fut-il accueilli par des acclamations plus vives encore que le 21 juillet.

Une suspension d'armes fut conclue jusqu'au 25 octobre.

Le traité des *dix-huit articles* allait devenir le traité des *vingt-quatre articles. Væ victis!* L'Europe devait faire payer cher à la Belgique un moment de faiblesse.

---

(1) En Hollande, on triompha bruyamment. A preuve, la gravure que nous reproduisons. C'était excessif.



MONUMENT DU GÉNÉRAL BELLIARD

Auguste-Daniel, comte Belliard. Il fut à Castiglione, à Héliopolis, à Austerlitz, à la Moscowa. Il consacra ses derniers jours à la Belgique.
1832.

Ne manquons pas de saluer, en passant rue Royale, à Bruxelles, le monument du général Belliard, qui fut toujours un ami de la Belgique. Il était né à Fontenay (Vendée) le 25 mai 1769.

« IL FUT A... » Cette brève, émouvante et héroïque inscription, vibrante des sentiments exaltés de notre Révolution, a depuis été rayée et remplacée par cette mesquine et froide énumération administrative :

Général de brigade sur le champ de bataille d'Arcole,
Général de division en Egypte,
Colonel général des cuirassiers, après le combat de Mojaisk.

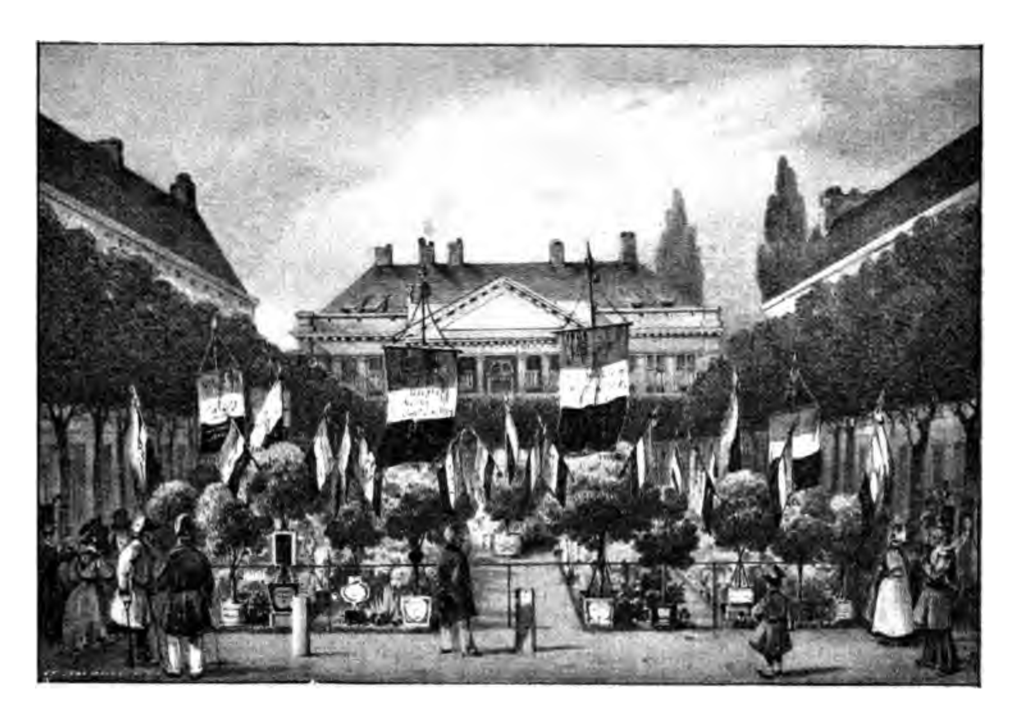
L'attitude de Belliard en faveur de la Belgique lui mérita un jour, de son gouvernement, l'observation si flatteuse pour notre pays : « Vous êtes plus Belge que Français! »

Nommé en 1831 ambassadeur de Belgique, il organisa l'armée belge et signa le traité qui séparait la Belgique de la Hollande.

Il mourut le 28 janvier 1832, frappé d'apoplexie, dans le Parc de Bruxelles, sur un banc de l'allée le long de la rue Royale.

*
* *

Le surlendemain de son inauguration, le Roi avait été faire une pieuse visite à la place Saint-Michel, où reposaient les corps des citoyens tués dans les combats de 1830. C'était un lieu de pèlerinage fréquent pour les patriotes de l'époque et les survivants de la Révolution.



VUE DE LA PLACE DES MARTYRS, DÉDIÉE AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE
Chez Fietta frères, à Bruxelles.

Le 18 juillet 1831, une touchante manifestation y avait eu lieu. Les blessés de Septembre étaient allés planter des arbustes et déposer des fleurs sur les tombes de leurs compagnons d'armes.

En tête du cortège s'avançait un brancard sur lequel était étendu le capitaine Stildorf, qui avait pris une part brillante à la défense de la porte de Schaerbeek contre les soldats du prince d'Orange et y avait reçu de cruelles blessures. Les blessés, beaucoup s'aidant de béquilles, suivaient, accompagnés des veuves et des enfants des braves morts pour l'Indépendance.

En septembre 1831, on célébra le premier anniversaire de la Révolution. La place des Martyrs fut brillamment décorée.

Le Roi passa en revue 3 bataillons du premier ban de la garde civique et le corps des chasseurs-éclaireurs. Ceux-ci fêtèrent le premier anniversaire de leur fondation en déposant une couronnes d'immortelles à la nécropole nationale.



ESCARMOUCHES (ENVIRONS DE MAESTRICHT)
PARTISANS DU CORPS DU MAJOR CAPIAUMONT A LA POURSUITE DE L'ENNEMI

La biographie de Capiaumont a paru dans la *Belgique militaire* par Vigneron, page 173, tome 2. On y lit :

« Le 20 octobre 1831, le Roi le chargea de procéder à la formation d'un corps de partisans (infanterie et cavalerie).

» Un service incessant, pénible et dangereux était imposé à ces enfants perdus de l'armée, qui ne tardèrent pas à briller dans diverses rencontres qu'ils eurent avec l'ennemi.

» Capiaumont s'entoura d'hommes énergiques et braves, dont le courage allait jusqu'à la témérité.

» 16 mois après, son corps de partisans présentait un effectif de 1,200 hommes d'infanterie légère et de 140 cavaliers. »

*
* *

On lit dans les *Mémoires* de Niellon :

« Lorsque les 2 armées de l'Escaut et de la Meuse furent dissoutes, au mois de septembre 1831, le Roi me confia le gouvernement militaire des deux Flandres et le commandement d'une armée de 22,000 hommes, que M. de Brouckère, alors ministre de

la guerre, y organisa en moins de 6 semaines... Mon nouveau poste était important, difficile et même dangereux, politiquement parlant. Si l'orangisme fut réduit à l'impuissance, en ce qui regardait l'aide à fournir à une nouvelle invasion armée, il n'en fut pas de même pour la consolidation de l'ordre intérieur. A Gand surtout, la résistance et les menées occultes entravaient la marche de l'administration et empêchaient à dessein la tranquillité de renaître... »

DIVISION DES FLANDRES.

MISE
EN
ETAT DE SIÉGE
DE LA
Ville de Gand.

Le Général commandant les Forces actives et les Forteresses dans les Deux Flandres,

Porte à la connaissance des habitans qu'il a jugé nécessaire de déclarer la ville de Gand en état de siége, à dater de ce moment.

A cet effet et d'après la Loi du 24 décembre 1811, un Conseil de Guerre permanent sera installé immédiatement à la Citadelle de Gand.

Sont justiciables de ce Conseil, dont les arrêts sont sans appel, les Espions, les Embaucheurs, les provocateurs à la révolte ou au mépris de l'autorité établie, les fabricateurs de nouvelles alarmantes, les auteurs d'écrits incendiaires, etc., etc.

Les Tribunaux civils continueront à exercer leurs pouvoirs en matière de délits ordinaires, pour autant que ces délits n'auraient aucuns rapports avec ceux ci-dessus mentionnés.

Par suite de la mise en état de siége, tous rassemblemens au-dessus de dix personnes sont défendus, toutes réunions secrètes sont interdites.

Des réglemens de police extraordinaire seront affichés ultérieurement, et on sera tenu de s'y conformer strictement.

Au Quartier-général à Gand, le 21 octobre 1831, à dix heures du soir

Le Général commandant les Forces actives et les Forteresses des Deux Flandres,

NIELLON.

Den General commanderende de militaire werkelyke Magten en de Sterkten in beyde Vlaenderen,

Brengt ter kennis der inwooners, dat hy noodig gevonden heeft de stad Gend in staet van belegering te verklaeren, te rekenen van dezen oogenblik.

Dien ten gevolge en overeenkomstig de wet van den 24 december 1811, zal er eenen bestendigen Krygs-raed onmiddelyk in het Fort van Gend worden aengesteld.

Zyn regtpligtig van dezen Raed, waervan de vonnissen zonder beroep zyn, de Spioenen, Misleyders, Aenstookers aen den opstand of aen de verachting der aengestelde autoriteyt, de Verspreyders van ontstellende tydingen, de Daeders van oproer, stigtende Geschriften, enz., enz.

De civiele Regtbanken zullen hunne magten voorts uytoeffenen in zaeken van gewone delichten, welke geen betrekking tot de boven aengehaelde hebben.

Ten gevolge van de in staet van belegering stelling, worden alle byeenzamelingen boven de tien persoonen en alle geheyme byeenkomsten verboden.

Reglementen van buytengewone politie zullen nader worden aengeplakt, en men zal verplicht zyn zig daer aen stiptelyk te gedraegen.

In het Hoofd-kwaertier te Gend, den 21 october 1831, ten tien uren des avonds.

Den General commanderende de militaire werkelyke Magten en de sterkten der Beyde Vlaenderen,

NIELLON.

Imprimerie de VANDERHAEGHE-MAYA, rue de Brabant, N° 19, à Gand

Aussi, Niellon dut-il mettre la ville en état de siége.

* * *

Le peintre van Hammée a consacré à l'anniversaire de l'inauguration du Roi, le 21 juillet 1832, la jolie page que nous publions plus loin.

Tous les Belges sont figurés par une famille qui fête cette journée mémorable et dont le chef propose un toast à la santé de l'élu de la Nation.

Le prêtre se lève et boit à l'armée, représentée par le major Gerber, des lanciers, blessé près de Hasselt, en 1831 ; cet officier supérieur est amputé de la jambe droite.

Nous voyons encore l'officier de garde civique, l'orateur futur député, l'enfant qui joue au soldat, même les gens de l'office qui s'en donnent à cœur joie... sans y être invités.



AU ROI! ANNIVERSAIRE DE SON INAUGURATION *Tableau de van Hammée.*



MARIAGE DU ROI DES BELGES AVEC S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE D'ORLÉANS AU PALAIS DE COMPIÈGNE (9 AOUT 1832)

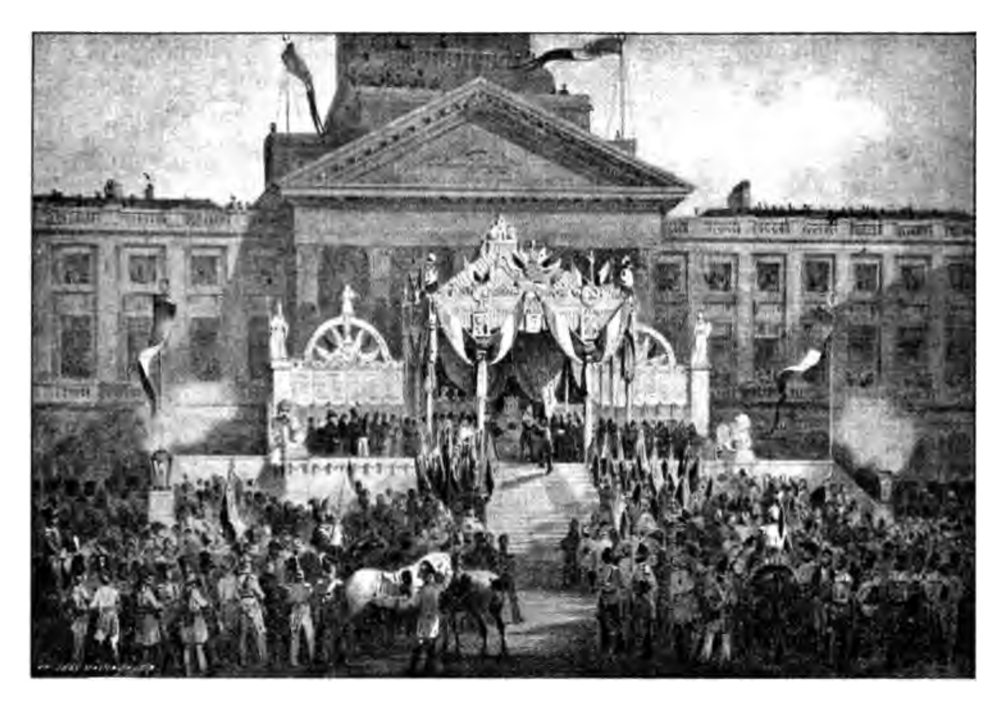
Peint par Court. *Gravé par Nargeot.*

Le 9 août 1832 eut lieu dans la salle des fêtes du château de Compiègne le mariage de Léopold Ier avec la princesse française Marie-Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe et modèle de toutes les vertus.

L'évêque de Meaux officia.

Parmi les assistants, on remarque le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, la princesse Adélaïde, sœur du roi des Français, les fils du Roi : le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, les princesses Clémentine et Marie, le chancelier Pasquier, le maréchal Soult et d'autres généraux.

Les témoins du marié étaient les comtes de Mérode et d'Arschot.



DISTRIBUTION DES DRAPEAUX D'HONNEUR
aux députés des villes et des communes qui se sont le plus distinguées dans la Révolution belge par S. M. Léopold Ier, le 27 septembre 1832
Fietta frères, rue de la Colline. *P. Lauters delt.*

En 1832, l'anniversaire des journées de Septembre fut célébré à Bruxelles le 27 de ce mois. Une distribution de 100 drapeaux d'honneur eut lieu le même jour.

La veille et le jour de la solennité furent annoncés par des salves d'artillerie et par le son des cloches.

Une estrade fut élevée à la place Royale pour la remise des drapeaux.

Le 27, les députations des communes auxquelles des drapeaux ont été décernés se réunirent à 10 heures à l'Hôtel de Ville et se rendirent à la place Royale.

Les drapeaux d'honneur étaient déposés au palais du Roi; ils furent portés sur l'estrade par des sous-officiers pris par moitié dans la garde civique et dans l'armée.

Après la distribution, faite à midi par le Roi, défilé des troupes et des députations des communes.

Un dîner fut offert, à 6 heures, aux députations.

Association des Vrais Patriotes à Bruxelles.

ANNIVERSAIRE

DES JOURNÉES

de Septembre 1830.

HOMMAGE

FUNÈBRE

à la Mémoire des Braves morts pour la Cause Nationale.

PROGRAMME.

[illegible]

Bruxelles, le 18 Septembre 1832.

(*Signée*) **THEYS et H. SIMON.**

Vu et approuvé par le Bourgmestre de Bruxelles, Président-d'Honneur de l'Association des Vrais Patriotes.

Bruxelles, le 19 Septembre 1832.

(*Signé*) **ROUPPE.**

Pour copie conforme :

(*Signé*) **THEYS.**

Bruxelles, chez BOLS-WITTOUCK, imprimeur de la ville, rue au Lait, section 0, numéro 28.

Le lendemain 28, service funèbre à l'église Saint-Jacques et visite à la place des Martyrs, suivant un cérémonial minutieusement décrit dans l'affiche ci-contre.

* * *

Le traité des 18-24 articles, pas plus que l'armistice consenti, de part et d'autre, après la campagne de 1831, ne furent jamais respectés par le roi Guillaume. Dans le Limbourg et le Luxembourg, des démonstrations hostiles ne cessèrent d'entretenir l'inquiétude et les craintes pour l'avenir.

Non seulement les Hollandais n'évacuaient pas Anvers, mais en septembre 1832 ils en poussèrent activement les travaux de fortification.

Le général Goblet, ministre des affaires étrangères, se plaignit

aux Cabinets de Londres et de Paris, qui conclurent une convention par laquelle la France et l'Angleterre procéderaient à l'exécution du traité si le 2 novembre le territoire était encore occupé.

Le gouvernement hollandais se montrant intraitable, l'embargo fut mis, dès le 5 novembre, sur ses vaisseaux en France et en Grande-Bretagne, dont les flottes combinées menacèrent les côtes néerlandaises d'un blocus.

La France fut chargée de faire respecter les décisions de l'Europe.

Le 15 novembre 1832, l'armée du Nord, sous les ordres du maréchal Gérard, forte de 50,000 hommes, franchit la frontière belge.



L'ARMÉE FRANÇAISE PASSE LA FRONTIÈRE LE 15 NOVEMBRE 1832

Lith. de Gihaut frères, éditeurs. *Peint par Raffet, boulevard des Italiens, n° 5.*

Le duc d'Orléans, prince royal de France, commandait la brigade d'avant-garde.

L'armée française pénétra sur notre territoire — pour la seconde fois depuis la Révolution de 1830 — par 4 points différents : Courtrai, Tournai, Mons et Binche.

Le 19, elle était arrivée sous les murs d'Anvers, dont elle allait assiéger la formidable citadelle.

Le maréchal Gérard était aussi un des vétérans de la campagne de 1815.

L'avant-veille de Waterloo, Napoléon avait mis Grouchy aux trousses de Blücher, battu à Ligny. Gérard était avec Grouchy. Ce n'est pas lui qui serait resté sourd à l'appel du canon de l'Empereur.



LE COMTE GÉRARD
né à Danvilliers, départ de la Meuse, le 4 avril 1773, commandant du siège de la Citadelle d'Anvers en décembre 1832

LE BARON D.-H. CHASSÉ
né à Thiel, en Gueldre, le 18 mars 1767, commandant de la Citadelle d'Anvers en décembre 1832

J. Sacré, à Bruxelles, éditeur. Van Genck. Imp. de Simonau.

L'intrépide armée obsidionale allait se mesurer avec les valeureux Hollandais, commandés par le général Chassé, le général *Baïonnette*, comme on l'appelait quand il servait dans les armées de l'Empire.

Nul n'était plus digne de ce poste d'honneur que cet illustre général, blessé pendant la campagne de 1814 et que M. Henri Houssaye, dans *1815*, proclamait un des héros d'Arcis-sur-Aube. « Il était alors, ajoute-t-il, dans les rangs français! »

On lit dans les *Conscrits* de Cruyplants, page 447 :

« Chassé, cloué par de cruelles douleurs physiques au fond d'une casemate, abandonné à ses propres forces, — car une lettre

confidentielle du prince d'Orange l'avait informé qu'il ne pouvait compter que sur lui-même, — s'attendait à être attaqué et dirigea la défense avec une inébranlable vigueur.

» Ce fut le colonel français Auvray qui, au nom de la France et de l'Angleterre, vint, le 30 novembre, sommer le général Chassé d'avoir à rendre la forteresse et les autres forts situés sur les 2 rives de l'Escaut.



Casemate du général Chassé

» Il répondit qu'il n'abandonnerait pas Anvers tant qu'il n'aurait pas usé de tous les moyens de défense dont il disposait. »

Il allait tenir parole.

Après avoir bombardé Anvers, il allait subir un bombardement à son tour. Il eut ainsi l'occasion de pouvoir se livrer à des études comparatives et se rendre compte de la différence assez notable des 2 situations.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 29 au 30 novembre.

12 batteries furent établies la même nuit et ouvrirent leur feu le 4 décembre.

Epargner à la ville d'Anvers les horreurs du bombardement, les désastres d'une lutte acharnée, voilà quelle fut la pensée du Roi, pensée que pouvait seulement réaliser l'intervention de l'étranger sans le concours armé des Belges.

Ce problème fut résolu.

Le courage des Belges souffrit d'être ainsi enchaîné pendant que les Français se signalaient sous leurs yeux, mais le salut d'Anvers dépendait de cette inaction.



ATTAQUE DE LA CITADELLE D'ANVERS, DÉCEMBRE 1832

Peint par H. Vernet. *Diagraphe et pantographe, Galand.* *Gravé par Colin.*

Gérard, volontaire de 1792, officier à Fleurus, aide de camp de Bernadotte, général en 1806, commanda la cavalerie saxonne à Wagram. A Valentina-Gora, il succéda dans le commandement de sa division au regretté Gudin, qui se mourait, et pendant la campagne de 1813, il supporta en grande partie le poids de cette lutte acharnée. Gérard, blessé à Bautzen, en avant de Lauban, à la Katzbach, à Leipzig, se fit remarquer à Fleurus, à Ligny et reçut une balle dans la poitrine le 18 juin 1815.

Les princes de la maison de France, donnant l'exemple, participèrent aux travaux, aux fatigues et aux dangers des opérations.

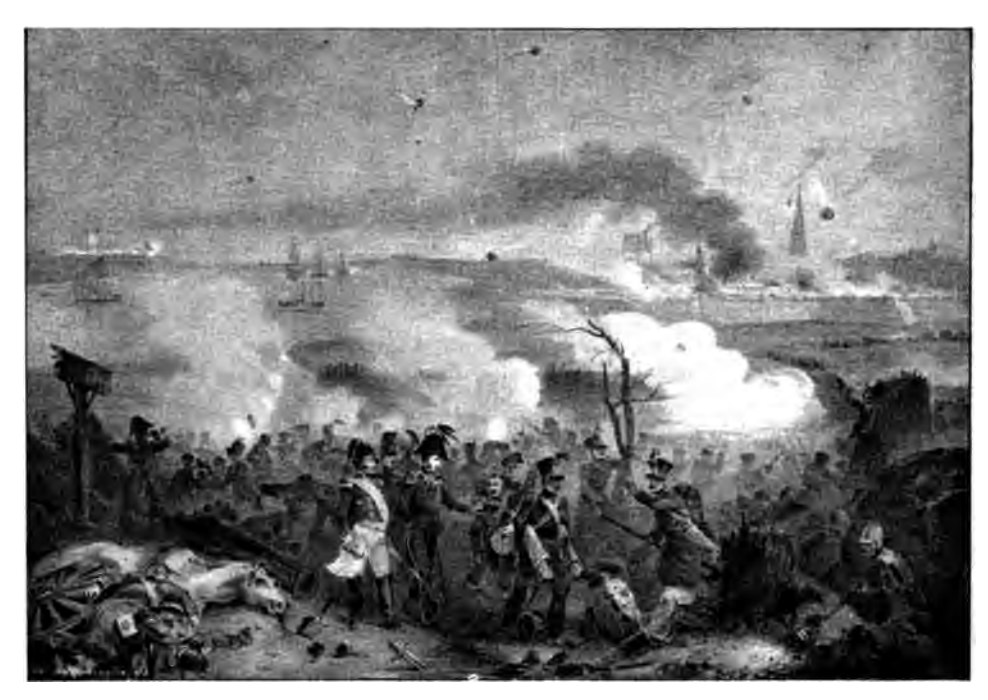
Le lieutenant Maurice de Mac-Mahon — futur maréchal, duc de Magenta, président de la République française — était employé à l'état-major.

Le roi des Belges s'était fréquemment exposé en parcourant les tranchées et en visitant les parallèles.

Il donna 500 francs de pension et la décoration de l'Ordre de Léopold au sapeur Ausseil, qui avait été blessé dans la tranchée pendant que Sa Majesté s'y trouvait (9 décembre 1832).

Transporté à l'hôpital militaire d'Anvers, Ausseil fut amputé de la jambe.

Il avait fait placer à la tête de son lit le brevet de chevalier de l'Ordre militaire de Léopold, ainsi que la Croix qu'il avait si vaillamment méritée.



LE ROI DES BELGES PARCOURANT LA TRANCHÉE LE 9 DÉCEMBRE

pendant le siège de la Citadelle d'Anvers par l'armée française, sous les ordres du général Gérard. Il rencontra un sapeur grièvement blessé qu'on emportait ; il lui adressa des paroles d'intérêt et lui accorda la décoration de l'Ordre de Léopold. Ce brave s'appelle Ausseil ; il a été le premier décoré de l'Ordre de Léopold.

Lith. de Lemonnier, Brux. *P. Lauters fecit.*

La Citadelle — dit Génard dans *Anvers à travers les âges* — offrait un auxiliaire puissant dans le fort Saint-Laurent, en communiquant avec la forteresse par la porte dite « de secours ». Pour faire avancer le siège, le maréchal Gérard jugea qu'il ne pouvait plus différer l'occupation de ce point important. Il ordonna d'en faire sauter le saillant. Un soldat alla pratiquer une

mine dans le mur d'escarpe. Séparé de ses camarades par le fossé de l'ouvrage, il reçut sa nourriture d'une cantinière qui alla, au milieu d'une pluie de projectiles, la lui porter sur un radeau.



ANTOINETTE MOREAU, CANTINIÈRE AU 25e DE LIGNE

Pendant le siège de la Citadelle d'Anvers, en 1832, elle porta des vivres au sergent des mineurs Favre, enfermé dans l'excavation de la Lunette Saint-Laurent ; elle traversa les fossés sur un radeau, malgré une grêle de balles et de mitraille. Elle a reçu à Lille, des mains du roi de France Louis-Philippe, la croix de la Légion d'honneur.

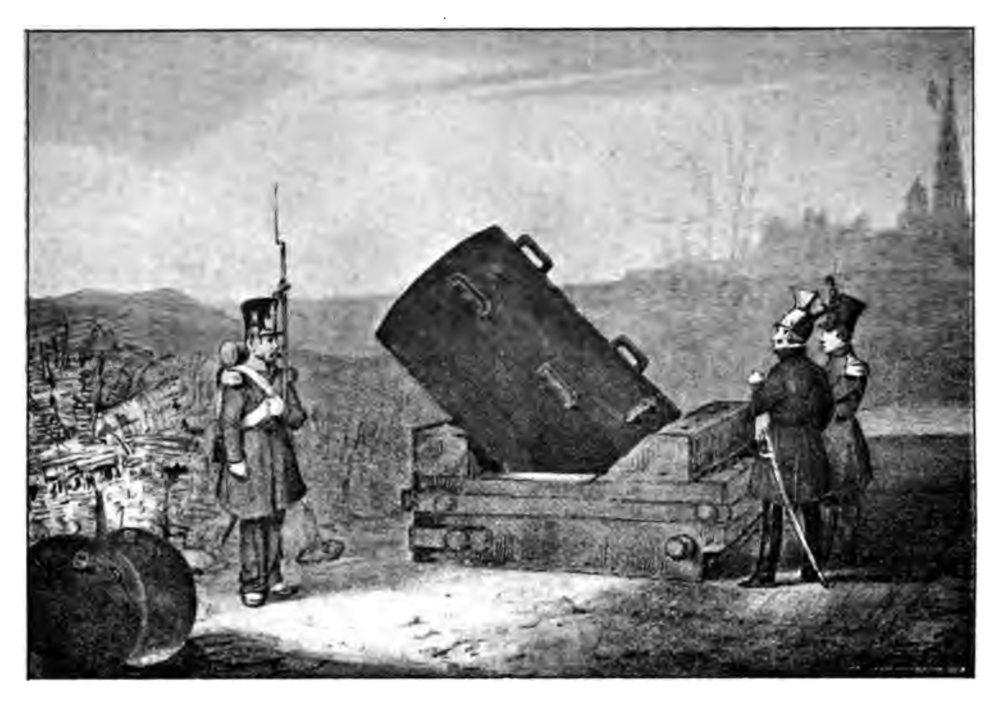
Lith. de Simonau. *Deman, édit.*

Antoinette Moreau, cantinière du 25e de ligne, fut citée dans l'ordre du jour du 20 décembre 1832 comme méritant la reconnaissance de l'armée pour avoir secouru 3 blessés devant le feu de l'ennemi; elle eut son chapeau transpercé par une balle.

Et Cruyplants ajoute en note, d'après les journaux du temps :

« Toute l'armée connaît Antoinette. Au camp, elle vend le genièvre; à la tranchée, elle le donne. »

« Un officier belge, le colonel Paixhans, avait — dit Génard — inventé un mortier de dimensions colossales, dont on attendait les plus grands résultats. Cet engin, auquel on donna le nom de *mortier monstre*, avait été fondu à Liége et pesait 15,000 livres; les bombes qu'il lançait avaient un poids de 1,000 livres.



MORTIER MONSTRE

sorti des fonderies de Liége, lançant des bombes de 500 kilogr., employé au siège de la Citadelle d'Anvers et dont l'effet a été terrible.

Dessin d'après nature. *Lith. de Simonau, édit., rue des Petits-Carmes, 11, à Bruxelles (Déposé.)*

» Les Français le placèrent dans une batterie entre la porte Saint-Georges et le fort Montebello.

» La première bombe fut lancée le 21 décembre ; elle tomba à côté du grand magasin des poudres et éclata. Les fragments en furent portés dans la casemate de Chassé, qui s'étonna de la force des projectiles. Ces éclats sont déposés en ce moment au musée d'antiquités d'Anvers. »

Le fameux mortier se trouve actuellement à Bruxelles dans le square de la porte de Hal, qui sert de musée militaire.

Son poids est exactement de 7,466 kilogrammes; celui d'une bombe, de 468 kilogrammes.

Dans le square figure également une bouche à feu qui — dit le catalogue du musée — fut coulée sur le modèle du mortier monstre employé au siège d'Anvers, avec cette différence que la chambre est tronconique au lieu d'être cylindrique et que 2 bandes de renfort ont été ajoutées.

Inscription sur la tranche de la bouche : 1834.

Dans la nuit du 13 au 14 décembre, la Lunette de Saint-Laurent fut enlevée d'assaut par 2 compagnies du 2e bataillon du 58e.



PRISE DE LA LUNETTE SAINT-LAURENT, 14 DÉCEMBRE 1832
Peint par Bellangé. *Gravé par Holwaite.*

Après 25 jours de tranchée ouverte et 19 de bombardement la place capitula le 23 décembre.

La Citadelle offrait l'image de la désolation la plus complète. Aucun des bâtiments ne restait entier: tous étaient complètement détruits ou criblés par les projectiles des assiégeants; pas un pied de terrain qui ne fut creusé ou bouleversé par les bombes.

Le principal magasin de vivres brûla avec tout ce qu'il renfermait : c'est là ce qui paraît avoir déterminé la brave garnison à capituler. On voit qu'elle ne s'est rendue qu'à la dernière extrémité.

Tel fut le siège d'Anvers, qui dura près de 3 semaines, pendant lesquelles les Français tirèrent 65,000 coups de canon et consommèrent 140,000 kilogrammes de poudre.

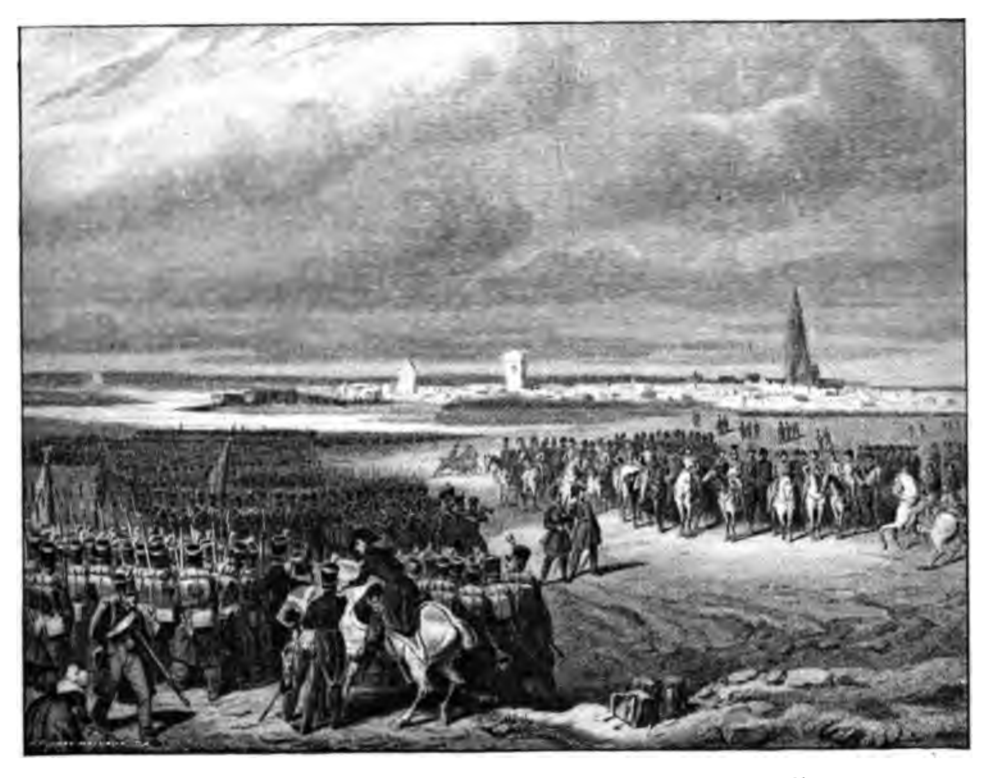
Toute l'Europe s'en occupa, dit M. Hymans dans son *Histoire du règne de Léopold Ier*.

Les Français creusèrent les tranchées et tracèrent les parallèles dans un sol détrempé par la pluie, les pieds dans la boue et dans la neige, affrontant nuit et jour une grêle d'obus et de balles en chantant et en riant.

La garnison hollandaise, de son côté, voyait les remparts s'écrouler sur elle avec le stoïque sang-froid des hommes du Nord.



Reddition de la Citadelle d'Anvers, le 23 décembre 1832
Vue de la grande brèche, prise de la batterie de contre-brèche.
Peint par Raffet.



La garnison hollandaise met bas les armes devant les Français
sur les glacis de la Citadelle d'Anvers, le 24 décembre 1832
Peint par Eugène Lami. *Gravé par Peronard.*

Le peintre belge Vanden Bussche a interprété la scène où le général hollandais remet son épée au maréchal Gérard.



Tableau de Vanden Bussche.

Les Hollandais sortent avec les honneurs de la guerre.

A côté du maréchal Gérard figurent le duc d'Orléans, le duc de Nemours, fils du roi de France, le peintre Ary Scheffer, en tenue de capitaine de la garde nationale de Paris, le lieutenant Mac-Mahon, qui devint plus tard maréchal de France et président de la République. A gauche, parmi les blessés, la cantinière Moreau.

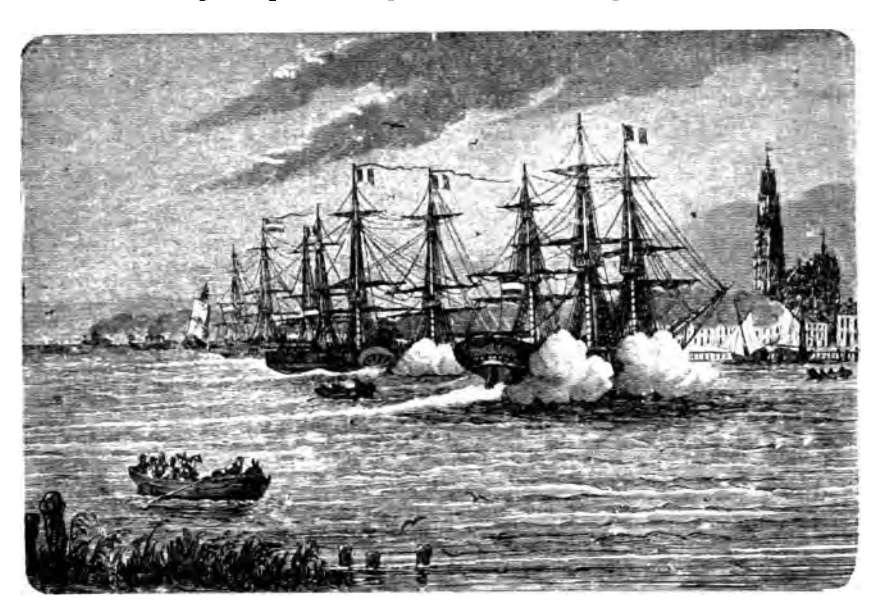
Chassé se rendit avec 3,747 sous-officiers et soldats, 120 officiers. 562 Hollandais avaient été mis hors de combat.

Chassé et son état-major furent conduits comme prisonniers de guerre à Saint-Omer et reçurent de la part des Français et des Belges tous les égards dus à des braves.

En août 1871, une flottille hollandaise vint rechercher à

Anvers les restes de ceux qui avaient été tués pendant le siège de la Citadelle.

La remise en fut faite avec une émouvante solennité par le gouvernement belge, représenté par le lieutenant général Eenens (1).



TRANSLATION DES RESTES MORTELS DES MILITAIRES HOLLANDAIS TUÉS A ANVERS EN 1832

*D'après un croquis de M. La Motte, de l'*ILLUSTRATION EUROPÉENNE.

Les Français eurent 367 tués, 348 blessés, sans compter 1,016 malades, dont 305 fiévreux.

Ce qui fit à peu près 31 hommes hors de combat journellement.

Le 1er janvier 1833, le maréchal remit au roi Léopold la Citadelle d'Anvers.

Quelques jours plus tard, l'armée française quittait la Belgique.

Le Sénat et la Chambre votèrent des remerciements à l'armée française et décernèrent au maréchal Gérard une épée d'honneur.

Quelqu'un au Parlement proposa de fondre pour les Français des médailles avec le métal du lion de Waterloo.

C'est surtout par Tournai que les troupiers français avaient

---

(1) M. Eenens, qui a participé aux événements de 1830, a réuni une remarquable collection d'affiches de la Révolution, que son petit-fils, M. l'avocat Terlinden, vient de publier avec un commentaire explicatif du plus haut intérêt.

pénétré en Belgique; c'est à Tournai qu'on leur éleva un monument de reconnaissance, qui fut inauguré aux fêtes de septembre en 1897.

A 11 heures du matin, — lit-on dans le *Petit Journal,* — les sociétés qui doivent prendre place dans le cortège se réunissent place Crombez pour se rendre à la place de Lille, où se dresse le monument, qui a une hauteur de 13m50.

Le pied de la colonne est entouré de bas-reliefs en bronze représentant les principaux épisodes du siège et du bombardement d'Anvers.

Sur la colonne en granit rose d'une seule pièce, haute de 3 mètres, est gravée en lettres d'or l'inscription suivante : « Aux soldats français tués sous les murs d'Anvers en 1832 ».

Au-dessus, une statue en bronze de la Belgique, la face tournée vers la France, tient une palme qu'elle lui offre.

Sur la place se groupent 260 sociétés patriotiques belges et françaises, ainsi que la garde civique : infanterie, chasseurs à pied et à cheval, artillerie, pompiers.

TOURNAI. — LE MONUMENT FRANÇAIS

Le général Boel, commandant la province du Hainaut, et les colonels Van Malcot et de Hollain représentent le gouvernement belge; le chef d'état-major du 1er corps d'armée, remplaçant le général De France, et M. Bossuth, André, vice-consul de France à Tournai, avaient été délégués par le gouvernement français.

Les maires de Lille, Tourcoing, Armentières, Valenciennes, Dunkerque, sont venus en personne ou se sont fait représenter.

2 discours sont prononcés : par M. Gustave Carbonnelle, au nom du Comité exécutif; par M. Victor Carbonnelle, bourgmestre, au nom de la ville.

Plusieurs sociétés vont ensuite déposer des couronnes.

Au moment où tombe le voile qui couvre le monument, les musiques exécutent la *Marseillaise* et la *Brabançonne*.

On entend ensuite une cantate composée pour la circonstance par le compositeur Darreau : 200 musiciens, 500 chanteurs et 700 enfants des écoles communales.

A l'issue de la cérémonie, un raout réunit de nombreux invités à l'Hôtel de Ville.

* * *

La Belgique ne saura jamais assez reconnaître les services rendus par la France à sa nationalité naissante!

Les barricades de Paris ont donné le signal aux patriotes bruxellois.

De nombreux réfugiés français prirent, avec enthousiasme, fait et cause pour la Révolution belge.

Celle-ci faillit sombrer dans la débâcle de la campagne des Dix jours, en 1831. La France intervint.

En épousant la fille de Louis-Philippe, Léopold Ier consolidait son trône.

C'est encore la France qui, en délogeant les Hollandais de la Citadelle d'Anvers, en 1832, a couronné l'œuvre des Belges de 1830!

Aussi, pendant la guerre de 1870-71, si fatale à la France, la Belgique accueillit-elle les prisonniers et les blessés français avec une touchante sollicitude, mêlée de reconnaissance et de sympathie.

Les Belges au Portugal

Sous le titre : *Les Tirailleurs belges au service du Portugal en 1832 et 1834,* le major Timmermans, des chasseurs-éclaireurs de Gand, a rendu — excellemment — compte de cette campagne, assez peu connue.

Lors de l'invasion du Portugal par l'armée de Napoléon Ier, le roi Jean VI et sa famille se réfugièrent au Brésil.

Le Portugal leur fut rendu en 1814.

Pedro, fils de Jean VI, donna le Brésil à son fils aîné et le Portugal à sa fille dona Maria. Il nomma son frère, don Miguel, comme régent.

Celui-ci, malgré les serments les plus solennels, persécuta les amis de don Pedro, renversa la charte et détrôna finalement sa

nièce et souveraine. Don Pedro revint du Brésil pour punir ce triple parjure.

« La cause défendue par don Pedro avait, dit M. Timmermans, de chauds partisans chez nous. Ensuite d'un accord intervenu entre M. J.-R. d'Abreu e Lima, délégué portugais, et notre ministre de la guerre, le général baron Evain, il fut résolu que la Belgique mettrait un millier d'hommes à la disposition de don Pedro... L'organisation eut lieu à Audenarde... »

L'embarquement par détachement se fit à Ostende, fin 1832. La division belge fut réunie à Oporto. « Elle ne fut surpassée, dit l'envoyé portugais Mendizabal, en tenue, sobriété, discipline et valeur, par le contingent d'aucune autre puissance. » Elle fit merveille, si bien que don Pedro sollicita et obtint en Belgique l'envoi d'un second bataillon, tandis qu'il n'adressa jamais pareille demande à d'autres pays.

Le deuxième corps expéditionnaire fut promptement formé. Il était commandé par le colonel Le Charlier et comptait 8 compagnies avec 2 mortiers à la Coehorn.

Les enrôlements affluèrent. « Les officiers, dit M. Timmermans, avaient à peu près tous pris part aux combats qui avaient conquis à la Belgique son indépendance. Braves, généreux de leur sang, souffrant de l'inaction dans laquelle les plongeait l'armistice conclu avec la Hollande, ils avaient hâte d'aller dépenser au loin leur activité et leur courage pour la liberté à laquelle ils avaient déjà consacré une partie de leur exubérante jeunesse. »

Les hommes reçurent leur uniforme en Belgique. Il se composait, tant pour les officiers que pour la troupe, d'une tunique bleue avec collet et parements rouges, boutons avec grenade. Elle fut remplacée pendant la campagne par une autre de couleur café. La coiffure consistait en un chapeau corse avec plumes vertes et un béret, mais comme elle faisait tomber les cheveux, on y substitua une casquette, ce que les Portugais s'empressèrent d'imiter. Le pantalon était en drap marengo avec passepoils rouges. Les officiers portaient l'épée. Cet uniforme était fort ressemblant à celui des partisans Capiaumont.

L'embarquement se fit à Ostende dès le commencement d'octobre 1833. L'effectif était de 1,218 hommes.

Les opérations, entamées le 10 mars 1834, prirent fin au mois de mai par la déroute complète du prétendant don Miguel, qui s'empressa de quitter le pays. Les Belges étaient presque toujours à l'avant-garde.

L'un des canons de l'expédition fut ramené à Tournai.

Un dimanche après-midi de 1835, les artilleurs de la garde civique et les pompiers volontaires, suivis de toute la population, s'en allèrent au faubourg de Maire au-devant des volontaires tournaisiens revenant du Portugal avec leur pièce d'artillerie. On juge si la réception fut enthousiaste. Le canon est encore



aujourd'hui sur le monticule du jardin de l'Hôtel des artilleurs civiques ; il a tonné dans toutes les grandes occasions.

« L'expédition en Portugal, conclut M. Timmermans, fut une nouvelle affirmation du courage séculaire des Belges. Ceux qui accoururent à l'appel de don Pedro et de dona Maria venaient de se signaler dans les combats livrés pour l'affranchissement de leur patrie. Le despotisme contre lequel se débattait le Portugal depuis plusieurs années souleva leur indignation. Dans une pensée de solidarité humaine, ils apportèrent le concours de leur indomptable énergie à cette cause qu'ils jugeaient *comme la leur,* celle du droit et de la liberté. »

A noter que le Portugal comme la Belgique avait eu souvent à se défendre contre les convoitises d'un puissant voisin. Les Portugais résistèrent toujours avec une rare énergie; jamais ils ne laissèrent absorber leur antique et chère nationalité.

Nos relations avec le Portugal se sont encore étendues depuis que le roi don Luiz, père de don Carlos, le souverain actuel, est venu, en 1886, à Bruxelles, où il a été reçu avec une déférente sympathie.

* * *

Au cours des premières années de son règne, Léopold visita les principales villes de son royaume. C'est ainsi qu'en septembre 1833 il fut reçu à Verviers par une commission dont faisait partie M. de Trooz, premier colonel de la garde civique verviétoise et oncle de M. Jules de Trooz, notre ministre de l'intérieur actuel.

* * *

L'an 1830, le 4 décembre, à midi, M. Erasme-Louis Surlet de Chokier, président du Congrès national de Belgique, assisté de MM. Alexandre Gendebien, Sylvain Vande Weyer, le comte Félix de Mérode, Charles Rogier, Emmanuel baron Vander Linden d'Hoogvorst, Edouard Joly, Feuillien baron de Coppin de Falaën et Joseph Vander Linden, tous membres du Gouvernement provisoire, a solennellement posé la première pierre du monument élevé place des Martyrs.

« Ombres magnanimes des guerriers morts en combattant » pour la liberté, dit-il en commençant son discours, recevez les » hommages de la Patrie reconnaissante », et il termina par ces mots : « Ombres des braves qui ont versé leur sang pour conquérir » et assurer nos libertés, tournez vos regards vers notre chère » Patrie; allumez dans le cœur de nos jeunes défenseurs le feu » sacré de l'amour de la gloire, et que, marchant sur vos traces, » ils consolident par leur courage et leurs vertus ce que vous » avez si glorieusement commencé. »

On distribua aux membres du Congrès national la médaille en bronze frappée pour perpétuer le souvenir de cette manifestation toute patriotique. La face présentait un monument funéraire avec la légende : *Dulce et decorum pro patria mori!*

L'inauguration du monument de la place des Martyrs eut lieu en présence de toutes les autorités constituées, le 24 septembre 1838.

C'est dans cette circonstance unique que le Conseil communal

de Bruxelles se fit précéder du drapeau d'honneur offert à la Ville en 1832.

Détachons du discours du ministre de Theux le passage qui suit :

« Les citoyens dévoués qui prirent la direction des affaires » publiques pendant les journées à jamais mémorables dont nous



INAUGURATION DU MONUMENT DE LA PLACE DES MARTYRS
LE 24 SEPTEMBRE 1838

Dess. et lith. par G. Simonau. Sculpté par Geefs. Imp. par P. Simonau.

» célébrons l'anniversaire, décrétèrent qu'un monument, signe de » la reconnaissance nationale, transmettrait à la postérité les noms » des héros morts en combattant pour l'indépendance du pays.

» La première pierre du monument a été posée le 4 décembre 1830, en présence du Congrès national, du Gouvernement » provisoire et de toutes les autorités publiques, qui sont venus » déposer leurs regrets et leurs vœux sur la tombe des braves... »

Et le ministre disait en terminant :

« Messieurs, en s'associant aux destinées de notre belle Patrie, » en consacrant tous ses efforts au maintien de son indépendance et à l'accroissement de son bonheur, le Roi accomplit les

» vœux des braves dont nous célébrons la mémoire. Que leur » monument soit donc inauguré aux cris de « Vive le Roi ! »

Les cris répétés de « Vive le Roi ! » retentirent au milieu de la foule, et la statue fut aussitôt découverte aux applaudissements universels et au bruit d'une salve d'artillerie.

Le monument de la place des Martyrs est dû au ciseau de Geefs. L'œuvre est très belle.



Sur le soubassement sont fixés 4 bas-reliefs représentant : le *Serment des patriotes à la Grand'Place*, l'*Attaque du Parc par la place des Palais* (1), la *Cérémonie funèbre de la place des Martyrs*, la *Glorification de la Patrie indépendante*.

L'inscription française primitive : « Aux mânes des martyrs de la Liberté » a été remplacée par le mot « Patria ».

Les arbres de la place ont disparu, qui nous dira pourquoi?

* * *

Il y avait toujours à résoudre la question du Limbourg et du Luxembourg.

L'Europe avait décidé de donner la moitié de ces 2 provinces à la Hollande.

La Chambre eut à entériner cette clause déplorable. La discussion s'ouvrit le 4 mars 1839. Elle fut tragique.

On lit dans le *Moniteur* du 15 mars 1839 :

« Un cruel événement a douloureusement frappé hier la Chambre. A peine M. Bekaert, député de Courtrai, avait terminé le discours qu'il venait de prononcer qu'on vit l'honorable membre pâlir, glisser du banc où il était assis et rester sans mouvement à terre. Ses collègues s'empressèrent autour de lui; on le transporta dans la salle des conférences. La séance fut aussitôt interrompue, et la plus vive anxiété régna dans l'enceinte

(1) C'est une erreur. Jamais une attaque du Parc n'a eu lieu de ce côté.

et dans les tribunes. Plusieurs médecins accoururent auprès du malheureux vieillard et employèrent sans hésitation, mais sans succès, les moyens les plus énergiques... La mort avait subitement frappé M. Bekaert, qui a succombé à une apoplexie foudroyante. Ses collègues, témoins de cette scène désolante, étaient consternés ; les larmes coulaient de tous les yeux. »

Voici comment le *Moniteur* rend compte du vote à la séance du 19 mars :

« 58 votent l'adoption.

» 42 votent contre. (M. Gendebien a voté en ces termes : « Non, 380,000 fois non pour les » 380,000 Belges que vous sacri- » fiez à la peur ! » *Applaudissements dans les tribunes.*) »



Immédiatement après, la lettre suivante était adressée à MM. les président et membres de la Chambre des représentants :

« Messieurs,

» Je donne ma démission de membre de la Chambre des représentants.

» Bruxelles, 19 mars 1839.

» ALEX. GENDEBIEN. »

M. Gendebien envoyait également sa démission de conseiller communal et de bâtonnier de l'Ordre des avocats.

La statue d'Alexandre Gendebien a été élevée à Bruxelles. L'œuvre est de Charles Vanderstappen. Le socle rappelle qu'elle a été érigée par souscription nationale et inaugurée le 24 septembre 1874.

* * *

La Belgique fit différents essais de colonisation.

Citons l'entreprise de Santo-Thomas de Guatémala (1841); celle de Santa-Catharina, au Brésil (1844); la forte émigration aux Etats-Unis, notamment à Greenbay (Wisconsin); l'expédition à la Côte Ouest d'Afrique où, sur le Rio-Nunez, en 1849, la

goélette de la marine militaire belge (supprimée en 1862), *La Louise-Marie,* vint puissamment en aide à l'escadrille française aux prises avec les indigènes.

En 1844, il fut question — fait généralement ignoré — de l'envoi d'un corps de troupes belges en Abyssinie.

* * *

Le cyclone révolutionnaire qui bouleversa l'Europe en 1848 et renversa le trône de Louis-Philippe épargna notre pays, parce que, dit un député, M. Delfosse, « la Liberté, pour faire le tour du monde, n'avait plus besoin de passer par la Belgique ».

La gravure ci-dessous nous montre Léopold Ier offrant, dans une allocution adressée aux délégations des corps de l'Etat, de quitter le pouvoir.



SI LE BONHEUR DE LA BELGIQUE L'EXIGE, JE SUIS PRÊT A LUI FAIRE LE SACRIFICE DE MA COURONNE ET DE MA DYNASTIE *(Paroles de Léopold Ier, février 1848)*

A. Spol., inv. et del., 1848. *Etabl. lith. de H. Borremans.* *Lith. par Borremans, 1849.*

La popularité du Roi s'en accrut, fortifiée d'une nouvelle estime et embellie par ce désintéressement de monarque qui offrait de se retirer, sans qu'on le lui demandât, pour le bien de son pays. On se rappelait ses paroles : « Mon cœur n'a pas d'autres ambitions que de vous voir heureux ».

On poussa à Bruxelles quelques cris de : « Vive la République! » et ce fut tout. Quelques manifestants trop turbulents furent arrêtés, puis immédiatement relâchés.

En somme, aucun trouble sérieux, — dit M. Hymans, — aucun signe manifeste d'irritation, aucun grief qui remuât les couches populaires et, partant, aucun péril.

D'ailleurs, les précautions étaient prises pour parer à toute éventualité insurrectionnelle.

Le bourgmestre Wyns de Raucourt avait pris un arrêté interdisant les attroupements. La garde civique était sous les armes et faisait un service permanent de jour et de nuit avec un zèle qui ne se lassait pas. Des bourgeois qui, jusque-là, avaient pu échapper aux obligations de la milice citoyenne, se faisaient inscrire sur les registres, s'équipaient et demandaient des armes.



Réception du Roi a la porte de Laeken le 21 juillet 1856

N'oublions pas de signaler qu'en 1848 un parti de révolutionnaires français, qui avait pénétré en Belgique du côté de Douai, se vit repoussé vigoureusement à *Risquons-Tout*.

Le 23 septembre 1848, le roi Léopold Ier remit, en grande solennité, place des Palais, des drapeaux aux légions du Royaume. Revue, défilé et manifestation patriotique.

Un arrêté royal du 15 juillet 1852 autorisa le ministre de

l'intérieur à faire publier une édition illustrée de la Constitution belge.

En 1856, la Belgique célébra le 25e anniversaire de l'avènement du Roi. Le 21 juillet, au matin, — dit M. Hymans, — Bruxelles s'éveillait paré de fleurs, de feuillages et d'oriflammes, dans une toilette inédite et somptueuse, le sourire au visage, prêt à la joie et aux enthousiasmes.



FONTAINE ÉLEVÉE SUR LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (1856)

Le Roi refit le même chemin que le 21 juillet 1831.

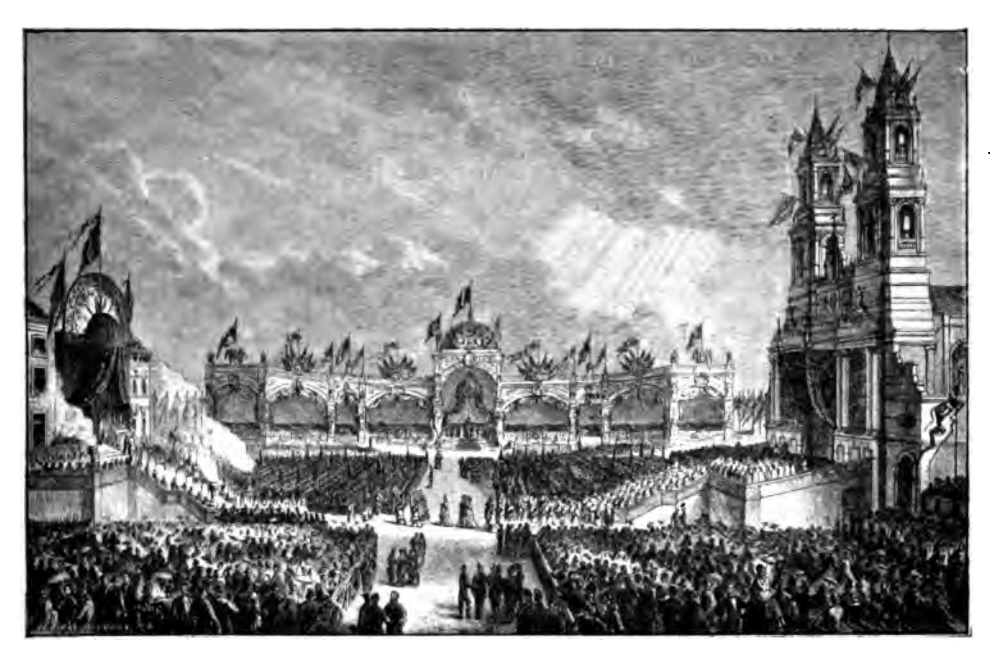
Il effectua son entrée par la porte de Laeken.

La porte de Laeken a disparu pour faire place à un monument à quadruple portique, portant un dôme majestueux, flanqué de cassolettes d'encens et symbolisant la splendeur communale.

Devant l'église du Finistère, place de la Monnaie, Grand'Place, au Passage, rue Royale, ce ne sont que portiques, festons et astragales.

Au boulevard, à l'entrée de la rue Guimard, s'arrondit une voûte majestueuse, d'où descendent des draperies à larges plis et que couronne une image de femme, traînée dans un char attelé de coursiers ailés.

Le Roi assista à une grande fête qui fut donnée place Saint-Joseph (1).



FÊTE RELIGIEUSE DONNÉE SUR LA PLACE SAINT-JOSEPH, LE 21 JUILLET 1856, A L'OCCASION DU XXV[e] ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DE S. M. LÉOPOLD I[er]

Quand, vers 2 heures, par un brillant soleil qui, perçant soudain le ciel sombre, se mit à luire fort à propos, Léopold I[er] prit place sur le trône, entouré de la famille royale, il y eut une explosion indicible d'enthousiasme. C'était le pays tout entier qui acclamait en son chef respecté un quart de siècle de paix profonde et d'inaltérable prospérité.

Après l'exécution d'une cantate écrite par Fétis sur des paroles de Siret, vinrent les discours du prince de Ligne et de M. Delehaye, président de la Chambre, et l'allocution royale, saluée par mille cris enthousiastes.

Puis, le *Te Deum,* qui produisit un grand effet.

La cérémonie se termina par le défilé devant le Roi de tous les personnages officiels, ainsi que des députations de l'armée et de la milice citoyenne.

Des fêtes populaires eurent lieu, et l'Arbre de la Liberté planté sur la place des Palais (2) fut enrubanné et fleuri.

* * *

(1) Depuis place de la Société Civile et actuellement square Frère-Orban.
(2) Aujourd'hui disparu.

Un arrêté royal du 24 septembre 1849 avait décidé qu'un monument serait érigé à Bruxelles, sur la place des Panoramas, en commémoration du Congrès national.

« Sur nos places publiques, disait, dans son rapport au Roi, » Rogier, alors ministre de l'intérieur, s'élèvent ou se dresseront » successivement des statues érigées à la mémoire des hommes » qui ont illustré la Belgique par leurs actions ou par leur génie. » Un hommage non » moins solennel est dû à » ceux qui ont » fixé les destinées nouvelles du pays, » après la fondation de son » indépendance. En leur » rendant cet » hommage, la » génération » présente ne » fera, on peut » l'affirmer, que » devancer le » jugement de » la postérité et » anticiper sur » sa reconnaissance. »



Dessin de L. Titz, d'après Gerlier.

C'est en présence de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant que fut inaugurée, le 26 septembre 1859, la colonne du Congrès, surmontée de la statue du fondateur de la dynastie.

Léopold Ier, par modestie, s'abstint d'assister à la solennité.

On remarqua les ministres et les anciens membres du Congrès, entre autres MM. Rogier, Frère-Orban, le chanoine de

Haerne, l'avocat Zoude (de Namur), de Meeus, Leclercq, Defacqz, le bourgmestre de Brouckère.

Une cantate fut chantée par les enfants des écoles de Bruxelles. Les paroles étaient de Louis Hymans et la musique d'Adolphe Samuel, qui venait de débuter brillamment dans la carrière musicale et obtint là un de ses premiers succès.

* * *

Les Belges au Mexique

Lorsque l'archiduc d'Autriche, Maximilien, époux de Charlotte, fille de Léopold I[er], accepta la couronne impériale du Mexique, on décida d'organiser un corps belge pour servir de garde à la souveraine.

Le remarquable ouvrage du général Rouen, l'*Armée belge*, nous fournit à ce sujet d'intéressants renseignements.

Un corps expéditionnaire s'organisa rapidement à Audenarde en 1864.

Le recrutement s'opéra dans l'armée et dans la population civile.

Les détachements se rendirent au Mexique par Saint-Nazaire. L'effectif atteignit 1,558 hommes, y compris 63 officiers et 15 cantinières. Le colonel baron Vandersmissen commandait.

Le nouveau gouvernement rencontrait dans le pays une vive hostilité.

Le 11 avril 1865, un bataillon belge, sous les ordres du major Tydgadt, défendit Tacambaro contre toute une armée et ne se rendit que lorsqu'il eut épuisé ses munitions et eut perdu beaucoup de soldats et la plupart de ses officiers.

Le 16 juillet, le régiment vengea brillamment cet échec à la Loma en mettant en déroute 3,500 Mexicains soutenus par une forte artillerie. Les prisonniers furent échangés.

Le 16 avril 1866, après le combat de Marin, les Belges, victorieux, recueillirent un butin considérable, ainsi que 70 chevaux, qui formèrent le noyau d'une cavalerie.

Les opérations de guerre se succédèrent : les Belges, toujours luttant, marchant, manœuvrant, se comportèrent avec leur bravoure accoutumée.

Mais la situation de l'Empire se compliquait de plus en plus; à la fin de l'année, le corps fut dissous.



CORPS BELGE AU MEXIQUE, 1864-1867 (1)

Bataillon des grenadiers. Bataillon des voltigeurs.

Officier (petite tenue). Sous-officiers et soldat. Cornet (tenue de campagne). Soldat (grande tenue). Colonel (grande tenue).

Le 20 janvier 1867, embarqué à bord du *Rhône,* navire de guerre français, transformé en transport, il saluait une dernière fois la terre mexicaine. Le 9 mars, il débarquait à Anvers, où il se dispersa.

Le maréchal de France, commandant en chef, avait pu dire à nos compatriotes au moment de leur départ :

« La légion des volontaires belges va rentrer en Europe. Avant de se séparer de cette troupe d'élite, le maréchal de France, commandant en chef, tient à se faire auprès d'elle l'interprète de tout le corps expéditionnaire français, en lui témoignant la haute estime qu'elle a su s'acquérir pendant cette longue campagne.

» Officiers et soldats,

» Vous avez pris votre part des travaux et des luttes de la guerre du Mexique. Votre valeur dans les combats, votre disci-

(1) En 1867, quand le comte d'Arschot fonda le corps des chasseurs volontaires belges (aujourd'hui un beau demi-régiment, ayant comme lieutenant-colonel M. Anspach-Puissant), il proposa pour sa troupe un uniforme se rapprochant sensiblement de celui des soldats belges au Mexique.

pline dans les fatigues des longues marches ont honoré le nom belge à l'étranger.

» Au moment de vous rembarquer pour revoir votre patrie, recevez les adieux de vos frères d'armes du corps expéditionnaire français.

» Dans quelques semaines, vous aurez revu les rivages de votre patrie. Vous y conserverez, je l'espère, bon souvenir de ceux qui ont souffert et combattu à vos côtés, ainsi que du maréchal de France, qui a eu l'honneur de vous commander. »

* * *

Peu après, Maximilien fut pris à Queretaro et succomba noblement, en soldat, le front haut, sous les balles d'un peloton d'exécution. Sa femme, l'impératrice Charlotte, sœur de notre Roi, en devint folle. Elle habite le château de Bouchout, majestueusement belle, promenant dans les allées sa grâce mélancolique, fixant au hasard ses yeux profonds où nulle étincelle ne brille, douce et charitable comme sa mère, dont elle a toutes les nobles qualités.

Les restes de Maximilien reposent dans la crypte de l'église des Capucins, à Vienne, au milieu des tombes des Habsbourgs. Sa statue s'élève sur une des places de la capitale autrichienne.

Le 13 octobre 1869, un monument a été érigé à Audenarde aux braves de Tacambaro; il est dû au ciseau de Geefs.

En voici la reproduction, tirée de l'ouvrage *Guillaume Geefs, sa vie et ses œuvres,* par M. Eloy Bartholeyns.

Un autre monument se dresse à l'entrée du camp de Beverloo.

Tous les ans, les anciens officiers et soldats belges ayant fait partie de



MONUMENT D'AUDENARDE


MÉMORIAL DE BEVERLOO

l'expédition du Mexique se réunissent en un banquet commémoratif.

* * *

Léopold Ier est mort, pleuré par la nation entière.

Le 17 décembre 1865, Léopold II lui succéda.

C'est, depuis Charles-Quint, le premier prince né dans le pays appelé par la volonté du peuple à régner sur la Belgique.

Bruxelles avait revêtu sa plus riche toilette. Pas une maison qui ne fût pavoisée.

Les cris de « Vive le Roi! » répétés à l'infini saluaient Léopold II sur son passage.

Il entra sur le territoire de Bruxelles comme son père, 34 ans auparavant, par la porte de Laeken.

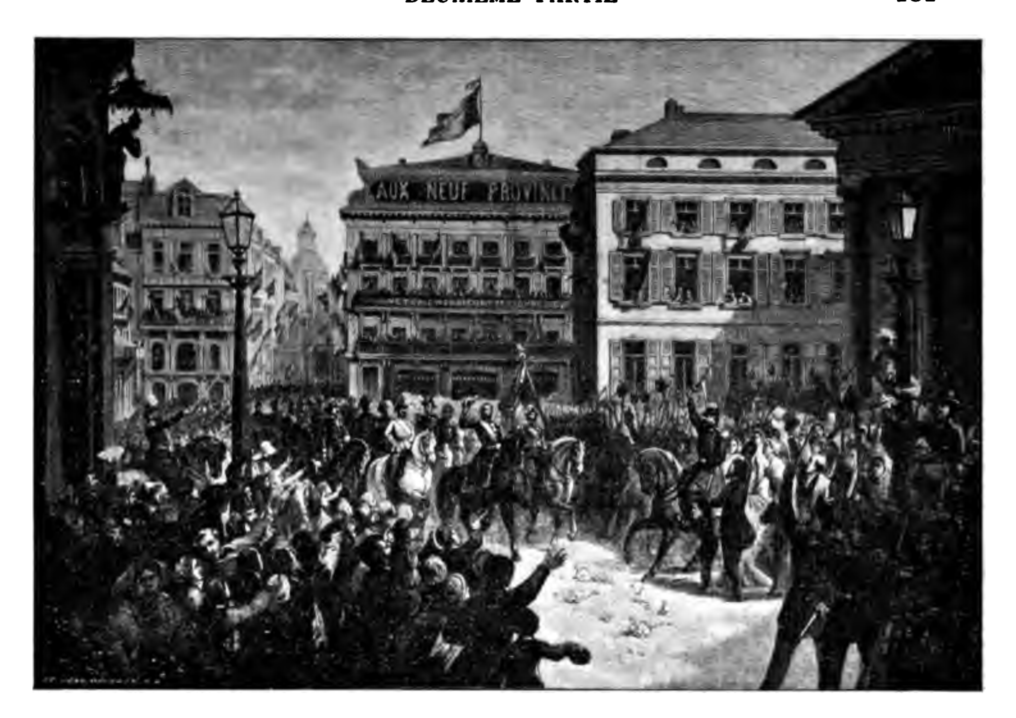
A cheval, à la tête d'une troupe éclatante de princes et de généraux, il traversa tout le centre de la ville, par la rue Neuve, la place de la Monnaie, la rue de la Madeleine, la Montagne de la Cour et la place Royale.

Les ovations ne s'interrompaient pas.

A toutes les fenêtres flottaient les oriflammes tricolores.

Quoiqu'en plein hiver, le temps était des plus favorable.

Nous voici place de la Monnaie. La garde civique acclame le Roi. Une profonde émotion s'empare de tous les spectateurs, un immense cri de « Vive le Roi! » sort de toutes les poitrines. Les



ENTRÉE DE LÉOPOLD II A BRUXELLES LE 17 DÉCEMBRE 1865

Vue prise de la place de la Monnaie.

acclamations, expression vraie, sincère et toute spontanée de cœurs cédant à un irrésistible élan de patriotisme, redoublent, s'accentuent.

Le cortège est obligé de s'arrêter, et pendant plusieurs minutes la place présenta le coup d'œil le plus magnifique, le plus imposant qu'on puisse imaginer.

Le Roi prêta solennellement serment au Palais de la Nation, où il prononça une admirable harangue patriotique. Léopold II promit à la Belgique un roi *belge de cœur et d'âme,* dont la vie lui appartenait. Ce noble engagement, Léopold II l'a tenu.

Un défilé eut lieu place des Palais. Léopold II montra à la foule son jeune fils, le comte de Hainaut, qui, hélas! devait mourir quelques années plus tard, laissant le Roi sans héritier direct.

* * *

1880! Cinquantenaire de l'Indépendance! A cette occasion eurent lieu des fêtes splendides. L'Exposition eut un succès colossal. La période officielle des fêtes, au mois de juillet, débuta par une revue générale, avec défilé place des Palais.

Le 21 juillet, par un temps superbe, se fit à Laeken



VUE GÉNÉRALE DE L'EXPOSITION DE 1880



LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU MONUMENT DE LÉOPOLD Ier A LAEKEN
LE 21 JUILLET 1880

l'inauguration du monument de Léopold Ier, en présence de la Cour, des autorités, d'une foule innombrable.

Cantate de Lucien Solvay, musique d'Adolphe Samuel, exécutée par la *Société royale des Mélomanes de Gand,* avec le concours de la musique du régiment des carabiniers (chef M. Labory), sous la direction de M. Nevejans. 450 exécutants.



Le monument est l'œuvre de l'architecte Decurte et du sculpteur Geefs (1).

Geefs a reproduit plusieurs fois les traits de Léopold Ier. D'abord il sculpta, en 1854, la statue qui disparut dans l'incendie de la Chambre des représentants, en 1883. La statue si remarquable de la Colonne du Congrès en est une copie.

Il y a, en outre, la statue élevée en 1869 par la ville de Namur, ainsi que le monument, admirablement situé dans le parc public de Laeken, qui fait face au château où le souverain passa 34 années de sa vie. Il est de style gothique et se termine en flèche légère. Les statues des 9 provinces de Belgique soutiennent les arceaux d'une voûte sous laquelle se dresse la statue en marbre blanc du roi Léopold Ier. (*G. Geefs,* par Bartholeyns.)

Une statue équestre de Léopold Ier a été érigée à Anvers, près de la Banque. On vient d'en inaugurer une autre à Ostende, due au ciseau de J. de Lalaing.

(1) Le génie qui le surmontait a — depuis — été placé sur le musée.

Le 20 octobre 1880, — 50e anniversaire du combat de Waelhem, — l'Administration de cette commune organisa une fête patriotique, à laquelle prit part le drapeau de Le Bœuf, escorté de 75 chasseurs-éclaireurs de la capitale. Une cantate de circonstance fut chantée sur le pont, lieu du combat, par les élèves de l'école communale.



Le 16 août 1880, — rapporte Discailles, — le Roi se rendit chez Rogier pour le féliciter.

La même pensée était venue au peuple : toutes les sociétés de travailleurs décorés de Gand, Anvers, Tournai, Bruges, Louvain, Malines, Ypres, etc., remirent à Rogier une couronne civique.

La jeunesse sollicita aussi l'honneur d'être reçue rue Galilée, où habitait l'illustre vieillard.

Quand, à 11 heures du matin, — présidant, en sa qualité d'ancien membre du Gouvernement provisoire, les survivants du Congrès national, — il entra dans la salle où les 2 Chambres s'étaient réunies pour faire honneur aux Pères de la Patrie, d'immenses acclamations retentirent.

Le même enthousiasme secoua la foule à la fête du Champ des Manœuvres, 2 heures après.

A l'aspect de Rogier, de cette tête sympathique et intelligente où avaient été conçues tant de belles et nobles choses, tous,

magistrats, soldats, professeurs, ouvriers, poussèrent des hourras sans fin.

Rogier reçut ce jour-là la plus douce des récompenses qu'un homme d'Etat puisse envier. Il entrait vivant dans l'histoire de la Patrie, pour employer l'expression connue.



Il participait pour ainsi dire à sa propre apothéose.

Rogier mourut en 1885. Sa statue, œuvre de De Groote, fut inaugurée le 26 juillet 1897, au cours d'une manifestation solennelle, émouvante, favorisée par le temps.

A 9 h. 1/4, les 4 corps spéciaux et les compagnies d'instruction de la garde civique se sont concentrés Grand'Place, sous le commandement du colonel Vin, avec musiques et drapeaux.

Ils ont escorté le Conseil communal et les invités jusqu'à la place de la Liberté.

Le prince Albert assistait à la cérémonie avec les ministres Nyssens, Schollaert et Begerem.

Le bourgmestre Buls et M. Schollaert ont prononcé des speechs patriotiques exaltant les vertus du grand citoyen.

Le voile recouvrant la statue a été tiré aux accents de la *Brabançonne* (paroles de Rogier), chantée par les élèves des écoles.

Puis défilèrent les gardes civiques, ainsi que les innombrables sociétés qui avaient tenu à prendre part à cette démonstration nationale.

Noté les lieutenants généraux Pontus et d'Oultremont, de la milice ; les colonels Biebuyck, Capron, Dupret, Hannay, Lammens, Peereboom, Schmidt ; le colonel Dolez, venu de Mons à la tête d'un groupe de ses officiers ; le major Timmermans avec une députation de chasseurs de Gand et un magnifique bouquet ; un contingent considérable de Chastelers de Liége, etc.

INSCRIPTIONS DU MONUMENT ROGIER

A CHARLES ROGIER, 1800-1885

Hommage national

1824-1830 Défense des libertés publiques.
1830-1831 Gouvernement provisoire. (Congrès national.)
1832-1834 Création du service de l'hygiène publique.
Le premier réseau continental de chemins de fer.
1840-1841 Réformes dans l'enseignement; les concours.
Encouragement à l'art et à la littérature.
1847-1852 Les misères des Flandres soulagées.
Réformes administratives, politiques et économiques.
La loi sur l'enseignement moyen.
1857-1861 Réformes dans le service de la voirie vicinale.
L'enseignement agricole.
1861-1868 Développement de la liberté communale.
Traités avec l'Angleterre, la Suisse, l'Espagne, le Zollverein, l'Italie, les Pays-Bas, les Etats-Unis.
Affranchissement de l'Escaut.
1868-1885 Travaux parlementaires.
Présidence de la Chambre des représentants.

Signalons encore les statues de Lebeau et de Vandeweyer.

Joseph Lebeau est né à Huy, en 1794. Avocat, journaliste, il prit une place importante parmi les fondateurs de notre nationalité et fut mêlé à tous les grands événements de notre Révolution.

Il est mort pauvre, après avoir été plusieurs fois ministre. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce patriote, de ce citoyen d'élite, de ce vertueux homme d'Etat, estimé tout particulièrement par Léopold Ier, qui a pu lui dire : « Vous avez pris une part décisive aux événements qui ont amené la fondation du royaume de Belgique. Vous n'avez cessé de servir utilement et noblement votre pays. »

La statue de Lebeau s'élève sur la promenade de l'île, à Huy. Elle a été inaugurée en 1868. (*G. Geefs,* par Bartholeyns.)

* * *

Vandeweyer, Sylvain, né à Louvain le 19 janvier 1802, fut, avant la Révolution, avocat, bibliothécaire de la ville de Bruxelles (1823) et journaliste.



Fit partie du Gouvernement provisoire et du Congrès national.

Le 4 juin 1831, il fut choisi comme l'un des 9 députés chargés d'aller remettre au prince Léopold le décret qui l'appelait au trône en Belgique. Le 24 juillet suivant, il fut désigné comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi de la Grande-Bretagne.

Le 30 juillet 1845, il fut nommé ministre de l'intérieur. Après la chute du cabinet dont il faisait partie, il alla reprendre son poste à la Cour d'Angleterre.

Il mourut à Londres le 23 mai 1874. La ville de Louvain a élevé une statue à ce Belge illustre. (*Notice descriptive*, par Desaegher et Bartholeyns.)

*
* *

Le 24 septembre 1888 fut inauguré au cimetière de Bruxelles, à Evere, un monument à la mémoire des héros de 1830. Dans son discours, M. Horwath, président de la Société centrale des Combattants volontaires de 1830, put dire : « Forts de l'appui du Roi et de la Famille royale, nous fîmes un chaleureux appel à la milice citoyenne, à l'armée, à tous les bourgmestres du pays et à toutes les administrations publiques. Parmi ces dernières, c'est l'administration communale de Bruxelles qui a le plus particu-



LE MONUMENT D'EVERE

Dessin de Gaillard.

lièrement droit à notre reconnaissance par son subside et la concession gratuite qu'elle nous a octroyée du terrain sur lequel est érigé le monument. »

Et le digne vieillard disait dans sa péroraison : « Il restera, nous l'espérons, un but de pieux pèlerinage pour tous ceux qui ne considèrent pas comme de vains mots l'amour de la Patrie et la défense du sol national. »



LIÉGE. — TOMBE DES COMBATTANTS DE 1830

Le mémorial a été exécuté, sur les plans de l'architecte Fonteyne, par MM. De Coene et Bruniaux.

Rappelons aussi qu'en 1833 la commune de Laeken, dans son admirable cimetière, édifia un monument — en forme d'obélisque — à la mémoire du général Belliard.

Près de ce monument s'élève la chapelle où reposent les restes de Jacques-André comte Coghen, ancien président du Sénat et administrateur général des finances en 1830.

Dans le même cimetière, on peut voir la tombe, ornée d'un canon, de Charles Niellon, « général-major au service de la Belgique, né à Strasbourg (département du Bas-Rhin) le 27 pluviôse an III de la République (15 février 1795), décédé à Laeken le 26 février 1871 ».

* * *

On lit dans l'*Illustration Nationale* du 7 novembre 1880 :

« Ils étaient 400 au lendemain de la Révolution qui formèrent le corps volontaire des blessés de Septembre. Ils sont encore 8 aujourd'hui. Le temps a décimé leurs rangs, enlevant petit à petit au drapeau national ses premiers défenseurs, mais il n'a pu ravir aux survivants leur verdeur et leur énergie. Lorsqu'ils paraissent dans nos fêtes publiques, vêtus de leur vieil uniforme, les plus sceptiques s'inclinent devant eux, car ils sont les premiers fon-

dateurs de notre indépendance, et à les voir entourer fièrement leur drapeau cinquantenaire, on se sent saisi pour eux d'une respectueuse admiration. »

M. Charlet, dont nous reproduisons aujourd'hui l'intéressant et beau tableau, les a représentés groupés autour d'une table sur laquelle l'un des combattants a jeté son sabre... Dans le fond, le



Sergent Galet. Porte-drapeau Demarée. Sergent-major Immers.
Sergent Maillard. Sergent-fourrier Rullaerts. Sergent Van Lotthem.
Adjudant Van Hoeymissen. Capitaine Fuytinck.

porte-drapeau élève avec orgueil l'emblème de ralliement des patriotes, ce vieux et triomphant drapeau troué par les balles et déchiré par les baïonnettes, dont l'étoffe est ternie, les ors rougis, les franges salies, mais dont rien n'a pu effacer la devise célèbre : *Patrie! Honneur! Liberté!*

Le tableau se trouve au Gouvernement provincial.

La ressemblance des 8 braves qui poussaient ce cri de guerre en affrontant les balles hollandaises est frappante.

Tous ont disparu. Ils dorment dans la tombe leur éternel et glorieux sommeil. C'est d'eux qu'à la fête patriotique du 21 juillet 1905, notre roi, Léopold II, disait : « Si les hommes de 1830 n'avaient pas agi, aucun de nous ne serait ici en ce moment. »



M. Dubois. M. Horwath.

LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DÉCORÉS DE 1830 A BRUXELLES (FONDÉE EN 1837)

En 1894, le *Patriote illustré* publia, à l'occasion des journées de Septembre, ce beau cliché de M. Castelein, avec les portraits des combattants de 1830, d'après une photographie prise dans les jardins de M. de Mérode.

Le 23 septembre, M. Horwath prononça à la place des Martyrs le discours annuel. « Nous nous faisons un devoir de joindre, dit-il, en un même sentiment de gratitude, le Gouvernement et les Chambres, qui, sur nos instantes démarches, viennent de porter à 200 francs la pension des décorés et à 300 francs celle de leurs veuves; la ville de Bruxelles, dont l'annuel subside nous permet de vous réunir aujourd'hui; la presse, qui nous fut toujours si sympathique, et, enfin, nos dévoués soutiens, parmi lesquels je tiens à citer MM. Carlier, de Mérode, Goffin... »

Il y a quelques années, MM. Madou et Rossel ouvrirent dans l'*Etoile belge* et dans le *Soir* une souscription à l'effet d'offrir aux vieux braves, en septembre, un banquet patriotique.

Le branle était donné.

Une loi du 28 août 1880 avait rapporté le décret du Congrès national du 19 juillet 1831, qui disait : « L'anniversaire des journées de Septembre sera consacré chaque année par des fêtes nationales. » Celles-ci furent transférées au mois de juillet, à l'anniversaire de l'avènement du Roi. Le pèlerinage annuel à la place des Martyrs fut supprimé.

Les combattants continuèrent à aller rendre hommage, en



LES DERNIERS COMBATTANTS BRUXELLOIS

M. Mesplon, né en 1812. Le Président Dubois, né en 1811. M. de Borst, né en 1813.

septembre, à la place des Martyrs, à la mémoire des fondateurs de l'Indépendance.

L'Association belge des anciens officiers et sous-officiers — qui a actuellement pour président d'honneur le général de Ketelaere, pour président M. Cruyplants et pour trésorier M. Stockman — organise chaque année un cortège où prennent place des sociétés de plus en plus nombreuses.

En 1897, à l'inauguration du monument Rogier, on constata dans la foule un véritable regain de patriotisme. Une bonne part de cette renaissance est due à M. Léon Lepage, échevin de Bruxelles, qui ne cesse de battre avec une généreuse vaillance le rappel de tous les bons citoyens.

M. Dubois, qui a remplacé à la présidence de la *Société cen-*

trale des Combattants le regretté M. Horwath, a reçu récemment la rosette d'officier de l'Ordre de Léopold.

La cérémonie de septembre est célébrée avec un enthousiasme grandissant d'année en année.

L'an dernier, les rares survivants des combattants ont été, le 23 septembre, conduits à la place des Martyrs par un cortège imposant et solennel, où figuraient, après les autorités municipales de Bruxelles et des faubourgs, 18 sociétés, des délégations des écoles, 8 musiques civiles, de la garde civique et de l'armée, le régiment des chasseurs-éclaireurs et des détachements de l'infanterie de ligne de la garde civique de la capitale.



Discours patriotiques, *Brabançonne* chantée par les écoles, palmes, gerbes, drapeaux ! Banquet, représentation de la *Muette* au théâtre royal de la Monnaie, etc.

Bref, journée triomphale et bien faite pour rallumer dans les masses les nobles feux d'un nationalisme ardent et éclairé.

D'aucuns prétendent — peut-être avec raison — que nous n'avons aucun intérêt à indisposer la Hollande contre nous. Il est certain que le souvenir des événements de 1830 n'est pas fait pour charmer les Hollandais. N'y en eût-il qu'un seul pour en prendre de l'ombrage, cela suffirait pour donner raison aux dirigeants de 1880 qui ont pensé que les fêtes nationales pouvaient tout

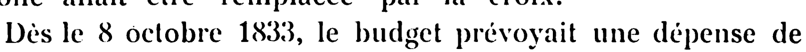
aussi bien être célébrées le 21 juillet, date mémorable de l'inauguration du premier de nos rois.

N'oublions pas de parler des décorations, médailles, etc.

Un arrêté du Gouvernement provisoire du 14 janvier 1831 décréta qu'une étoile d'honneur serait décernée aux patriotes qui ont rendu des services signalés à la cause de la Révolution et qui ont aidé par leur dévouement à son triomphe.

Voici une de ces étoiles d'honneur, communiquée par le ministère de l'intérieur.

L'arrêté du 14 janvier fut aboli par un décret du Congrès national du 28 mai suivant. L'étoile allait être remplacée par la croix.



Dès le 8 octobre 1833, le budget prévoyait une dépense de 30,000 francs pour frais de confection des médailles ou croix de fer à décerner aux citoyens qui, depuis le 25 août 1830 jusqu'au 11 février 1831, ont été blessés ou ont fait preuve d'une bravoure éclatante dans les combats soutenus pour l'Indépendance ou ont rendu des services signalés.

Une loi du 30 décembre 1833 décide que la distinction prévue par le budget consisterait :

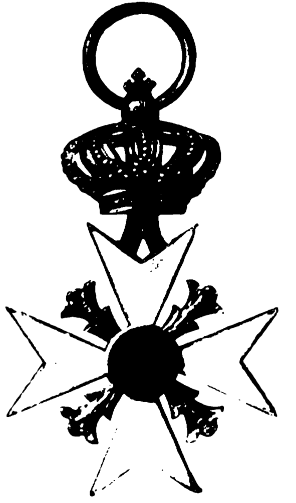
1° En une croix en fer à 4 branches : l'écusson portera le *Lion belge* en or, entouré d'un cercle en or, et sur le revers, *1830* (1).

2° En une médaille en fer portant, d'un côté, le *Lion belge* avec l'exergue : *Aux défenseurs de la patrie,* et de l'autre côté, 9 écussons aux armes de chacune des 9 provinces du royaume ; au centre de ces écussons, un soleil et le millésime *1830,* avec les mots : *Indépendance de la Belgique,* en exergue.

Les honneurs du port d'armes sont rendus aux porteurs de la Croix de fer. La liste nominative des citoyens décorés de la Croix de fer fut publiée en 1865.

(1) La croix que nous reproduisons nous a été communiquée par le numismate M. Dupriez. Elle a cette particularité qu'elle est surmontée d'une couronne, non prévue par la loi.

En prévision des fêtes du Cinquantenaire, un arrêté royal du 20 avril 1878 institua une croix commémorative qui fut décernée aux citoyens non décorés de la Croix de fer dont les antécédents étaient irréprochables et qui purent établir, par des preuves certaines, leur qualité de volontaires de 1830.



L'écusson, émaillé noir, reproduit, comme celui de la Croix de fer, d'un côté le *Lion belge* et sur le revers le millésime *1830*.

Les médailles commémoratives furent, on le sait, fort nombreuses.

On consultera avec fruit, à ce sujet, l'*Histoire numismatique de la Révolution belge* ou description raisonnée des médailles, des jetons et des monnaies qui ont été frappés depuis le commencement de cette révolution jusqu'en 1845, par M. Guioth, ingénieur en chef au corps des Ponts et Chaussées, associé à la Société numismatique de Londres, membre de la Société numismatique belge, avec planches.



A ses compagnons d'armes, don Juan Van Halen fit parvenir une médaille avec une lettre d'envoi portant :

« La médaille ci-jointe, que j'ai fait frapper à mes frais, a pour objet de perpétuer parmi votre famille le souvenir de nos glorieuses journées de Septembre.

» Veuillez bien conserver constamment ce faible, mais sincère témoignage de haute estime de la part de celui qui, ayant été appelé à votre commandement, eut l'honneur de vous conduire, sur le champ de bataille, au triomphe de vos libertés. »

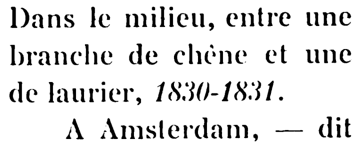


La médaille porte sur le revers :

« Donné en souvenir, sous la régence de Surlet de Chokier, en juin MDCCCXXXI. Au patriotisme belge courageusement éprouvé. »

Voici encore une médaille commémorative portant sur l'autre face : *Bruxelles et Liége aux villes et communes qui ont combattu pour l'indépendance de la Belgique.*

La Hollande remit à ses soldats, qui — nous ne pouvons assez le répéter — s'étaient fort bravement battus, une croix portant ces mots : *Trouw aan Koning en Vaderland, 1830-1831.* Au dos : le W royal, dans une couronne de chêne et de laurier.



Une croix de bronze — dit Guioth *(Histoire numismatique)* — faite des canons pris à Hasselt et à Louvain, en août 1831. Dans le milieu, la lettre W, surmontée de la couronne royale, entre une branche de chêne et une branche de laurier. Au revers, sur chaque branche, on lit : *Trouw aan Koning en Vaderland.* Dans le milieu, entre une branche de chêne et une de laurier, *1830-1831.*

A Amsterdam, — dit Baedecker, — au Dam, au milieu de la place, s'élève un monument en mémoire de la campagne de 1830-1831 contre les Belges, nommé la *Croix de Métal,* d'après la médaille commémorative.



AMSTERDAM. — LA « CROIX DE MÉTAL ».

*
* *

Les Belges au Congo

Notre travail ne serait pas complet si nous ne disions quelques mots des prouesses des Belges au Congo.

Dès 1861, S. M. Léopold II publia un admirable ouvrage intitulé : *Le complément de l'œuvre de 1830.*

En termes élevés, avec une grande et persuasive éloquence, le Roi démontrait la nécessité pour la Belgique de se créer une colonie d'outre-mer, et il citait comme exemples Gênes, Venise et la Batavie, qui durent leur grandeur à leur esprit d'entreprise.

L'Afrique centrale restait toujours peu explorée. On savait que l'esclavage y sévissait cruellement.

Le 12 septembre 1876, Léopold II convoquait, en une *Conférence géographique,* au Palais de Bruxelles, des savants, des géographes et des explorateurs célèbres de toutes les nations. « Les millions de victimes que la traite des noirs fait massacrer chaque année, — disait le Roi, — le nombre plus grand encore des êtres parfaitement innocents qui, brutalement réduits en captivité, sont condamnés en masse à des travaux forcés à perpétuité, ont vivement ému tous ceux qui ont quelque peu approfondi l'étude de cette déplorable situation, et ils ont conçu la pensée de se réunir, de s'entendre, en un mot de fonder une association internationale pour mettre un terme à un trafic odieux qui fait rougir notre époque et pour déchirer le voile qui pèse encore sur cette Afrique centrale. »



La Conférence géographique donna naissance à l'*Association internationale africaine,* qui avait pour but de créer une chaîne ininterrompue de stations hospitalières, scientifiques et civilisatrices, depuis la côte orientale jusqu'au cœur même du continent noir.

Fin 1877, Stanley, ayant opéré sa fameuse descente du grand fleuve appelé *Congo,* révéla au monde l'existence de cette incomparable voie de communication.

Un *Comité d'études du Haut-Congo* fut constitué sous la présidence de l'intendant Strauch. Dès ce moment, la pensée royale s'affirma nettement. Le rêve caressé si longtemps par Sa Majesté allait recevoir sa réalisation : créer des débouchés pour notre activité industrielle, civiliser par le commerce et le travail, fonder sans effusion de sang une belle et riche colonie pour en doter ensuite la Belgique.

En vue du rôle politique qu'il allait être appelé à jouer, le Comité d'études changea de nom et se transforma en *Association internationale du Congo.* Celle-ci, vers la fin de 1883, possédait plus de 10,000 traités par lesquels les chefs indigènes lui cédaient volontairement les droits souverains sur les territoires qu'ils occupaient.

Dès 1884, l'*Association internationale du Congo* signait des traités d'amitié et de commerce avec les grandes puissances.

Le 15 novembre 1884 s'ouvrit la Conférence de Berlin, réunie pour « régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions qui pourraient assurer le développement du commerce au Congo et prévenir des contestations et des malentendus ». Cette assemblée traça les limites du bassin du Congo.

Le 26 février 1885, l'*Association internationale du Congo* adhérait aux dispositions de l'Acte général de la Conférence de Berlin.

En avril 1885, les Chambres belges votèrent une loi disant : « S. M. Léopold II, roi des Belges, est autorisé à être le chef de l'Etat fondé en Afrique par l'*Association internationale du Congo.* L'union entre la Belgique et le nouvel Etat sera exclusivement personnelle. »

Le 1[er] août 1885 et à des dates ultérieures, S. M. Léopold II, roi des Belges, a notifié aux puissances que les possessions de l'*Association internationale du Congo* forment désormais l'Etat Indépendant du Congo, que Sa Majesté a pris, d'accord avec l'*Association,* le titre de Souverain de l'Etat Indépendant du Congo et que l'union entre la Belgique et cet Etat est exclusivement personnelle.

De plus, par déclaration du 1[er] août 1885, l'Etat Indépendant du Congo s'est déclaré perpétuellement neutre.

*
* *

De 1877 à 1885, diverses expéditions se rendent au Congo par Zanzibar. Elles étaient commandées par Crespel, puis par Cambier, — Popelin, — Burdo, — Ramaekers, Becker, Storms.

Dès 1879, Stanley était retourné en Afrique centrale pour continuer ses explorations, auxquelles participent : en 1881, Braconnier, Valcke, Harou, Nève; en 1882, Janssens, Hanssens, — Grant Elliott, Vande Velde; en 1883, Van Gèle, Coquilhat, Roger, Brunfaut, — Glave, — Bennie, — Liebrechts.

De 1884 à 1887 se placent les explorations de Wester, — Wissmann, Wolf, de Macar et P. Le Marinel, — Grenfell, von

François, — Massari, — Daenen, Dubois, — Baert, — Liénart.

En 1888, dans le but d'empêcher les razzias des Arabes, pillards et esclavagistes, le Roi décide d'établir 2 camps retranchés, l'un sur l'Aruwimi, l'autre sur le Lomami. Plusieurs expéditions sont organisées, sous les ordres de Roger, Van Kerkhoven, Milz, Gillain, Bodson, Delcommune, Bia Francqui, — G. Le Marinel, Hanolet, Derechter, — de la Kéthulle de Ryhove.

En novembre 1891, Ponthier et Daenen battent les Arabes au Bomokandi.

De 1892 à 1894, les opérations contre les Arabes continuent. Les succès de Jacques, Descamps, Dhanis, Tobback, Chaltin, Fivé et Lothaire anéantissent la puissance arabe et madhiste.

Depuis, l'Etat Indépendant du Congo accomplit paisiblement sa tâche, se consacrant avec autant d'activité que d'intelligence à sa grande œuvre de progrès et de civilisation.

Déjà, en 1894, à l'Exposition d'Anvers, et spécialement en 1897, à Tervueren, on a pu se rendre compte des merveilleux résultats auxquels était parvenue la jeune colonie africaine.

Cette année-ci, à Liége, le compartiment congolais compta parmi les plus considérables et les plus brillants de l'Exposition internationale organisée à l'occasion du 75e anniversaire des événements de 1830.

Le siège du Gouvernement de l'Etat indépendant est établi à Bruxelles.

Dans son remarquable ouvrage *L'Afrique nouvelle*, M. le chevalier Descamps, après avoir traité de la constitution politique de l'Etat du Congo, nous montre le développement prodigieux de sa navigation, de ses chemins de fer, des voies de communication par terre, de ses postes et télégraphes, de son commerce; il nous montre également l'Etat dans son rôle civilisateur, prenant des mesures contre l'importation des armes, des spiritueux, combattant les épidémies, réprimant les atroces coutumes barbares, les guerres de tribus, améliorant chez les noirs les conditions de la famille, de l'hygiène, etc.

« La Belgique, — a pu dire lord Salisbury, — un pays bien moins puissant que la Grande-Bretagne, a été à même de maintenir l'autorité de son souverain sur un territoire beaucoup plus vaste que le Soudan. »

Aussi, les convoitises se sont-elles fait jour! Il y a 2 ans, elles se sont manifestées avec tant d'impatience que la Belgique tout entière, indignée, s'est levée fièrement en se serrant, frémissante, autour de son Roi.

Nous avons cité les noms de quelques vaillants qui, dans cette lutte de la civilisation contre la barbarie, se sont spécialement distingués; la liste s'en augmente tous les jours.

L'armée belge a fourni la plupart de ces pionniers, dont quelques-uns ont bravé des dangers effroyables avec autant d'héroïsme que d'abnégation.

Ils avaient compris que leur Patrie ne peut se dérober à cet impérieux devoir humain qui ordonne de partager les bienfaits de la civilisation avec les peuples qui en sont privés!



DE BRUYNE ET LIPPENS *Par Charlier.*
Extrait du *Panorama de Belgique*, édité par le Touring Club.

Le noble sacrifice du sergent De Bruyne égale les plus beaux exploits de l'antiquité. (Voir à Blankenberghe le monument De Bruyne, inauguré le 9 septembre 1900.)

* * *

L'Expédition Belge-Chinoise

Ne manquons pas non plus de consacrer quelques lignes au corps de volontaires destiné, en 1900, à se rendre en Chine.

Au mois de juillet, alors que les « Boxers », ou révolutionnaires chinois, mettaient tout à feu et à sang, compromettaient

les entreprises industrielles belges en Chine et assiégeaient les légations, un Comité, dû à l'initiative de MM. De Mot, Van Ryswyck, Braun et Kleyer, bourgmestres des villes de Bruxelles, Anvers, Gand et Liége, se forma pour étudier la question de la formation d'un corps expéditionnaire.

Ce Comité, sous la présidence du lieutenant général Brialmont, décida, avec l'autorisation du gouvervement, de faire appel aux jeunes gens, tant civils que militaires, désireux de faire partie d'une expédition militaire en Chine.

Entre-temps, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Russie et l'Italie avaient déjà envoyé des contingents, variant entre 20,000 et 30,000 hommes, pour maintenir l'ordre, protéger leurs nationaux et suppléer à l'impéritie du gouvernement impérial.

Toutes ces troupes furent placées sous le commandement suprême du feld-maréchal comte von Waldersee, de l'armée allemande.

Un appel aux volontaires fut donc lancé dans le pays, et bientôt les demandes d'enrôlement affluèrent. Plus de 2,400 de celles-ci furent enregistrées, et devant ce succès, le Comité exécutif décida la création : 1° d'un bataillon de 600 hommes, divisé en quatre compagnies; 2° d'une batterie de canons de montagne et de mitrailleuses Hotskisch et de tous les services accessoires (train, service des subsistances, services sanitaire, vétérinaire et pharmaceutique). Toutes ces troupes furent mises sous le haut commandement du lieutenant-colonel d'état-major Bartels, ayant comme commandant de bataillon le major Haneuse, des carabiniers.

Les volontaires et les officiers du corps furent convoqués au camp de Beverloo pour le 16 août 1900, afin de s'y organiser, et là commencèrent aussitôt l'armement et l'équipement du corps.

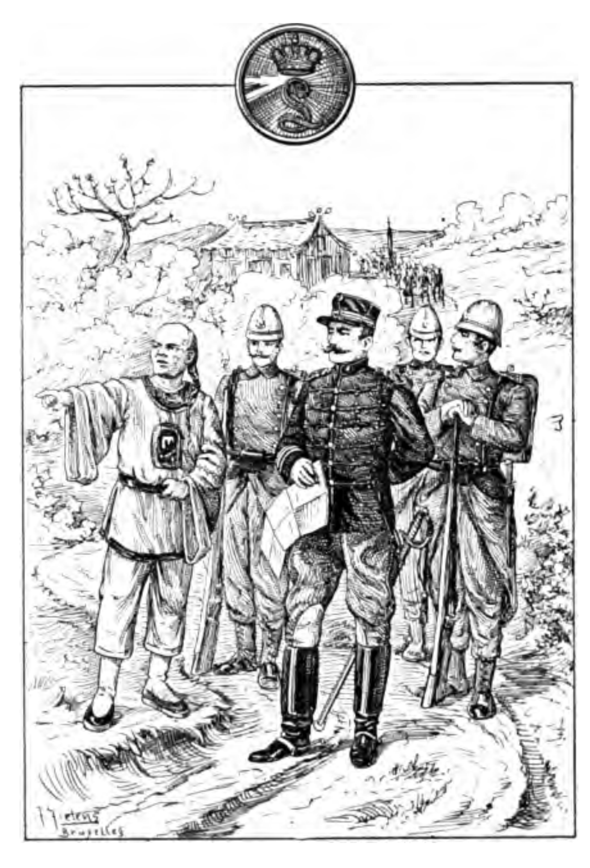
On décida d'adopter comme tenue de campagne l'uniforme des carabiniers, en modifiant toutefois la coiffure : le chapeau fut remplacé par le casque colonial.

Les officiers avaient adopté la vareuse mexicaine et le pantalon des carabiniers.

Les troupes devaient avoir une tenue d'hiver et une tenue d'été.

Comme on était en retard relativement aux contingents internationaux déjà partis, on accéléra les opérations du recrutement, de l'habillement et de l'instruction du tir, afin de pouvoir partir le 15 septembre.

Tout marchait à souhait. Les compagnies étaient organisées, le cadre choisi et les différents services prêts à fonctionner, lorsque, vers la fin d'août, parut la stupéfiante nouvelle que le corps expéditionnaire ne partirait pas. Le major Haneuse fut délégué à Bruxelles auprès du Comité, où on lui confirma la mauvaise nouvelle apprise la veille par la voie des journaux.



Le désappointement fut grand, car officiers, sous-officiers et soldats avaient conscience de la mission qu'ils allaient remplir, et tous avaient juré de porter haut et fier le drapeau national qu'on leur avait confié. Il fallut bien se résigner, et le corps fut licencié à Beverloo, fin août.

Quant au drapeau, les officiers du corps décidèrent de l'offrir au lieutenant général Verstraete, membre du Comité exécutif, en souvenir de ses excellentes relations et du dévouement dont il fit preuve au cours de la tâche ardue qui lui fut dévolue pour l'organisation du corps expéditionnaire.

Le drapeau porte une cravate avec ces mots : « Le colonel Bartels et ses officiers offrent au lieutenant général Verstraete le drapeau qu'ils auraient voulu porter et défendre en Chine. »

Il fallait quelques centaines d'hommes; il s'en est présenté des milliers! Ce qui prouve que le Belge est resté — ce qu'il a toujours été — soldat dans l'âme. Que ne profite-t-on de cette disposition atavique pour résoudre la question militaire dans son sens le plus *personnel* et le plus *général*?

* * *



NIVELLES. — MONUMENT DE 1830

Il y a peu de temps, un généreux financier bruxellois, M. Edouard Empain, remit pour les braves de 1830, à M. De Mot, bourgmestre de la ville de Bruxelles, une somme de 50,000 francs, montant de sa souscription inutilisée pour l'expédition de Chine.

Déjà, grâce à une majoration de la pension, nos « vieux » étaient assurés d'un revenu de 1,200 francs.

Aujourd'hui, les voici décidément dans l'aisance.

En les glorifiant, on ne déplaît à personne.

La Hollande a trop le culte du patriotisme pour trouver mauvais qu'il soit en honneur dans d'autres nations.

Depuis longtemps — répétons-le — elle ne veut plus se souvenir des démêlés de 1830.

Le 20 mai 1884, LL. MM. le roi Guillaume III et la reine Emma se rendirent à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Ils y signèrent le Livre d'Or.

L'accueil qui leur fut fait fut grandiose et triomphal.

* * *

En cette année jubilaire, — 1905! — des fêtes solennelles, enthousiastes, inoubliables, ont marqué le 75e anniversaire de l'émancipation nationale. Notamment, la cérémonie patriotique du 21 juillet, à la place *Poelaert, a été prestigieuse.*



MONUMENT DE FRÉDÉRIC DE MÉRODE A BERCHEM

J. Dupon.



BRUXELLES. — PLACE POELAERT, 21 JUILLET 1905. — LA FÊTE PATRIOTIQUE.
Phot. Delvaux.

Des monuments commémoratifs ont été inaugurés un peu partout en Belgique, notamment à Braine-l'Alleud, Grez-Doiceau, Jodoigne, Louvain, Marbais, Nivelles, Perwez, Saint-Nicolas, Soignies, Tirlemont, Verviers...

A Berchem (Anvers), il a été élevé un remarquable monument à Frédéric de Mérode; Liége en a érigé un à Rogier.

CONCLUSION

En résumé, il est heureux que la Hollande et la Belgique se soient séparées!

Fatalement, les Hollandais, unis aux Flamands, auraient fini par absorber les Wallons, moins nombreux.

Aujourd'hui, Wallons et Flamands sont de force égale en Belgique. N'est-ce pas au dualisme des 2 races que nous devons l'âme *belge*, qui unit la plupart des qualités latines aux meilleures vertus des Germains? L'âme belge, si magnifiquement célébrée par Me Edmond Picard dans son récent *Confiteor!...*

Il est visible que Guillaume voulait « hollandiser » nos provinces en imposant le néerlandais à la *Wallonie libérale* et le protestantisme aux *Flamands catholiques.*

Il a voulu en finir avec les 2 à la fois.

Les 2 groupes ont fait bloc, et Guillaume perdit tout pour avoir voulu trop gagner.

Que ceci nous serve d'enseignement :

> Flamand, Wallon, sont des prénoms;
> Belge est notre nom de famille.

* * *

Tous ceux qui ont quelque peu voyagé vous prouveront que nulle part on n'est aussi bien qu'en Belgique, au dire même des étrangers.

C'est que nous vivons ici dans la plus démocratique des monarchies, sous le plus populaire des souverains.

En Belgique, on peut dire ce qu'on pense, écrire ce que l'on veut, manger à sa faim, boire à sa soif.

On ne peut pas en dire autant partout.

Tâchons de garder ce que nous avons.

Nos pères ont conquis leur indépendance au cri de l'*Union fait la force* : conservons-la au cri de *Eendracht maakt macht.*

Et disons avec le Roi : « J'ai la conviction profonde que les » nations qui ne profitent pas du calme et de la prospérité pour se » garantir contre les tourmentes, pour mettre à l'abri du caprice » de la fortune les trésors qu'elles ont acquis, assurer en un mot » la défense de la patrie, ces nations vont à leur perte. »

Préparons donc sans relâche la défense nationale pendant qu'il en est encore temps.

